DES SPÉCIAUX... EN PLUS DE NOS VRAIS BAS PRIX RÉGULIERS... ÇA C'EST VRAI!

TOUS NOS FRUITS ET LEGUMES SONT DE PREMIERE QUALITE

27¢ ch.

BOEUF DE MARQUE "JASCO" LE MEILLEUR AU CANADA QUALITÉ AU "JUSTE"...

$1.45 lb

BIFTECK DE RONDE — Régulier — Pointe Surlonge lb 1.67 | Rôti Croupe lb 1.45

POMMES JAUNES Délicieuses — Extra du Verger — Le 3 39¢ | CANTALOUP A chair savoureuse! Le Cal. Gr. 36 Cal. 24¢ | OIGNONS ROUGES Salade ou Cuisine 3 lbs 27¢

CRETONS FRAIS Des cultivateurs Cuisinés 2 lbs 89¢ | SAUCISSE FUMEE Fraîche du "Juste" Lb 89¢ | BIFTECK HACHE Frais Maigre Emp. Lb $1.17

MARINADES Sucrées "Clarenceville", marinades Jarre 24 oz 49¢

CAFÉ Instantané "Chase & Sanborn" Boeal 10 oz $1.49

ALL Détergent pour automatiques Boîte 4 L 21 oz $1.66

CASHMERE Papier de toilette, Blanc, ou couleurs Colis 6 rouleaux 66¢

POIS VERTS "Tarte", assortis de fantaisie Boîte 20 oz 18¢

HARICOTS YORK Grains entiers, de fantaisie Boîte 12 oz 23¢

MAIS YORK Jaune ou verti, précuisiné Boîte 14 oz 23¢

SUGAR CRISP Céréale de "Post" Boîte 13 oz 55¢

BISCUITS WESTON "Virgins Wheels" Boîte 14 oz 49¢

BARRES DE CHOCOLAT "Hershey", au lait ou aquarels Paquet 8's 89¢

PATE A DENTS "Ultra Brite" Tube 50 ML 49¢

FROMAGE "Kraft Dinners" Mac, salad, Pot Pie, Spaghetti, Chili Con Carne Boîte 7½ oz 62¢

CROUTES A TARTE "Viennetta", feuilletée Boîte 10 oz 38¢

MOUCHOIRS "Lady Scott", décorés, 2 épaisseurs Boîte 200's 37¢

CIRE LIQUIDE "Zenith", sans rinçage Contenant 27 oz 87¢

BON AMI Moutarde à steak, épicée Contenant 12 oz 61¢

NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES AUX BESOINS RAISONNABLES D'UNE FAMILLE

CES OFFRES SONT VALIDES JUSQU'AU 29 SEPT. '73

PAIN JATO Familial tranché Pain 32 oz 39¢

...ça c'est garanti, chez jato.

ON LES A LES PRIX

TOUS NOS VRAIS BAS PRIX REGULIERS SONT COMPARES POUR VOUS :

CONCOMBRES Boîte de verre 17¢ ch.
ECHALOTES Frais et doux. Cal. 20¢ ea.
NAVET TENDRE Cultivé de Québec 08¢ lb
BETTES Cultivé d'automne 2 lbs 25¢
JUS D'ORANGE Pure et sans pulpe 59¢ 48 oz
BANANES 14¢ lb
POIRES variété "Bosch" 29¢ ea.
POIRES Provenant Bartlett Cal. 39¢ lb
CANNEBERGES Fraîches récoltés 59¢ Pqt 1 lb

CAFE FRAIS "Chase & Sanborn" 98¢ lb
NETTOYEUR "Vitrex", "Bonde" 36¢ 21 oz
JET Nettoyeur à nettoyer 30¢ 20 oz
NETTOYEUR "Vitrex", à bonde 1.25 32 oz
CHANTECLERC Jaune ou blanc 57¢ 1/2 lb
NETTOYEUR "Vitrex", Bonde 94¢ 32 oz
EMPLOIS "Bonde", Bonde 39¢ 20 oz
POLI À MEUBLE "Pledex", en aérosol 87¢ 6 oz

SAUCE Pour hot chicken 22¢ 2 oz
SAUCE CHILI "Heinz" 36¢ 14 oz
SAUCE TARTAR "Heinz" 26¢ 2 oz
SAUCE "Heinz" "Tomato Ketchup" 28¢ 24 oz
SAUCE SOYA "Heinz" 24¢ 2 oz
SAUCE A PIZZA "Heinz" 33¢ 10 oz
SAUCE "Heinz" "Canton Style", à la chinoise 35¢ 2 oz
SAUCE HEINZ "Worcestershire" 35¢ 5 oz

ANANAS En tranches 42¢ 19 oz
SOUPE AYLMER Aux légumes 13¢ 10 oz
SOUPE AYLMER Aux haricots 23¢ 28 oz
SOUPE CAMPBELL Aux champignons 20¢ 10 oz
SOUPE CHUNKY Boeuf et nouilles 61¢ 19 oz
SOUPE HEINZ Crème à volaille, de chevreuil 13¢ 10 oz
SOUPE Boeuf et nouilles 26¢ 10 oz
SOUPE LIPTON Aux légumes et boeuf 38¢ 2 oz
SOUPE LONEY Boeuf et nouilles 10¢ 2 oz

BOEUF HACHE Lb
ROTI CROUPE Choisissez Lb
LARD HACHE 100% pur Lb 1.25
SAUCISSE à déjeuner de "Juste" Lb 89¢
CROQUETTES de maïs, enfer à soie Lb 89¢
PIZZA GARNIE 6 pouces de Deux Frères ch. 1.99
BIFTECK T-Bone Lb 1.99
JARRET de porc Frais, Salaé Fumé Lb 79¢

1ère année — No 12 — Jeudi, le 27 septembre 1973 — 15¢ — Bas du Fleuve 20¢

à propos

BIBLIOTHEQUE DE LA LEGISLATURE SERVICE DE DOCUMENTATION DOSSIER 4

2320 L 1 NOV 73

BIBLIOTHEQUE LEGISLATIVE QUÉBEC SEP 28 1973

À l'Hôtel-Dieu de Québec

VOL DE $5,000 DE NARCOTIQUES

— page 3

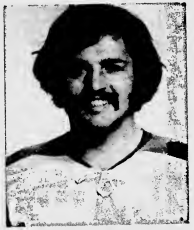

Serge Bernier pourra jouer

Serge Bernier, des Nordiques de Québec, pourra jouer tant et aussi longtemps qu'il le voudra. C'est du moins ce qu'a fait savoir Me Pierre Martin, qui représente l'ex-porte-couleurs des Kings de Los Angeles.

— page 30

Les prisonniers: de bons travailleurs

Les autorités de la prison de Bordeaux sont satisfaits, jusqu'ici, de la tenue des prisonniers qui vont cueillir des pommes à Oka. On choisit ceux qui ne purgent que de légères peines ou encore ceux qui achèvent de purger de longues sentences. Les prisonniers reçoivent $15 à $20 par jour, L'un des propriétaires des vergers trouve que les détenus travaillent bien.

B 14 BINGO

Répondez "j'écoute CKRP" et vous pouvez gagner

500

météo

Québec: ciel variable
Maximum: 65 à 70°
Domain: Beau et frais

Régions des Laurentides, Maurice: ciel variable, quelques averses, maximum, entre 60 et 65, vendredi, beau et plus frais.

Régions de l'Outaouais, Montréal, Cantons de l'Est: généralement ensoleillé, nuageux en fin de journée, quelques averses le soir, maximum, entre 70 et 75, vendredi, ensoleillé et plus frais.

Régions du Lac St-Jean, Québec, Rimouski: pied variable, quelques averses en fin de journée, maximum, entre 65 et 70; vendredi, beau et plus frais.

Régions de Baie - Comeau, Sept-Iles: nuageux et périodes de pluie, maximum, près de 60; vendredi, beau et plus frais.

Régions de Gaspé: généralement nuageux, quelques averses le soir, maximum, près de 60; vendredi, beau et plus frais.

	Min.	Max.
Vancouver	—	61
Edmonton	31	66
Calgary	32	68
Saskatoon	33	68
Regina	39	63
Winnipeg	45	63
Sudbury	56	65
Toronto	50	70
Ottawa	47	72
Montréal	46	68
Québec	36	63
Fredericton	25	58
St-Jean, N.-B.	38	58
Moncton	34	60
Halifax	41	65
Charlottetown	39	64
St-Jean, T.-N.	42	53
Chicago	72	82
Détroit	64	86
Boston	49	66
New York	55	71
Washington	56	74
Miami	76	85
Los Angeles	60	83
San Francisco	62	66

température

TORONTO (PC) — Voici les températures telles qu'enregistrées hier dans les grandes villes nord-américaines:

soleil, marées

Jeudi, 27 septembre
BASSES:
1.55 a.m. — 2.10 p.m.
HAUTES:
6.40 a.m. — 6.55 p.m.

Vendredi, 28 septembre
BASSES:
2.40 a.m. — 2.40 p.m.
HAUTES:
7.39 a.m. — 7.30 p.m.

sommaire

Affaires urbaines 3
Bandes dessinées 14
Décès 21
Éditorial 4
Famille 12-13
Finances 22-23
La nouvelle québécoise ... 2-3-4-5-7
Mots croisés 14
Mots croisés 14
Nouvelles 15
Internationales 15
Nouvelles nationales .. 16
Nouvelles provinciales 8-9
On dit, ... 11
Petites annonces ... 24-25
Sports ..... 24 à 31

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement No 0748

Taxe spéciale de 8 cents à la CS Beauport

(B.D.)

Pour combler un déficit de 1,067,000 sur un budget de $8,414,175, adopté au cours d'une réunion spéciale, le conseil municipal de Beauport a fixé une taxe spéciale de 8 cents du $100 d'évaluation.

Les municipalités desservies voient ainsi leur taux de taxe scolaire atteindre $1.01 à Clifford, $1.48 à Beauport, $1.85 à St-Thérèse-de-Lisieux et $1.61 à Notre-Dame-des-Anges.

Le déficit encourru pour l'année 1973-74 est dû à une grande partie au transport scolaire des niveaux élémentaire et secondaire.

Le budget de la commission scolaire pour l'année en cours se chiffre à $4,000,000, et comprend les dépenses courantes et les dépenses d'immobilisations.

Le budget courant est constitué par les salaires aux professeurs, $2,600,000; les immobilisations générales (102 000), l'équipement ($265,000).

Notons enfin que cette commission scolaire desservi une clientèle de 5,200 élèves

Congrès international

par Guy Giroux

Un congrès international pour la première fois de son histoire a Québec. Il sera le fruit de deux années de travail de la québécois de relations internationales, du Centre d'études des politique étrangère de Paris et de l'Institut canadien des Affaires internationales.

Plus d'une centaine de personnes participeront à ces congrès, dont une importante délégation de 30 sociologues allemands, britanniques, polonais et suédois.

Le congrès portera particulièrement sur les relations nouvelles qui sont en voie de s'établir entre l'Europe de l'Ouest et l'Europe de l'Est, une perspective d'avenir pour ce qui va de la guerre froide à la détente.

De la maison Montesquieu, à Couville, que les congressistes se réuniront les 28 et 29 septembre, M. Louis Hamon, secrétaire général de l'Information, prononcera le discours d'ouverture. M. Paul-Gérin Lajoie, président de l'association canadienne pour le développement international ait, prononcera un mot de bienvenue lors de la séance de clôture.

En plus des délégués étrangers qui participeront aux autres, de même qu'une importante délégation du ministère canadien des Affaires extérieures et du ministère québécois des Affaires intergouvernementales, la participation officielle de la province française royale du Canada est également attendue en nombre.

Tel que le soulignent M. Albert Legault, professeur de sciences politiques à l'université Laval et directeur du Centre québecois de relations internationales, il n'est pas la première année que des congrès de ce genre, fédéral ou provincial, ou des congrès mondial sur les relations internationales. Il existera, selon lui, à susciter des échanges entre les délégués en provenance des pays communistes.

Accident

Est-il possible de cacher que beaucoup de personnes qui se rendent dans les autodromes pour voir les courses de stock-cars ou de démolition, se rendent là dans l'espoir inavoué d'assister à de sanglants accidents? Dernièrement à Val St-Michel, c'est un petit spectateur innocent qui a fait la frais du spectacle; en effet un jeune bambin a couru pied dans les estrades et a subi des blessures au menton et au cou. L'ambulance n'étant pas très loin, il ne tarda pas à être emmené à l'hôpital.

(Photo Maria Ray)

M. Pierre Logacé, de haut, président du "Comité marchethon" de la Jeune Chambre de Charlesbourg inc., recevait hier les journalistes de la Capitale, il a expliqué que le marchethon a pour but d'aider au financement du l'Arpidrome de Charlesbourg. **(Photo Ghislain Ouellet)**

"AR-PI en marche"

Par Ghislain Ouellet

"AR-PI en marche", c'est le slogan d'une campagne mise sur pied par la Jeune Chambre de Charlesbourg inc. dans le but de renflouer la caisse des administrateurs du complexe scolaire et sportif de Charlesbourg.

Dans ce but, la Jeune Chambre locale a posé à une formule free à la mode, le "marchethon". Cette initiative est placée sous la présidence de Pierre Logacé qui avait d'ailleurs convoqué hier matin les journalistes à l'hôtel-de-ville à une conférence de presse hier à l'arpidrome mis à la municipalité de Charlesbourg.

Formule

Monsieur Logacé a dit espérer recueillir $15,000. Pour ce faire, les organisateurs de la marche comptent sur la présence de 2,500 à 3,500 marcheurs. Le "comité marchethon" compte recruter ses participants par équipe de cinq dans les écoles de la cité de Charlesbourg. Les prix à remporter sont d'ailleurs invités à accompagner leurs équipes à la

Horaire

La marche, sur un parcours de 7 milles dans les rues de Charlesbourg, commencera à cinq heures et recroisera une autre équipe à neuf heures. Entre les 7 à 10 sur, qui seront de 3 milles accompagnées de jours parents. Une marche de 3 milles demandera à ces

Rappel à la discipline au Palais de Justice

Faisant allusion au manque de surveillance et à l'indiscipline qui régnent dans les salles d'audience et dans les corridors de la Cour des sessions de la paix, le juge Pothier a demandé pour sa part qu'il ne tolérerait plus de manquements semblables et qu'il n'hésiterait pas à sévir contre les délinquants.

Le magistrat a fait cette déclaration hier, avant l'ouverture de la séance des comparutions de 10h.30.

Protection

Le juge Potvin a pris soin de souligner qu'il ne désire en aucune façon s'immiscer dans le domaine purement administratif, mais il a tout de même fait remarquer que les juges et les officiers de la Cour méritent un minimum de protection.

Rappelons que la veille, devant le même juge, trois personnes prises d'une crise d'hystérie, dont un accusé, avaient fait du vacarme dans la salle d'audience.

Intimidation

Au cours de la même journée, des accusés avaient intimidé des jeunes filles victimes de vol et d'attentat à la pudeur, pendant qu'un autre incitait gratuitement à la fureur d'un témoin qui venait de l'identifier comme auteur d'une autre affaire d'effraction.

Ces derniers événements paix, ils ont leur bouclé, et diplomatiques se sont déroulés en présence des journalistes qui tiennent leurs places de salles d'audience pour les témoins.

Manque de surveillance

Le caporal Turgeon de la SPJ a dit au discours que le manque de surveillance était la cause de bien des soins d'ennuis, et des désordres qui se produisent à proximité de la salle d'audience et dont les journalistes n'ont pas le don d'ubiquité.

Quant aux agents de la

Maniaques sexuels

Un sexagénaire qui ne cité capturé par la police peu possédait pas compter sur sa de temps après qu'il se rigidité de la mort, s'est trouvait à des sœurs de grossièrement attaqué d'atten- indécence. Les victimes de tat à la pudeur de trois gar- garçonnets âgés respectivecons de moins de 10 ans. ment de 6, 8 et 9 ans.

Vu son âge, et le fait qu'il Le triste sire avait attiré n'avait aucun antécédent judiciaire, l'accusé a écopé de trois années de $25 chacune. Etant donné qu'il vit d'allocations de bien-être social, il a obtenu un délai pour payer.

Grossière indécence

Par ailleurs, un autre individu du même acabit, a

4,000 cas de rougeole au Québec
Situation non alarmante dans la région

par Nicole Beaulieu

La recrudescence des cas de rougeole observée à travers le Québec n'a rien d'alarmant et dans une certaine mesure, elle peut être considérée comme un phénomène normal.

"La rougeole évolue de façon cyclique comme les épidémies des années 1960. Lorsque celle connaît donné des périodes endémiques", a affirmé hier, le Docteur Lapointe, chef du service médical au ministère des Affaires sociales.

Les dernières années ayant été relativement calmes (en 1970 on a relevé seulement 1,000 cas et en 1971 on pouvait normalement s'attendre à une augmentation de 50 à 100 pour cent), tout laissait donc croire à une recrudescence.

En fait, 4,000 cas ont été rapportés au ministère des affaires sociales, de janvier à septembre.

La généralisation du vaccin contre la rougeole qui est obligatoire actuellement à tous les enfants dont les parents en font la demande, depuis 1970, devrait empêcher toute épidémie importante.

Selon le Dr Martineau, trop de parents négligent encore de faire vacciner leurs enfants, bien que ces derniers soit distribué gratuitement cette année, tement dans toutes les uni-

versités québécoises.

Le Docteur Lapointe a demandé à tous les parents de faire vacciner leurs enfants, soit à toute époque populaire ou bureau de Charlesbourg.

Personnalité

C'est Robert Gilet qui aimerait bien personnifier samedi prochain prochain. Il devrait servir présente lors de cette journée. Le ministre Gerard Lemieux, député de Chauveau, André Harvey, et même le maire de Charlesbourg, M. Claudil secrète de la marche, ou du moins présents.

Selon M. Hamilton, les bandits se sont introduits par effraction à l'Hôtel-Dieu de Québec.

Ils ont pénétré, vers 3h30 du matin, dans un cabinet attenant à une salle d'opération.

Ils s'agirait d'un des premiers vols du genre à se produire dans un hôpital de la région.

Hold-up

Par ailleurs, la police signale qu'un hold-up a eu lieu, hier matin, dans une succursale du bureau de poste de la rue St-Jean. Un individu, qui aurait une arme dans sa poche, a fait main basse sur quelques centaines de dollars seulement.

Six personnes secourues et les pompiers se sont bien amusés

par Ghislain OUELLET

Trois sections de la Protection civile ont secouru six personnes blessées qui se trouvaient emprisonnées dans l'immeuble insalubre de la Tannerie Lauzetellière, à l'angle de la Commune et de la Rive à Québec.

Des jeunes gens avaient été dénombrés quand l'accident s'est produit.

Il était 17h.45 lorsque un appel fut lancé aux membres de la Protection civile. La première personne à se rendre sur les lieux, fut le directeur adjoint du service, M. Gaston Bolly. Après avoir questionné les gens qui se trouvaient près de l'édifice, ce dernier a pu constater la cause de l'accident. Les soubassements de l'intérieur de la balance quand

une forte explosion s'est produite. Vraisemblablement, un objet qui s'y trouvait a explosé entre leurs mains.

L'immeuble comporte quatre étages et n'est plus utilisé depuis fort longtemps.

Les travaux de secours et de sauvetage se sont donnés sur les lieux munis de tout le matériel nécessaire. Les victimes qui n'ont pas eu besoin d'aide pour l'évacuer, les échelles, les ouvrages, les lampes de type "Radar Lite" et les grappes électriques, enfin tout l'équipement indispensable était en place. Les pompiers formaient l'équipe de sauvetage et les gens qui se dévouèrent en tous genres afin de secourir chacun des étages. Les sauveteurs trouvèrent deux blessés au premier étage et un autre au deuxième. Un soufrait d'une fracture

dans l'ensemble de la province.

Le bref soulaine effectué auprès des responsables des unités sanitaires de Sid-Nord, Lévis et Lotbinière révèle que la situation n'a guère évolué ces dernières semaines précédentes.

A Ste-Foy, le Dr Claude Jean affirme avoir enregistré huit cas de rougeole ce mois.

Quelque la rougeole ne soit pas considérée comme une maladie sérieuse en soi, elle peut entraîner des complications graves pour les enfants dont les parents refusent la vaccination. Le vaccin, qui est gratuit pour tout, peut lui être administré à toutes les

Par ailleurs, la région de Québec semble échapper à l'augmentation des cas de rougeole que se fait sentir

La Maison Painchaud survie à une crise sérieuse

* par Charles DeBlois

Les responsables de la Maison Painchaud viennent de surmonter une crise sérieuse qui aurait pu entraîner la fermeture de ce foyer de réhabilitation pour jeunes délinquants, situé dans une ancienne résidence, l'ancienne Académie notre-Dame, coin des Glacis et Richelieu.

La Maison Painchaud — au nom du fondateur de la Société St-Vincent-de-Paul à Québec — a été fondée il y a près de l'an dernier, avons-nous appris hier, par le décès du son fondateur, le frère Etienne Dauvet. Financiers facteurs dont, semble-t-il une certaine rigidité du gestionnaire du frère Despres ont fait qu'il ne restait plus que trois ou quatre clients à la Maison Painchaud, entièrement financée par la "responsabilité sociale" de l'industrie des métiers sociaux.

Les autorités de la Conférence des religieux de la St-Vincent-de-Paul, à laquelle la Tuerre est confiée, ont alors décidé de faire appel à l'un de ses vétérans, le Père Roc-Amadour, le frère Gilbert Morin qui, avec le Père David Lachance, le travailleur social Claude Pelletron et l'animateur Jacques Robichaud, ont entrepris la relance de cette institution qui fêtera en décembre prochains ses cinq ans d'existence.

Au sortir de prison

La maison Painchaud existe pour tout individu ayant

ou des difficultés avec la justice et ayant besoin d'aide à la fois ostentoire et matérielle. Depuis son ouverture, ce foyer a accueilli une de 200 pensionnaires, la grande majorité à leur sortie de prison. Il y a présentement 18 pensionnaires et une liste d'attente comprenant une quinzaine de noms. Les 18 pensionnaires sont pour des périodes variant entre les trois à six mois, selon le temps pour eux de se refaire tant psychologiquement que psychiquement et de se trouver du travail, rapporte ainsi notre objectif fondamental. Le second renforcement de la rentabilité serait l'établissement de la famille, et nous aurions tendance à favoriser le comme emploi, privant ainsi d'autres qui ont un urgent besoin de cette expérience". D'autre part, un diplômé n'aurait pas besoin de cette expérience. Cependant, il est nécessaire de faire savoir dans le milieu que cette maison existe et de la mise sur pied d'un service de référence.

Finalement, M. Perron a déploré que le public, notamment les juges, soit si mal renseignés sur le travail social qui s'effectue à Québec. Ainsi, l'avant d'envoyer un jeune en prison où il sera plus ou moins déformé, on aurait intérêt à nous le confier tel pour un essai de trois à six mois".

Les sauveteurs sont munis d'outils parfois très pratiques, tel cette scie ronde portative. Les murs ne sont plus des obstacles avec un appareil de ce genre. **(photo Ghislain Ouellet)**

A l'Hôtel-Dieu

Vol de $5,000 de narcotiques

La Gendarmerie Royale du Canada, division de Québec, a entrepris une sérieuse enquête relativement à un important vol de narcotiques perpétré à l'Hôtel-Dieu de Québec.

La RCMP croit posséder une excellente piste pouvant la conduire à l'arrestation des auteurs.

Deux individus seraient à l'origine de ce vol estimé à plus de $5,000.

Les voleurs ont réalisé leur "coup" dans la nuit du 29 au 30 septembre, mais l'incident nous a été dévoilé seulement cette par l'inspecteur Jean Hamilton, de la Sûreté municipale de Québec.

Par ailleurs, la police signale qu'un individu, qui aurait une arme dans sa poche, a fait

Au procès de Bernier : mitraillette-fantôme

Me Jacques Bouchard, qui assume la défense d'André Bernier, accusé de participation au hold-up de $45,000 perpétré, le 17 janvier 1971, à la Fédération Coop de Dubergar, est parvenu, hier, à expliquer l'une des nombreuses assertions du témoin Michel Sévigny, relativement à la possession d'une mitrailllette de fabrication allemande et de calibre 9 millimètres qui aurait servi au vol à main armée qui est à la base de l'accusation portée contre son client.

Le témoin Sévigny, qui a été la Coop de Dubergar s'est vue obtenu hier n'ayant pu, semble-t-il, nous apporter grand-chose, sauf peut-être quelques éclaircissements à la police, mais également à l'intimée preliminaire de Bernier, a pré-vi-t-elle plus et évasif même que l'arme dont il avait été question dans sa déclaration du mois de février dernier, aurait été perdu par un dénommé Réal Fauvet et l'un de ses complices "Pyrosoto" Lefebvre, à l'occasion d'un "pot" parrainé Côté-d'Anjou-Neigets, en décembre 1970, a-t-il ajouté. Sévigny aurait lors que le vol à main armée vers un grade de sel, puisque

Témoignage ébranlé

Bien que les jurés soient au courant que les déclarations d'un témoignages du témoin Sévigny aient été pris à

tout au long de ses témoignage, déclaré que tout ce qu'il avait pu dire ou signé et assermenté qui pouvait être de nature à incriminer qui que ce soit, lui avait été dicté par la police. Cette réponse était devenue systématique dans la bouche du témoin Sévigny. Lorsque, heures, minutes ou jours après un interrogatoire, on lui demandait si quelqu'un avait pu le forcer à dire ou signer quelque chose, il répondait invariablement : "Oui, la police".

Preuve clase domain ?

Il est encore possible que la preuve de la poursuite soit déclarée close demain, mais on ignore toujours ce que sera la preuve de la défense.

Néanmoins, les observateurs s'accordent à dire que l'accusé Bernier ne serait pas appelé à témoigner pour sa propre défense, puisque, jusqu'ici, il n'existe pas de preuve à charge qu'il ne soit trouvé sur les lieux du crime au moment de sa commission.

La preuve de la poursuite est censée se clore même.

pour lui fournir les réponses à ses questions.

En l'espace de quelques minutes, les agents Gendron et Chapot ont tout démoli, ou à peu près, l'échafaudage du témoin Sévigny.

Des scènes de ce genre se répètent à des dizaines d'exemplaires chaque jour dans la ville de Québec. Si vous n'avez jamais été impliqué dans un accident, vous le serez peut-être demain. Soyez prudent.

$1 million pour la sécurité d'emploi

Le juge Deschênes rejette une requête de la CEQ

Par Guy GIROUX

Le juge en chef de la Cour supérieure de Québec, M. Jules Deschênes, a rejeté hier une requête de la Corporation des enseignants du Québec qui réclame $1 million au chapitre de la sécurité d'emploi. Le juge n'a pas voulu reconnaître comme légitimes les ententes intervenues au niveau de la table centrale, lors des négociations dans les secteurs public et parapublic en 1972, malgré les engagements pris par M. Jean-Paul L'Allier, alors ministre de la Fonction publique.

M. L'Allier avait signifié au président de la CEQ, M. Yvon Charbonneau, dans une lettre datée du 15 mars 1973, que les décisions prises à la table centrale allaient être définitives et valables pour les tables sectorielles. Par la suite, le docteur gouvernemental qui forgeait les ententes gnants à retourner au travail, tout comme les syndicats qui de la Fonction publique, se contenait pas les offres de la partie patronale qui avaient été formulées le 18 avril 1972, en regard de la sécurité d'emploi.

Poursuites

Les poursuites judiciaires suivaient donc être entreprises par la CEQ qui se sentait lésée par ces décisions. Celle-ci aurait voulu qu'un jugement soit apporté sans délai, suite à la décision favorable en ce sens qu'a-t-elle à la position qu'aurait prise par ces associations", remarque M. Deschênes, qui

Cependant, ce dernier n'a pas voulu s'opposer à l'exercice par les requérantes de leur droit réclamait un jugement déclaratoire. Le juge en chef a affirmé hier que la requête était mal fondée. Il aurait qu'elle ne tombe pas selon lui sous le chapitre des jugements déclaratoires et parce que les parties intéressées n'étaient pas toutes représentées en cour.

Anglophones

D'après le juge en chef, la CEQ a négligé de faire appel aux deux associations d'enseignants anglophones, une catholique et l'autre protestante, dont les membres sont touchés au même titre que ceux de la centrale syndicale en regard du présent litige. "Il n'est pas loisible au tribunal de présumer la position qu'aurait prise ces associations", remarque M. Deschênes, qui invoque un tel argument pour rejeter la requête de la CEQ.

Le juge en chef souligne d'ailleurs que les négociations entre les enseignants anglophones diffèrent opposés à l'idée d'une table centrale de négociations. "La table centrale a peut-être été un forum unique, mais les négociations ont eu lieu au niveau des tables sectorielles", a-t-il dit.

L'idée suivant laquelle les poursuivants à la table centrale, notamment au sujet de la sécurité d'emploi, n'auraient pu engager les parties en présence.

Charbonneau qualifie la décision de la Cour de "jugement politique"

(G.G.) — Le président de la CEQ, M. Yvon Charbonneau, a qualifié de "jugement politique" la décision qu'a rendue hier le juge en chef de la Cour supérieure de Québec, M. Jules Deschênes, qui était appelé à se prononcer sur la requête de la centrale syndicale qui réclame $1 million pour la sécurité d'emploi.

"Le juge utilise deux poids, deux mesures", a qui a condamné en Cour d'appel les trois chefs syndicaux du Front commun à un an d'emprisonnement en 1972, M. Charbonneau affirme qu'il s'est basé sur les "faits" pour les condamner alors qu'il néglige cette année les faits pour se référer à l'aspect légal des choses.

"Quand les travailleurs sont en jeu, tous les artifices de la loi sont utilisés pour rejeter leur requête", remarque M. Charbonneau.

Ce dernier a en outre souligné l'inégalité des parties devant la loi, puisqu'il est permis à l'Etat d'imposer un décret, "sans qu'on ne puisse rien y changer", ajoute le président de la CEQ.

Parade de conducteurs "pompettes"

Depuis une couple de jours, nombreux sont les automobilistes qui ont couvert devant le tribunal pour répondre à des accusations de conduite affaiblie par l'alcool ou encore d'avoir été trouvé au volant alors que leur organisme renfermait plus de 80 milligrammes d'alcool par 100 millilitres de sang.

L'un d'eux, un opérateur de chargeuse hydraulique devra passer 14 jours derrière les barreaux, puisqu'il avait reçu un avis de condamnation antérieure et, de plus, le juge lui a interdit de conduire tout véhicule moteur pour une période de trois mois.

Un coiffeur dont le test d'haleine indiquait 28, a été condamné à $100 d'amende ou 7 jours, ou à 15 jours de prison pour avoir conduit son automobile en état d'ébriété.

La parade s'est continuée avec un bûcheron qui avait "roulé" son 26 onces, et une femme qui, à son dire n'avait l'impunité que quelques petites bouteilles de bière. La police l'avait aidée à garer de son véhicule qui avait plongé dans un fossé.

à propos

HEURES D'AFFAIRES AU SERVICE DU TIRAGE

DU LUNDI AU VENDREDI
de 8.00 hres à 20.00 hres

SAMEDI ET DIMANCHE
de 9.00 hres à 12.00 hres

SERVICE DU TIRAGE
Tél. : 529-0411

La plus vieille épicerie de Québec ferme ses portes

Par Donold Charette

L'épicerie Louis Mercier et Cie, "au service de la marine" depuis 87 ans, ferme ses portes. Sans bruit, un peu embarrassé, M. Jacques Mercier, le dernier descendant d'une longue lignée de commerçants en gros vend ses dernières boîtes de conserve. Le quartier a changé, il n'y aura plus d'épicerie de la marine au 117 de la rue St-Paul. 1886, les goélettes en provenance de la Côte-Nord, de la Gaspésie et même des lointaines Iles-de-la-Madeleine font escale à Québec pour faire leurs approvisionnements. Avec Louis Mercier, le grand-père de l'actuel propriétaire, on discute longuement en se versant une grande tasse de "petit blonc" à même un des bonils placés le long du mur. L'hiver orrive et on doit ravitailler les pêcheurs dispersés le long de la côte. Sans compter les gordiens de phare qui ont possé leur commande d'épicerie en prévision des longs mois où la navigation sero paralysée.

Les pêcheurs paient comptant ou échangent leurs poissons pour du lard salé, des gros boeufs "mocluc", des pommes de terre ou du "gros gin" à $2.25 la caisse de 12 bouteilles. Louis Mercier voit son commerce prospérer, c'est tout le Bas-du-Fleuve qui approvisionne chez lui. Détenteur d'un permis de vente d'alcool, il profraichit le goulot de tous les marins qui prodlent de ce monent de répit pour lutter une "virée" en ville.

Les affaires sont bonnes et le modeste épicerie emploie 21 commis, jusqu'à ce que les bons ancnagères avec des étendarts et des numéros entrepôt dans la rue Sous-le-Cap. Cependant, peu à peu, la navigation maritime se transforme et les petits commerces se sont établis dans l'estuire du St-Laurent, et les goélettes ne font plus escale à Québec. En 1916, la loi Scott retire les permis d'alcool aux épiciers, les grandes tablettes remplies de bonteilles de boissons fortes qui occupent près de la moitié du magasin deviennent inutiles.

Un autre Mercier a pris la relève mais les offoires ne seront plus jamais les mêmes. Les réseaux de navigation se sont déplacés et les épiciers, privés des importants revenus relatifs à la vente de l'alcool, doivent affronter une nouvelle concurrence celle des grandes chaînes.

"Ce vous arrache le cœur"

Au 117 de la rue St-Paul, dans un quartier bouleversé par le progrès, la petite épicerie regarde ses voisins se transformer en antiquaires.

Bien que les marins aient passablement déserté la rue St-Paul, le vocation première du commerce apparaît sur l'affiche "pourvoyeur des marins".

En 1886, l'épicerie Louis Mercier était le lieu de rencontre et d'approvisionnement de tous les navigateurs qui sillonnaient le St-Laurent.

Pour M. Jacques Mercier, c'est toute une époque qui prend fin; "ça fait mal de voir la lignée s'arrêter".

M. Jacques Mercier, assis à la fenêtre de son commerce, semble pour justifier la fermeture du commerce : "Ça vous arrache le cœur une boutique belle lignée qui ne peut pas survivre. J'aimerais pour des raisons de santé, arrêter le travail, mais le fait d'y aller tous les jours me donne l'impression que je travaille encore. Je pensais bien le mener un peu plus loin. Que voulez-vous, on ne vit pas avec des souvenirs."

Des clients, presque toujours les mêmes viennent régulièrement faire leur marché. On est pas un supermarché à cluine, les clients sont des amis". La maison Mercier qui a près de deux cents ans, est devenue un monument historique. Un antiquaire se propose de louer le local laissé vacant. Dans quelques années, cette partie du Vieux-Québec sera sans doute réservé à l'épicerie de son grand-père. Le passé, pour certains, est devenu un commerce payant.

Parents !

Devenir comédien, c'est la chance pour le jeune garçon de compléter sa formation. La liveur de fournaux développe le sens des responsobilités, apprend la valeur de l'argent, tout en s'initiant au contact avec le public.

Envoyez votre fils à l'école de la vie. "A propos" est prêt à lui donner sa chance.

Pour information

à propos

529-0411

à propos est publié et imprimé par l'Action Sociale Limitée, 3, Place Jean-Talon, Québec 2, Membre de l'ANC

Editeur : Julien Sévigny
Directeur de l'information : Pierre Laliberté

Téléphone : 522-4171

à propos

Aaron et l'avortement

Encore trois coups de circuit au moment où j'écris ces lignes et Hank Aaron égale le record de Babe Ruth; un autre et il l'abaisse. Grand moment dans l'histoire du baseball, vous pensez ? Sans doute; mais dans l'histoire de la morale aussi, peut-être, de la politique, voire de la métaphysique...

Magnifique occasion de connaître son opinion sur quelques questions que nous empêchent de dormir : peut-on instaurer par la voie démocratique un régime marxiste ? Evidemment est-il un crime seulement au Québec ? doit-on nager tout nu pour oméliorer des records ? Et s'il était exercé à frapper tout nu peut-être qu'Aaron aurait depuis longtemps pulvérisé le record du Babe! Enfin, lui, Hank Aaron, nègre noir, il a sûrement quelque chose de valable à dire aux nègres blancs.

Cette morale de poser des questions de morale aux comédiens, des questions de politique aux physiciens, des questions de langage aux illettrés, certains la ridiculisent et la dénoncent; nous allons faire un effort pour la comprendre. Les dieux ne savent-ils pas tout ? Dieux de la scène, dieux du sport, dieux du ciel.

Il est normal (hé oui !) qu'on leur pose de telles questions. On ne comprend pas, par exemple, que Gilles Vigneault, virtuose dans son domaine, soit compartimenté au point de n'avoir rien de piquant à dire sur la psychologie féminine, la morale ou la politique. La bêtise ne consiste pas à lui poser des questions sur le problème des anguilles du Saint-Laurent; elle consisterait, pour lui, à y répondre.

Les spécialistes résistent difficilement à la tentation de trancher toujours net même en dehors de leur domaine. Si éloquent il y a un moment, comment se résigneraient-ils maintenant à se brouiller ? C'est ainsi que, récemment, quatre vedettes féminines dévoilèrent un secret d'artistes en prenant publiquement position en faveur d'un avortement aussi libre que l'extraction des dents.

Je ne règlerai pas le problème de l'avortement en deux colonnes noines. Je me bornerai aujourd'hui à relever l'opinion de l'une des quatre vedettes qui trouve "incroyable" que le gouvernement s'immisce dans une affaire qui, selon elle, ne concerne que la femme enceinte et son médecin. Ne vous en déplaise, Madame, le devoir incombe parfois au gouvernement de mettre son nez dans le ventre des femmes enceintes comme il incombe au gynécologue d'y plonger les doigts.

La société est un organisme naturel, composé de citoyens comme chacun de nous est composé de cellules. Personne d'entre nous, si on lui annonce qu'il a un cancer, ne lancera un "Pauvh ! celo ne me regorde pas; c'est le problème de mes cellules". Chacun vit attentif à ses cellules, qui l'engoissent chaque fois qu'elles développent la moindre protubérance et le plus petit grumeau.

Il en est de même dans la société. D'une part, la prolifération inconsidérée des individus est à la société ce que le cancer est à l'individu. D'autre part, il peut exister en cette matière un problème de pénurie. Et l'autre menacent également la société dans son existence même. Et il existe un instinct de conservation des sociétés comme des individus. C'est pourquoi le gouvernement porte à la pénurie comme à la surabondance un intérêt vital. Et l'avortement concerne la femme enceinte, le médecin et le gouvernement. Dommage pour l'unanimité qui se dessine chez les artistes.

On m'objectera que l'immigration est un remède infaillible contre le péril marie. Eh bien non: l'immigrant semble bien qu'il est dans la situation de l'organe greffé; toujours menacé par le phénomène de rejet.

Martin BLAIS

SOEUR SOURIRE ARRIVE À DORVAL

Le lecteur

Formation personnelle ou sexuelle ?

"Au cœur de tout homme, un cochon sommeille" : en cette pointe au fond d'un cruel, j'en sourris, c'est tellement vrai ! Et latit encore à le sommeil léger, grogne au moindre appel et, insatiable, n'espère qu'avec son propriétaire.

En étudiant de nous, un instant toujours éveillé au plaisir avoué plonge ses racines à travers les âges jusqu'à Adam.

C'est un fruit rebelle au dressage. Il n'accepte que "tel qu'il pousse". On se fie qu'à ses cuques. En effet, selon d'aucuns, certains fruits tourne en rugo aveugle ou monstrueuse.

Par son programme de FORMATION PERSONNELLE, le ministre de l'Education entend fournir aux jeunes, des éléments, une intuition aux mystères de la vie. Une connaissance profonde, mûrissez à quelques expériences gratifiantes, présentent comme une base, rière au vice, une prévention ou une thérapie. Les auteurs du programme ont-ils tra- vu, ignorent pertinemment la cela ? Leur philosophie est fondé "préventive" et "prévention".

Une chose m'intrigue : les tenants de la précocité sexuelle sont-ils adultes? Ont-ils évolué normalement? Ont-ils des enfants? Quels sont leurs critères de maturité? Ont-ils le même menta- tal requis par leur fonction? Seraient-ils eunuques de corps et d'esprit ?

La cécf du mystère n'est- elle pas cette frayale d'innocence des penchants trop longtemps emprisonnés par une morale génumet? On veut libérer l'humanité de toute contrainte, de tout scrupule, de toute retenue. C'est l'enterrement du sens moral. On prostitue la maîtrise de la bicyclette pour forcer enfin les portes de l'endurne. On appelle ça HUMANISER l'éducation et ça l'aide pour l'ANIMALISER !

Deux lois sollicitent les énergies humaines : une d'accension, l'autre de chute- quand les forces de l'une sont détournées au profit de l'autre, c'est le règne de la mélancolie et le retour à l'homo pitheca.

Chrétienne ou païenne, la religion a toujours été un facteur prépondérant de civilisation. Les principes religieux ont façonné l'existence d'une nerale de citeau en Europe. On boude la religion pour que l'Eglise légalise les pecnés capitaux et supprime les décalogues.

Les Rebgnes ne sont pas tous morts qui ont approuvé le Catéchisme du Diocèse. Ils substituent cependant une catéchèse déroutante où la notion du péché disparaît et où la débauche, estampillée AMOUR, s'extériorise sans crainde aucune sans remords. Le sans frein moral, la dissolution devient épidémique.

Nous, les parents, n'y comprenons plus rien. Nous ne voulons pas, nous ne sommes pas attardés naïfs dubitatifs, légement trompés, triclés et étranglés à la doctrine d'anarchisme à la doctrine d'irresponsabilité risquent leur salut éternel.

Leurs Eminences et leurs Excellences auraient-elles le temps de nous éclairer sur les normes actuelles du permis et de l'interdit, sur l'utilité ou la futilité des directions et de la prière et sur les nouveaux critères d'appartenance à l'Eglise catholique ?

Une réponse, pas trop cerfiée, rassurerait l'ange d'or.

Lucien Caron,
710, Pie XII,
Ste-Foy 10.

à propos des autres journaux

La fin du suspense

L'éditorialiste Claude Ryan écrit dans Le Devoir que M. Bourassa a pris une décision importante en mettant fin au suspense qui entourait son avenir politique. Enfin, il écrit qu'au moins nous pourrons bientôt connaître les intentions réelles du premier ministre au sujet de l'avenir politique du Québec. Il ajoute, il est vrai, que "les trois autres partis politiques ne se trouvent pas désavantagés par rapport aux libéraux". Enfin, il croit qu'une campagne électorale courte que ce le passé éclairait sera, rayon d'un trait d'intention de la population.

Baie James

Une chose qui apparaît certaine, au moins, à l'heure actuelle, c'est que la campagne électorale au Québec est le vaste projet de développement hydro-électrique de la baie James, déclare l'éditorialiste du journal The Globe and Mail de Toronto. On a déjà dépensé plusieurs millions de dollars du fonds consolidé du revenu, et, pour construire des routes d'accès et des places d'atterrissage, mais on ne semble pas avoir une formu- lation à Québec, on a Ottawa, que le projet vaut le coup d'œil ou d'oreille qu'il en faut. Le coût de dommages que le bois, la mousse, la tourbe devront subir pour faire place au gouvernement Bourassa a présenté les deux semaines écoulées du projet, écrit-il.

Mois d'orage

"Elections, le 29 octobre, a donné M. Bourassa. La bataille est engagée. Mener à bien tout se déroule le plus démocratiquement du monde. Nous connaîtrons encore cette année, pour la troisième fois en sept ans, Gérard Colombes dans le Montréal-Matin. Les forces adverses ne peuvent pas, ou ne peut plus, s'organiser dans la hâte, que les populistes ne le font pas moins que les créditistes pour assez bien préparés, mais ils ne peuvent pas, l'Unionnationale aussi, mais la volonté de quelques tous de garnir.

Les intersections à la haute-ville ou l'école des pilotes pour les courses en 8

Par Mario Roy

Il est étonnont de constator à quel point les voies routières, et surtout les intersections des ces voies, ne rencontrent plus aucun critère de sécurité. Surtout si l'on pense à la haute-ville où s'entosse pourtont une mosse considérable de véhicules à l'heure d'entrée et de sortie des bureaux. Lo technique moderne dispose de plusieurs solutions pour régler le problème des croisements. Lo pre-, qui existe depuis que le premier homo sapiens a dû céder le passage à un dinosaure qui le croi- nait dans une quelconque plaine préhistorique: le pononceau triangulaire: CEDEZ ou YIELD qui, pour être efficace, doit être observé. On le retrouve, entre autres, à l'intersection d'Aiguillon-Rotine, à l'usage des automobilistes qui viennont sur la rue d'Aiguillon, généralement à une vitesse trop élevée pour être copables d'arrêter ou même de le voir.

Une deuxième solution, plus récente de quelques- milliers d'années, puisqu'elle ne remonte qu'à l'époque où un Arabe, dans son langage, dit à son cheval : Woo..., sur un ton qui n'admettait ni réplique. Trève de plaisanterie, on en use et on en abuse de la signalisation lumineuse, qui à la haute-ville on le retrouve partout, quotidiennement aux coins des rues par intersection s'il le faut ! C'est ainsi qu'au croisement D'Aiguillon-Ste-Geneviève, D'Aiguillon-Delisle, par exemple, ce sont ceux-là, les automobilistes, devenant des deux directions possibles (puisque ceux-ci ne peuvent sont à sens unique) doivent répondre à un arrêt obligatoire. Dans un exclu imposé de prudence, tout le monde arrête en même temps, tout le monde repart en même temps et ainsi de suite jusqu'à ce qu'un téméraire s'amène, pousse, et q

Les journalistes se sont repris

Après avoir annoncé des élections générales ou Québec pour le 29 octobre au cours d'une émission télévisée, enregistrée à l'avance, le premier ministre Bourassa a accepté hier de rencontrer les journalistes de la tribune parlementaire.

Bourassa n'a pas donné l'ordre à son parti de refuser les contributions de la pègre

Par BERNARD RACINE

QUEBEC (PC) — Le premier ministre du Québec n'a pas donné instruction au Parti libéral de refuser les contributions provenant des compagnies étrangères ou du monde interlope, a-t-on appris hier au cours de la conférence de presse donnée par M. Robert Bourassa.

"J'ai donné des instructions à mon parti de refuser les contributions pour les raisons que nous avons prises pour nationaliser les richesses naturelles, pour les politiques sociales.

"Nous proposons aux Québécois les politiques qui nous semblent les plus propices à leur bien-être et au bien commun et nous ne sommes d'aucune façon liés, de quelque manière que ce soit, aux questions de caisse électorale. Nous sommes prêts, quand même, à apporter des réformes".

M. Bourassa a ajouté à une autre moment:

"La meilleure preuve qu'on a les mains libres, c'est qu'on a établi cette enquête publique sur le crime organisé, qui fait mal à la pègre d'une façon particulièrement évidente".

Principe

Après plusieurs questions touchant la caisse électorale, le premier ministre a déclaré:

"C'est un principe qui existe et qui a toujours existé dans le Parti libéral, qui fait l'objet du gouvernement libéral depuis plusieurs années, que ce soit, vis-à-vis ce principe quelle compagnie".

Se référant ensuite au problème financier qui assaille présentement les partis politiques, M. Bourassa a déclaré:

"Je n'ai pas vu tellement de commentaires sur les mesures que nous avons prises pour favoriser les entreprises québécoises dans le système financier et les institutions canadiennes très puissantes. C'est une preuve que, vis-à-vis nos politiques pour diriger le Québec...

"Je ne sais pas s'il y a eu des contributions de la part des grandes banques anglaises à la caisse électorale du Parti libéral, mais jusqu'à présent aucun député ne le sait. Ni à la Banque nationale ni à la Banque Royale dans le système financier, nous avons pris les décisions.

"J'ai reçu des lettres de prudence de banque, disant qu'ils regrettaient le désengagement du gouvernement, mais ce n'est pas l'appel d'une contribution électorale qui m'a empêché d'agir dans ce secteur-là".

Pègre

Au sujet de la contribution de 50,000 que M. William Obront, qui passe pour un chef de la pègre montréalaise, a affirmé, devant la Commission d'enquête sur le crime organisé, avoir faite à la caisse du Parti libéral, M. Bourassa a évité d'exprimer que cette déclaration avait d'inexact, se contentant de noter qu'il n'était pas question de nier ou d'infirmer ainsi d'une façon. J'ai dit que nous avions des informations qui n'ont été données à personne et que nous ne donnerons pas pour diriger le Québec...

"Je ne sais pas s'il y a eu des contributions de la part des grandes banques anglaises à la caisse électorale du Parti libéral, mais jusqu'à présent aucun député ne le sait. Ni à la Banque nationale ni à la Banque Royale dans le système financier, nous avons pris les décisions.

"J'ai reçu des lettres de prudence de banque, disant qu'ils regrettaient le désengagement du gouvernement, mais ce n'est pas l'appel d'une contribution électorale qui m'a empêché d'agir dans ce secteur-là".

Vigilance

Aux journalistes qui ont soulevé la question au cours de la conférence de presse qu'il a donnée mercredi après-midi, M. Bourassa a carrément répondu qu'il n'a nullement pas "de permission à demander à personne" quand il voulait parler à la population.

L'identité de la tribune de la presse parlementaire, de son côté, a demandé à la Fédération professionnelle des journalistes du Québec, dont il a adhéré au Conseil de presse du Québec, d'exercer "la plus grande vigilance, au cours de la campagne électorale quand au respect du droit du public à une information libre et complète".

Prérogative

C'est une prérogative du premier ministre d'annoncer la tenue d'élections générales et par conséquent, de choisir la façon de les annoncer. Mais les membres de la tribune ont trouvé étrange que le premier ministre n'ait fait aucun cas de la presse parlementaire à cette occasion.

Les journalistes ont souligné qu'il n'était pas exact de dire que M. Bourassa s'était adressé directement à la population, comme le disait un communiqué du parti libéral publié mardi soir.

Ils ont noté que M. Bourassa s'était adressé à la population "par le truchement d'un message enregistré, probablement avec un grand soin, la nuit précédente".

Espoir sérieux pour Lévesque

M. Lévesque et son équipe du Parti québécois estiment dans la même électorale le "vrai" espoir d'arriver à former le premier gouvernement souverainiste du Québec.

Le chef péquiste a déclaré hier à Joonquière, lorsqu'il a été questionné sur les chances de son parti.

"Une multitude d'électeurs qui, dit-il, à force de propagandes frauduleuses et terroriste et de fictions sacrifiées à 100,000 exemplaires avaient voté en 1970 pour cette même chance d'un statu quo dépassé, sinon vieux, maintenant qu'ils font que ça change".

Le chef du budget d'un Québec indépendant, exécuté à car et à ci par le premier ministre Bourassa ces derniers temps, sera enfin connu dans ses principales lignes au tout début de la campagne. "Il démontrera à tous ceux, dont la participation ou la peur ne boivent pas les yeux, à quel point nous en sommes exploités".

Recordant d'assurance et d'optimisme, M. Lévesque affirme: "Voilà l'étape que nous pouvons aujourd'hui proposer avec la plus entière confiance aux électeurs québécois.

SUPPLEMENT DANS à propos DIMANCHE

à loisir

TARIFS DES ABONNEMENTS

Vente au numéro $0.15 par jour — $0.25 le dimanche

Abonnement à l'année $45

Faire parvenir votre remise à

à propos

C.P. 1727 — GIK 7K9, Québec, Qué.

Coupon d'abonnement :

Nom : .....

Adresse .....

Montant inclus : .....

Journalistes inquiets

QUEBEC (PC) — L'exécutif de la tribune de la presse parlementaire s'est inquiété, lors du précédent arrêt mercredi par le premier ministre Bourassa, de l'attitude manifestée à la télévision, plus tôt qu'au cours d'une conférence de presse.

L'exécutif des journalistes a fait parvenir mercredi matin à M. Bourassa une lettre dans laquelle ils déplorent qu'on ne leur ait pas donné l'occasion d'interroger le premier ministre à la suite de sa déclaration.

Selon le chef du PLQ

Tous les ministres étaient d'accord pour tenir des élections à l'automne

QUEBEC (PC) — Le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, a déclaré qu'il était "faux" de prétendre que quatre de ses ministres étaient opposés à sa décision de tenir des élections générales à l'automne.

Au cours d'une conférence de presse, mercredi après-midi, alors qu'il répondait à diverses questions orales, M. Bourassa a reconnu que "différentes opinions" avaient été émises lors du conseil des ministres.

Le premier ministre a cependant ajouté qu'il était "absolument faux" que quatre ministres étaient opposés à la décision de tenir des élections générales à l'automne.

Au cours d'une autre conférence de presse, mercredi après-midi, alors qu'il répondait à diverses questions orales, M. Bourassa a reconnu qu'un plus stratégique, peut-être plus favorables à une élection, mais qu'il est faux de dire que quatre ministres étaient opposés à une élection des cet automne".

M. Bourassa démentait ainsi un article du quotidien "The Gazette", publié en matinée voulant que MM. Jean-Paul L'Allier, ministre des Communications, Guy Saint-Pierre, ministre de l'Industrie et du Commerce, Raymond Cirmeau, ministre des Finances, et Jean Cournoyer, ministre du Travail et de la Main-d'oeuvre, se soient opposés à la décision de leur chef.

Bourassa ne veut pas de débat télévisé

QUEBEC (P.C) — Le premier ministre Bourassa n'a pas voulu répondre aux journalistes qui lui demandaient hier l'idée d'un débat télévisé entre les chefs des quatre partis politiques provinciaux.

Au journaliste qui l'interrogeait à ce sujet, au cours de la conférence de presse d'une heure qu'il a donnée hier, M. Bourassa s'est contenté de répondre qu'il n'avait jamais apporté de réponse concernant la télévision pour annoncer les élections au lieu de les annoncer au cours d'une conférence de presse, "comme j'ai l'intention de le faire, parce qu'on est en train de s'attaquer à des gens qui étaient sans décence".

D'ailleurs, a-t-il dit, les différents partis qui font la lutte au pouvoir n'ont pas l'intention d'en faire de même.

Manger!

Poudre adhésive PASTEETH ultra-forte.

Plus sûre pour ceux qui portent un dentier.

Le Cougar XR-7, entièrement redessiné pour 1974

MERCURY
LINCOLN

La direction et le personnel vous invitent cordialement à la

PRÉSENTATION DE SES MODÈLES "1974"

maintenant en montre

Montcalm Automobiles Inc.

"Votre garage de confiance"

901, 1ère Avenue — 529-2131

DÉPARTEMENT DES VENTES OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'À 10 HEURES

Le nombre des non-fumeurs augmente

Selon un rapport de Statistique-Canada, la proportion des non-fumeurs augmente au Canada, particulièrement chez les hommes.

Rendues publiques mercredi par le ministre de la Santé nationale et Bien-être social, M. Marc Lalonde, les statistiques indiquent que l'augmentation globale de la proportion des non-fumeurs a été possible malgré une augmentation marquée des jeunes filles fumant la cigarette.

Seulement 2 Canadiens sur 5 fument la cigarette régulièrement.

La plus grosse augmentation de la proportion des non-fumeurs a été enregistrée en Ontario et en Colombie-Britannique et la moins-élevée au Québec, qui est la région du Canada où on fume le plus.

Le ministre de la Santé a souligné le besoin de mettre sur pied des services efficaces de lutte sur une base communautaire où ils auront le plus d'impact.

C'est assez!

Bien que sa campagne ait lâché prise, cet adolescent de 17 ans continue à "bouffer" joyeusement des fèves; son ardeur lui a permis de dépasser le record mondial qui était de 1,510 fèves; il a réussi à ingurgiter la patrion "gargantuesque" et "pantagruélique" de 1,740 fèves prises au cure-dent. Sa campagne s'est lassée après avoir atteint la marque respectable de 1,600. Après ce demi-succès, la jeune fille a cependant cru sage de joindre le rang des "has bean".

UN SUPPLEMENT DE 32 PAGES le dimanche dans "à propos"

Horaire TV
Choix d'émissions
Cinéma
Reportages
Spectacles
Gastronomie

à loisir

La hausse des prix dans l'alimentation serait attribuable au bouleversement du système monétaire international

La hausse des prix dans le domaine de l'alimentation au Canada serait attribuable au bouleversement du système monétaire international au cours mondial des céréales et à la pénurie mondiale d'aliments.

Telles sont les principales conclusions auxquelles sont parvenus les membres de la commission de surveillance des prix à l'alimentation dans leur deuxième rapport trimestriel rendu public hier à Ottawa.

Le rapport de quelque 35 pages étudie le taux anuel de variation des revenus et des prix à la consommation ainsi que les taux d'augmentation des prix de gros des produits agricoles.

La commission, à la suite de ces constatations générales, estime donc que la hausse des prix des aliments au Canada n'est pas devenue incontrôlable.

En effet, les augmentations des prix dans le domaine de l'alimentation au détail, dit-il précise, que les variations de l'offre et de la demande sur les marchés nationaux.

Bouleversement

Le bouleversement du système monétaire international a entraîné l'appréciation certaines devises par rapport au dollar canadien, rapporte la commission dont le président est Mme Beryl Plumptre.

La valeur du dollar canadien a été augmenté de 30 pour cent, ce qui a provoqué, selon la commission, une augmentation du prix du bœuf dissocié.

Par contre, le Japon, dont la monnaie a faiblement été appréciée, disposent d'un surplus à la récente montée

leur permet de se procurer vendu une hausse du prix des produits alimentaires de du pain.

En ce qui touche le sous-facteurs défavorables, de sécheresse dans certains pays mission constate plusieurs européens, il y a eu pour-mes de son rapport pour re mesure d'atténuation provisoire les augmentations étiques, lesquels sont utilidans les prix du blé, ce qui a pris-ces dans la provende.

Le prix du boeuf est à la baisse

Le consommateur peut réjouir: le prix du bœuf est à la baisse.

Cette baisse ne cor respondra possiblement pas à la récente montée

Le consommateur peut également, mais un relevé effectué par La Presse canadienne démontre que depuis le 28 août, le prix de la livre de bœuf a fléchi de 11 cents.

Les produits tels que les saucisses de bœuf et le steak haché se vendent également à un prix inférieur comparativement au mois dernier.

Le gérant-général adjoint de Canada Packers, M. Fred Ladly, a prédit au cours d'une interview que le prix du bœuf pourra baisser encore davantage avant de se stabiliser au cours du mois d'octobre.

Il a expliqué que la baisse du prix de l'alimentation des bestiaux était à l'origine du fléchissement du prix du bœuf.

Par contre, le gérant-général du Conseil des distributeurs de viandes, a déclaré qu'une baisse similaire était improbable en ce cas du prix du porc.

MAINTENANT
EN
VEDETTE
À LA FICHE
DAVE MARTIN
LA NOUVELLE ORLEANS
PLACE LAURIER

Créé en 1930, le **Central téléphonique de l'Université Laval** reçoit de 450 à 500 appels par jour, de l'extérieur du campus. Les téléphonistes acheminent les appels vers diverses personnes ou services de l'université, auxquelles de réguliers abonnements demandés par des correspondants qui leur sont adressés. Quatre téléphonistes, trois jeunes et deux à temps partiel œuvrent sous la direction de Mme Madeleine Lefèvre, responsable du Central téléphonique. En réponse aux demandes d'information du public de 8 h. à 18 h. en semaine, et de 9 h. à 13 h. le samedi. Le numéro du central est 656-5121.

A l'occasion du 50e anniversaire de la fondation de la Maison Jésus-Ouvrier, on célébrera commémoratif du Père Lelièvre est offert à tous ceux qui voudront bien en faire la demande. De plus, la population est invitée à participer aux cérémonies qui auront lieu dimanche à la maison Jésus - Ouvrier, en l'honneur de cette commémoration.

☆☆☆

Le Club Vente-Publicité de Québec Inc. organise un dîner d'information professionnelle sur les techniques orales, appliquées à l'entreprise aux niveaux de la gestion, de la production, de la distribution et de la vente. Ces exposés auront lieu le mercredi 3 octobre à l'hôtel Bellevue, de 18 h. à 21 h.

☆☆☆

Jean-François Bertrand sera présent à la convention annuelle du comité de Lotbinière qui se tiendra demain soir à l'Auberge Pilotte de Laurier Station, alors que sera présenté le candidat Robert Bergeron. L'orateur invité sera Claude Morin, ancien député dans le comté de Louis-Hébert.

On se prépare fébrilement à la prochaine saison de motoneige. Dans quelques jours, ce sera le temps de faire démarrer sa motoneige.

Le Service alimentaire de l'Université Laval, a offert, dans sa cafétéria du Pavillon Pollack, au 1973-74, 492,153 repas, soit 97,004 déjeuners, 247,000 dîners et 215,000 soupers. Au cours de la même année 19,182 repas ont été servis dans la salle à manger des professeurs de l'université. Par ailleurs les distributrices automatiques que l'on retrouve un peu partout sur le campus ont permis la vente de 1,116,000 cafés, 589,310 confiseries de lait, 882,200 paillasses, 503,200 boissons gazeuses, 811,262 infusés de chocolat, 382,000 soupes-repas, 381,200 froids 271,400 eaux de consommation, 146,000 sandwich, 346,200 soupes, 6,000 yogourt, 396,000 bouteilles de bière ont été mises sur le campus de l'université en 1973-74, dont 70 pour cent par les étudiants canadiens.

Environ 2,000 militaires participeront cet automne après-midi, aux cérémonies organisées en l'honneur du nouveau commandant de la Force Mobile, le Lieutenant-général Stanley C. Waters, qui effectuera sa première visite officielle à la base de Valcartier.

☆☆☆

Du 18 septembre au 16 octobre, de nombreuses manifestations économiques culturelles, sportives et folkloriques sont le titre "Liège accueille les pays de langue française" aout organisées par la municipalité de Liège en Belgique. Une délégation d'citoyens québécois se rendant à la foire annuelle de Francfort participeront à ces activités, dans le cadre du "Mois de la francophonie".

La citrouille: un signe avant-coureur de la saison froide.

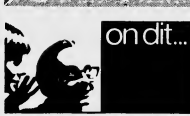

L'amour de la mécanique est l'une des raisons qui ont poussé **Louis Chevalier** à entreprendre l'étude en génie. Fermier, Lévisien et montréalais de 22 ans, il vient de terminer ses études pour devenir officier de la Force régulière des Forces armées canadiennes. Il deviendra, au titre de stagiaire en aéronautique avec le grade de lieutenant. Diplômé de l'université McGill, Mlle Chevalier est la première femme à être admise au programme de formation en aéronautique de l'armée canadienne.

☆☆☆

Un banquet marquera la dixième anniversaire d'existence de la **Commission scolaire régionale Portneuf**. Le président, M. Jacques Desaulniers Desaulniers a 17 h. Le repas sera précédé par les étudiants adultes du cours de cuisine professionnel.

Une importante partie du Commandement de la Défense aérienne (ADC) du Canada doit être mise à la disposition du Commandement des forces canadiennes en Europe (CAFE) dans le cadre de l'exercice annuel d'entraînement de l'OTAN, Reforger 74, qui se déroulera, du 3 au 5 octobre, au-dessus du Manitoba, l'Ontario et le Québec et des provinces maritimes.

☆☆☆

N'oubliez pas que samedi le 29 septembre c'est la fameuse marche pour **ARMP**. Un bon petit coup de pied à donner.

☆☆☆

L'éditorialiste bien connu **Jules Héroux de CJRP** a gagné un voyage aller-retour pour deux au pays de Saint-Jean Canada, lors d'Expo-Québec. Jules attendra à l'hiver pour aller se faire "chauffer la couenne".

Dans le cadre du programme de réaménagement du Château Frontenac, l'étage de la terrasse du château sera converti en une réplique de l'un des premiers villages canadiens-français. Ce secteur comprendra un mall spacieux pour la détente et la promenade dans les boutiques.

Lady Jane Wellesley qu'un journal populaire britannique a voulu qualifier de "la plus belle femme du prince Charles, a été choisie par la Londres que cette information était "totalement absurde". "Cette histoire, a ajouté Lady Jane, est fausse de bout en bout". Par contre, le gérant-général adjoint de Canada Packers, M. Fred Ladly, a prédit au cours d'une interview que le prix du bœuf pourra baisser encore davantage avant de se stabiliser au cours du mois d'octobre.

Il a expliqué que la baisse du prix de l'alimentation des bestiaux était à l'origine du fléchissement du prix du bœuf.

Par contre, le gérant-général du Conseil des distributeurs de viandes, a déclaré qu'une baisse similaire était improbable en ce cas du prix du porc.

L'Association des cinéastes du Québec tiendra un fin de semaine d'études sur le thème **"Le cinéma et les gouvernements, son congrès annuel. A cette occasion, l'association a accumulera dans ses rangs de nouveaux membres, qui ont gradué récemment. Le congrès, au cours duquel plusieurs conférenciers partageront la parole, se terminera le 30 septembre.**

☆☆☆

Après entente avec Marcel Dubé, les productions mutuelles pro-

Plus de 20,000 personnes ont assisté à la présentation des voitures modèles 1974, en fin de semaine dernière chez Tenguay Automobiles Inc., à Lévis. Des spectacles ont alors été donnés par les populaires vedettes Renée Martel, Jacques Boulanger et Willie Lamothe. Ci-haut, une photo de l'atmosphère qui y régnait.

bre, après trois jours de délibérations.

☆☆☆

Le ministre de l'Agriculture, M. Normand **Toupin**, sera l'hôte des **Jeunes Naturalistes du Québec** au congrès provincial qui se tiendra à Rimouski, les 29 et 30 septembre.

☆☆☆

Après entente avec Marcel Dubé, les productions mutuelles produiront un film basé sur le livre "Les Beaux Dimanches". Le film devrait être terminé au printemps 1974.

☆☆☆

Depuis l'été dernier, les Québécois ont appris bien Edgar Morin sont le premier chercheur français invité par le ministère québécois de l'Immigration, qui œuvrera à été commandé par un institut canadien anglais aux préoccupations de l'homme. Edgar Morin sera à Québec du 27 au 30 septembre. Il donnera une conférence d'ouverture du colloque organisé par le ministère lui-même, à 20 h., à la salle 16 du Pavillon de Koninck, de l'université Laval.

☆☆☆

Depuis près d'un mois, deux nouveaux animateurs sont au micro de CKMF, 97.5 FM. Il s'agit de Jean Fraser et de Florian Sauvageau encore tout récemment directeur de la rédaction au Soleil. Durant ces 60 minutes, ces animateurs nous parlent des événement économique.

La femme et les élections du 29 octobre

Seulement quatre candidates jusqu'à aujourd'hui

par Carole CADORET

La politique fait-elle encore peur aux femmes ? Ou encore trouvent-elles que ce n'est pas leur place et, celui-ci ? Voilà les questions que nous avons le droit de se poser à l'annuaire des élections provinciales prévues pour le 29 octobre.

Nous avons fait un petit sondage auprès des partis politiques pour avoir une idée de la représentativité des candidatures féminines pour briguer les suffrages aux élections.

Chez les Créditistes, une seule femme est présentement dans la lutte. Mlle Laurette Marleil, femme d'affaires dans l'industrie de verre à bouteilles, se présentera dans le comté de Rosemont. Selon M. Hains, secrétaire général du parti créditiste, il y a présentement deux autres femmes candidates dans l'est de la province.

Au Parti libéral, nous nous sommes rendus pour le moment que la candidature de Mme Jean Lapointe, présidente du Parti libéral du Québec. Les membres de l'association de comtés devraient choisir d'ici une dizaine de jours des candidates. Aucune candidate dans l'est du Québec. Mme Bacon se présentera dans le comté de Bourassa.

Deux femmes se présentent sous la bannière du Parti québécois. Il s'agit de Mme Louise Cuerrier, enseignante et mère de 5 enfants au service du comité de Soulanges, et Mme Marie Vallée dans le comté de Vieux, Mme Vallée est présidente du mouvement des femmes démocrates.

Le parti Union nationale, qui a présenté 92 candidats aux élections générales de 1970, n'a présentement que 4 femmes candidates dont possibilité d'autres femmes. Aucune n'est élue. Aucune ne se représentait aux élections générales de 1970.

Au Parti, nous ne pouvons prévoir la candidature de plus ou 6 femmes puisque ce n'est définitif puisqu'on annonces prévues ces jours-ci. Les noms des candidats qui seront dans la liste.

Au total, quatre candidates sont donc choisies officiellement, dans les quatre partis sur une possibilité de 92 candidates. Il est trop tôt pour avoir une idée juste du nombre de femmes qui seront dans la politique active lors du 29 octobre mais il est à prévoir que le pourcentage ne sera pas représentatif de la population féminine du Québec.

Mme Marguerite Tremblay, de Montréal, se rendra à Londres pour y subir un traitement pour une maladie d'yeux. Son voyage a été rendu possible grâce à la collaboration du gouvernement québécois et de l'institut national des aveugles.

Le service de placement étudiant a bien fonctionné

QUÉBEC (PC) — L'ouverture, le mois dernier, du service de placement étudiant a été largement devancée puisque plus de 22,000 étudiants ont bénéficié d'emplois au moyen de la nouvelle agence.

C'est ce qu'a révélé, mercredi le ministre responsable de ce service, M. Léonce Cholette, lors de l'étude des crédits du Conseil exécutif.

Quoiqu'il n'ait pas voulu donner le pourcentage exact pour un an de l'avant par le gouvernement avait été un succès. Ce programme, par lequel le gouvernement remboursait à l'employeur la moitié du salaire versé à un étudiant jusqu'à concurrence de $45 par semaine a permis à plus de 5,000 étudiants de trouver un emploi.

Quoiqu'il n'ait pas voulu donner le pourcentage exact pour un an de l'avant par le gouvernement avait été un succès. Ce programme, par lequel le gouvernement remboursait à l'employeur la moitié du salaire versé à un étudiant jusqu'à concurrence de $45 par semaine a permis à plus de 5,000 étudiants de trouver un emploi.

Par ailleurs 8,303 étudiants ont travaillé dans les ministères et offices gouvernementaux et les organismes parapublics. Ainsi, jusqu'à 3,400 étudiants ont trouvé un emploi dans des industries non subventionnées et 200 ont profité d'une subvention pour travailler à l'étranger, surtout en langues étrangères en Angleterre ou au Mexique.

Enfin, 2,500 étudiants ont travaillé à des projets de diverses communautés, notamment à la coopérative Prévi du Canada et 61 sur des projets de la Zone Impériall Ouest.

Les recherches n'accusent encore aucun progrès

MONTRÉAL (PC) — Le traitement du cancer du sein n'a pas révélé aucun progrès depuis 40 ans.

C'est ce qu'a affirmé, mercredi, le Dr John Wolfe, de Detroit, au cours d'une conférence prononcée devant quelque 1,100 médecins nord-américains réunis en congrès à Montréal.

Aux délégués de l'American Surgical Society, le Dr Wolfe a fait remarquer que 26 pour cent des femmes atteintes d'un cancer au sein avaient elles-mêmes découvert une tumeur pour ensuite consulter un médecin.

Le Dr Wolfe a déclaré, regretté, le Dr John Wolfe, de Detroit, au cours d'une conférence prononcée devant quelque 1,100 médecins nord-américains réunis en congrès à Montréal.

Aux délégués de l'American Surgical Society, le Dr Wolfe a fait remarquer que 26 pour cent des femmes atteintes d'un cancer au sein avaient elles-mêmes découvert une tumeur pour ensuite consulter un médecin.

Le Dr Wolfe a déclaré, regretté, le Dr John Wolfe, de Detroit, au cours d'une conférence prononcée devant quelque 1,100 médecins nord-américains réunis en congrès à Montréal.

Aux délégués de l'American Surgical Society, le Dr Wolfe a fait remarquer que 26 pour cent des femmes atteintes d'un cancer au sein avaient elles-mêmes découvert une tumeur pour ensuite consulter un médecin.

Les épiceries avises par le vol à l'étalage

TORONTO (PC) — Alarmés par la montée de la criminalité du vol à l'étalage, les directeurs d'épiceries à succursales multiples songent à adopter des mesures coercitives de sécurité puisqu'une propre-lien Espiros S. pour cent des voleurs ne sont jamais trouvés.

M. G. Phaneu, vice - président senior de Loblaw Groceterias Ltée, a déclaré, au cours d'une entrevue qu'un voleur à l'étalage sur cinq est arrêté, le voleur, qui ne se prétendra donc pas coincé, représente, à son avis, environ 10 pour cent du total des valeurs à l'étalage.

Par contre, cette menace pour les autres.

Un truc pour avoir du boeuf à $1.00 la livre

MONTRÉAL (PC) — Lorsque l'industrie de la viande commencera à fonctionner à plein régime, d'ici deux ans, le boeuf devrait sans doute être vendu à 1 $ la livre.

C'est ce qu'a déclaré, mercredi, le président de la Provincial Cliff Precht Provincial Veal, M. Jacques Lewis, de même que par M. André Lévesâ. Trois hommes d'affaires montréalais ont également pris part à la création. A l'heure actuelle, la société procède à l'engraissement d'une vingtaine de veaux.

Qualifiant les tentatives faites par le groupe montréalais de "véritable attaque au ralenti - compresseur", M. Lewis a insisté sur le fait que la ville de Québec peut être le carrefour du livre en Amérique du Nord.

Projets d'avenir

Le président a également révélé que des démarches sont effectuées actuellement pour que Québec soit le siège d'un colloque international du graphisme et de la publique international de la poésie.

A certains participants qui s'inquiétaient du fait qu'une foire du livre doit être organisée en 1975 à Montréal, M. Laliberté a répondu : "Vous en êtes donné, nous ne pouvons plus nous arrêter et si tous nos projets se concrétisent, comme ville en Amérique du Nord ne pourra nous concurrencer".

Succès du dernier salon

Rappelons que 86,346 personnes avaient assisté au 5e Salon international du livre tenu au PAPE de l'université Laval au mois dernier. Ce salon, selon un sondage effectué auprès des visiteurs, la majorité de ceux - ci se sont montrés satisfaits de l'accueil qui leur a été réservé. Ce salon était organisé l'occasion de la première rencontre des gens qui oeuvrent dans l'édition québécoise tous les éditeurs étaient intéressés à venir à Québec le printemps prochain pour convoquer à nouveau le Salon, selon M. Laliberté, à augmenter la superficie où leur était allouée.

Le Salon du Livre se tiendra à Québec

Par Donald Charrette

Le Salon International du Livre se tiendra à Québec du 21 au 26 mai prochain et ce, en dépit des pressions exercées par le Conseil Supérieur du Livre pour que cette importante manifestation se déroule à Montréal.

C'est ce qui ressort d'une assemblée tenue mardi soir par les organisateurs du Salon du Livre de Québec Inc. Réélu à la présidence pour une troisième année consécutive, M. Lucius Laliberté a affirmé que c'est le succès remporté par le salon le printemps dernier qui a permis à cet organisme de mettre le groupe de Montréal en échec. Il devrait préciser par la suite que si ce salon se tenait dans la métropole dans quelques années, l'organisation en serait confiée au groupe québécois.

Me Laurette Robillard élue présidente du Conseil du statut de la femme

Me Laurette Robillard a été nommée au poste de présidente du Conseil du statut de la femme et Mme Frances Scarfone au poste de secrétaire de ce dernier.

Le Conseil de la femme, fortue en vertu de la loi 63 en juillet 1973, a été composé de représentants des associations féminines, des groupes socio-économiques représentant des syndicats, des organismes syndicaux et des milieux universitaires.

Présentement, Mme Robillard occupe le poste de directrice générale d'une firme montréalaise. La nouvelle présidente est membre de la fédération des femmes du Québec depuis sa fondation. Elle a servi pendant 4 ans à la présidence de plusieurs régions sur la situation de la femme. Elle a également participé activement à la campagne pour la situation de la femme au sein du mouvement des femmes du Québec et fut une des fondatrices.

Quant à la nouvelle secrétaire, elle fut directrice de la publicité du ministère de l'Education publique. Elle a publié plusieurs articles et monographies dont "la participation politique des femmes du Québec", recherche dont le coût de la commission royale d'enquête sur la condition de la femme au Canada, en 1971.

horoscope

LUNDI, 27 SEPTEMBRE 1973

31 mars au 20 avril (Bélier). — Votre conscience vous dictera votre conduite aujourd'hui. Ne faites rien d'amoral car vous pourriez devoir en subir les conséquences.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Ne vous laissez pas stimuler par tout ce qui est brillant, ou nouveau. Méfiez-vous des impulsions et des instincts d'aventurisme.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Faites bien le point sur vos affaires et l'économie. Un choix judicieux important se donnera dans votre milieu.

23 juin au 23 juillet (Cancer) — Aspects planétaires encourageants pour vous qui envisagez des changements. On conseille sur votre lieu de travail.

24 juillet au 23 août (Lion) — Soyez les artisans de votre bonheur. Ne vous laissez pas influencer par les autres. Les problèmes surgiront et se poseront par la suite.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Votre prudence sera un véritable et sérieux atout. Ce seconde vos initiatives sur le plan professionnel.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Alors que vous entreprenez votre travail et vous poursuivez le fructueux travail bien que vous le pouvez.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — N'abandonnez pas vos projets, vous trouverez-vous pour les mettre à exécuté. Aujourd'hui planétaires stimulantes vous sont de la plupart bien.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Prenez votre temps pour réussir et n'accélérez pas de précipiter et votre système nerveux. Influences planétaires mitigées.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Une journée à la hauteur de vos goûts et de vos besoins. Soyez en relation à vos projets, deux sont nécessaires.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Poursuivez en toute sûreté le bon sens, soyez sûr de votre vie et de votre travail. Ne vous laissez pas influencer qui vous pour accomplir votre vie active.

20 février au 20 mars (Poissons) — Ne perdez pas de temps à cultiver des chimères. Il n'en dépend que de vous pour que vos idées deviennent bientôt réalisées.

Déceler le cancer du sein par la thermographie

MONTRÉAL (PC) — Un médecin montréalais, le Dr Roger Ghys, soutient que la thermographie est une technique qui peut déceler le cancer du sein sans danger, sans douleur et de façon plus précise que les rayons-X.

Lors d'une interview qu'il accordait dimanche, le Dr Ghys a déclaré que la thermographie permet de déceler le cancer du sein dans 74 pour cent des cas rendus que la thermographie n'était précise que dans 58 pour cent des cas.

Le Dr Ghys a ouvert l'an dernier à Montréal une clinique où il utilise la thermographie comme procédé de dépistage du cancer du sein. Il a découvert pris cette décision après avoir constaté que les tests faits à l'hôpital révélaient seulement les rayons-X comme méthode de diagnostic.

En combinant l'examen clinique et la thermographie, soutient le Dr Ghys, on peut déceler neuf cas de cancer du sein sur 10. En outre, souligne-t-il, la thermographie permet de différencier les tumeurs cancéreuses des tumeurs bénignes, ce que ne peut faire le rayon-X.

POUR L'AUTOMNE

9252
SIZES 8-18

POUR TOUS LES JOURS FROIDS

7322

Alex Berrels

Marion Martin

Portez cette tunique avec chemisier, jupe ou pantalon. Avec ou sans manches, avec ou sans col, feutre à franges.

Demandez le patron No 9252. Grandeurs disponibles: 8, 10, 12, 14, 16, 18. La grandeur 12 (buste 34) demande 2¼ verges de matériel de 45 pouces pour la tunique, la chemise 4¾ verge.

Adressez votre commande à :

Le Département des Patrons,
à propos,
One Yonge Street Toronto, Ontario M5E 1E6

Prix : 75¢ par patron.
(Ajoutez 15¢ par frais de Poste)

Seuls les montants exacts et les chèques à l'ordre de TORONTO Star ou Toronto Star Pattern Service ou de MONTREAL ou Montreal Star Pattern Service. Ces patrons ne sont pas en vente aux bibliothèques. Votre nom en clair, de 10 à 20 lettres, ou votre adresse en anglais s'impriment. Toute commande doit être envoyée par plus lent que 3 mois après sa Publication.

Ci-inclus $ ..... (Les timbres ne sont pas acceptés)
Patron no ..... Taille? .....
Patron no ..... Taille? .....
Nom : .....
Adresse : .....

Spécialiste en teintures
Colorant esthétique parfaite pour une couleur magnifique
Raymond Coiffure
1247, Marie-Reine, Québec 6
(face au Monument du Sacrement)
TEL.: 681-3303

Conseils aux futures mariées
Quelle robe choisir ?
Le réponse se trouve dans une question. Quel genre de mariage voulez-vous ?
Mariage classique : la longue robe sont traîne et un voile court ou un chapeau.
Mariage nuptial ? Vous choisirez une longue robe de satin, avec traîne, voile assorti, chapeau, avec voile du visage ou non, avec une traîne et un long voile.
Vous hésitez ? Ici les conseils d'une spécialiste. Robe avec traîne cathédrale ou chapelle et le voile tout long.
Notre personnel spécialisé vous donnera à Robert la formation de votre corbeille.
LES Madeau ENR.
2017, 1ère AVENUE
Tél.: 524-3724
A BIENTOT
● Plan de location

le marché à gogo
PAS DE SERVICE DE TRÈS BAS PRIX
JUS TOMATE BRIGHT 48 oz 39
POUDING 9 oz 26 ROBIN HOOD SAVEUR DE FRUITS
DÉLICES AU DOUX CHIMIRIFE 7 oz 47
BAS CULOTTE MIRANDA VIN GRANDEUR 49
PAPIER TOILETTE 4 r/ 64 DELSEY 2 ÉPAISSEURS
E PAULE DE PORC 93 FRAÎCHE ET MAIGRE
CROQUETTE DE POISSON 65 PRÊTE À CUIRE
ORANGES 20/78 SUD AFRICAINE GR 163
OIGNONS 10 68 À HOUILLIR DE L'ONTARIO GR 1½
COUPON RABAIS VALEUR 25¢ À L'ACHAT DU CAFÉ INSTANTANÉ
le marché à gogo

VOUS SEUL POUVEZ OFFRIR LE DON DE LA VIE!
DONNEZ DE VOTRE SANG

Henri Turcotte
JOURS
SUPER-AUBAINES
Vente d'appareils ménagers
GRANDE liquidation d'appareils électriques neufs Moffat, Westinghouse et autres marques connues : cuisinières électriques pour cuisiner plus vite, modèles 24" ou 30" de forme encastrée, réfrigérateurs à congélateur interne, automatiques ou avec dégivrage automatique, laveuses automatiques, pour machine 220 volts, très bien, avantage aux jeunes mariées. Aussi : aspirateurs - cireuses, fraîcheurs ou concentrateurs et nécessaires de couture, pour seulement 10 volts, très vivaces. Ces appareils font partie d'un lot d'électroménagers d'occasion, d'anciens provenant, pour la plupart, de locations. Ils ont, quelques-uns, subi des légèrement égratignés dans le transport. Citons à titre indicatif : pour locataires immédiats : réfrigérateur 10 pieds cubes, avec dégivrement permettre et vous ne tenez à vous-même d'autre de le laisser. Facilités de paiement pour convenir à tous les budgets. Aucun frais pour la livraison. Livrement gratuite.
Henri Turcotte
LTÉE
330 de la Couronne, Québec
Tél. : 529-3365

mot caché

No 831 — 7 lettres cachées
— L'Avian
Solution du No 830: JOURNAL

A																			
aile		coite		E		empoisonne		H		prise		pile		s					
air		coma		entrée		empoté		hélice		pneu		plaque		section					
amère		confirmer		escalier				hésitation		poire		polygone		seul					
amputation		cor								pomme		pont		stabilisateur					
anémone		corbeau		F										suspension					
atterrissage				faim															
auguste														T					
B														tirant					
bénéteur																			
bijoutre																			
boiî																			
bras																			

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
1	M	F	R	N	S	A	U	E	T	A	I	S	I	L	I	B	I	A	N	S
2	I	E	R	O	N	O	I	T	C	E	S	H	S	C	T	S	E	L	U	C
3	S	E	P	D	I	E	Q	U	E	U	Q	L	H	O	T	A	E	L	R	E	O	R
4	H	O	O	I	R	I	U	T	U	E	L	U	I	O	O	D	C	W	U	E
5	T	Y	A	A	B	A	A	L	E	R	I	H	T	I	S	O	I	F	P	V	I
6	R	E	I	H	H	E	H	E	A	S	I	O	P	F	H	L	E	O	T	E	L
7	E	N	O	S	G	H	C	F	O	E	A	R	F	E	D	U	V	F	R	A
8	K	L	U	A	A	O	L	U	R	R	O	A	H	H	T	Z	F	L	N	C
9	Q	F	T	O	L	K	A	I	A	Z	C	N	F	R	H	E	L	O	E	S
10	A	A	E	A	I	R	V	C	T	T	O	R	E	A	R	A	I	E	H	L
11	S	T	S	C	H	E	S	A	E	I	Q	S	U	D	T	V	G	T	A	F
12	E	S	E	S	P	O	O	U	D	T	O	U	S	E	C	A	I	S	E	Z	O
13	Y	I	E	T	E	I	E	I	T	I	L	L	E	T	I	E	I	L	R	L	L
14	S	I	E	I	Y	E	Y	E	T	A	S	R	E	O	S	D	R	T	T	L	S
15	E	N	O	L	O	H	A	I	F	C	A	T	U	E	I	U	O	E	R	N	O
16	I	O	A	O	E	E	S	E	T	I	S	E	H	U	T	R	C	O	R	A	O
17	T	T	S	T	Y	R	S	E	E	L	T	I	F	A	E	C	A	T	Z	O	T	H	E
18	T	E	S	E	I	T	H	K	U	O	L	U	R	E	M	O	Y	T	I	E	
19	A	U	A	K	D	H	R	I	C	I	H	A	C	E	H	O	V	U	U	R	
20	S	R	T	O	S	T	R	U	Q	I	R	D	H	I	L	Y	C	K	T	A	

LA PROCEDURE

— Tous les mots intéressés au-dessus du cadre doivent être trouvés dans la grille.

— Pour plus de facilité, trouver d'abord les mots les plus longs

— Dès que vous repérez un mot, encerclez les lettres qui le composent et rayez-les dans la liste au-dessus de la grille.

— Seuls des mots formant un centre d'intérêt sur le mot à chercher entrent dans la grille.

— Dès que vous aurez inséré tous les mots, il ne restera que les lettres formant le "mot-caché"

— Ce mot caché se trouvé en rassemblant les lettres non encerclées (HORIZONTALEMENT SEULEMENT).

— Tous les autres mots peuvent se trouver dans les trois dispositions, soit horizontale, verticale ou diagonale, et une même lettre peut servir à plus d'un mot.

"Tous droits réservés par le Centre des Mots-Croisés Inc.", Reproduction interdite par l'auteur.

LE FANTOME

par Lee Falk et Roy Moore

PHILOMENE

par Ernie Bushmiller

LA FAMILLE TETEBECHE

par Chic Young

Les visages du Québec exposés en Belgique

LIEGE (PC) — Depuis une semaine, au cœur du quartier moderne du centre-ville de Liège, en Belgique. Dans le cadre du festival du monde de la francité, le Québec offre en effet aux visiteurs un reflet de lui-même inusité en Belgique, une exposition intitulée Visages du Québec qui occupe une superficie de 10,000 pieds carrés.

Le ministère québécois du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche installe les bonnes choses naturelles de la province tandis que l'Office du film du Québec présente aux Liégeois une dizaine de documentaires qui révèlent la personnalité québécoise.

Les multiples facettes de l'histoire du Québec sont également livrées aux visiteurs qui apprennent ainsi le rôle qu'ont joué Jacques-Cartier, Champlain, Dollard des Ormeaux et Mgr de Laval

C'EST TOUJOURS... À CAUSE DES VIANDES!

FRUITS ET LEGUMES FRAIS:

RAISINS TOKAY Rouges De Californie Canada No 1 Juteux + Sucrés lb **39¢**

POMMES McINTOSH Nouvelle Récolte du Québec Couronnes "Cat." de Fantaisie sac 5 lb **79¢**

CELERI PASCAL De Québec - Canada No 1 - Grosseur 24 ch. **29¢**

BANANES MURES Importées, Savoureuses, Fermes lb. **14¢**

MELONS Honey Dew De Californie, Sucrés, Grosseur 8 ch. **58¢**

POMMES DE TERRE De Québec, Canada No 1, Nouvelles Sac 10 lb **55¢**

BROCOLI FRAIS De California, Grosseur 14, Gros Paquet Pqt **55¢**

CANNEBERGES FRAICHES Importées, Roulent à Paiement lb **39¢**

PRIX COUPES A PLEIN

BIFTECK DELICATISE Frais, Coupe du Centre **$1.83** lb

BIFTECK de RONDE Tranche Complète, Désossée **$1.59** lb

PRIX COUPES A PLEIN

BIFTECK ou ROTI Pointe de Surlonge **$1.79** lb

BIFTECK de SURLONGE Epais et Juteux **$1.79** lb

PRIX COUPES A PLEIN

ROTI Pot-au feu Country Club, Roulé, Désossé **$1.09** lb

ROTI de PALETTE Tendon Dorsal enlevé **89¢** lb

PRIX COUPES A PLEIN

ROTI COTES CROISEES Prêt pour le Four! **$1.09** lb

BIFTECK de COTES Epais et Juteux **$1.79** lb

PRIX COUPES A PLEIN

BIFTECK de PALETTE Coupe du Centre **99¢** lb

BIFTECK de Paleron Frais Haché **$1.05** lb

HAMBURG Frais Haché	lb	95¢	CUISSES de POULET Congelées	Boîte de 2 lb	$3.99	SAUCISSES de Porc Boulogne + De Veau	lb	89¢
JAMBON dans la Fesse Marque Populaire - Entier ou Haché	lb	99¢	POITRINES de POULET Congelées	Boîte de 5 lb	$4.39	BOUDIN en Vrac Turinière	lb	63¢
EPAULE de PORC Fumée Frais - Marque Populaire	lb	89¢	BACON Sans Couenne Swift Leaf	Paquet 1 lb	$1.19	TOURTIERE 16 oz Turinière	ch.	$1.13
TRANCHES de Jambon Pak 6 marque - Coupe de Centre - Avec 1½ lb	lb	$1.28	BACON Sans Couenne Advise	Paquet 1 lb	$1.98	CRETONS Turinière	Cont. 10 oz	93¢
POULETS à Rôtir Flamingo - Congelés Congers "A" 3 lb et Plus	lb	89¢	FOIE DE BOEUF Congelé - Tranché - Savoureux	lb	89¢	TETE FORMAGEE Turinière	Cont. 10 oz	73¢

SALADE de Choux Turinière	Cont. 32 oz	83¢
BOLOGNE Tranché Schneiders	Pqt 2 oz	43¢
"JUMBOWURST" Viande Tranchée - Schneiders	Pqt 4 oz	74¢
SAUCISSES Fumées Hygrade - Savoureuses	Pqt 1½	99¢
EPAULE de PORC Frais - Genre Picnic	lb	$1.09

FRAIS CUIT CHAQUE JOUR... *Le Fournil*

CORNES DANOISES Au Beurre - Tendres - Feuilletées	Pqt de 6	59¢
CARRES au Chocolat Fudge - Comme Ceux de Maman! Faits Turinière	ch.	59¢
ROULES aux Bananes Un Vrai Régal!	ch.	59¢

DISPONIBLE DANS LES MAGASINS AVEC "LE FOURNIL"

PRIX COUPÉS À PLEIN

...Chaque jour!...Chaque semaine!

Prix réduits

EAU MINERALE Montclair Naturel Bout. 24 oz **28¢**

Prix réduits

MELANGE à CROUTE à Torte Monarch Pqt 16 oz **32¢**

Prix réduits

DETERSIF LIQUIDE Domino Cont. 22 oz **47¢**

Prix réduits

PAPIER DE TOILETTE Scott Couleurs Assorties Pqt 4 Roul. **49¢**

DOMINION POURSUIT SA POLITIQUE DES PRIX COUPES A PLEIN DE TOUS LES JOURS LES PLUS BAS A SA CONNAISSANCE

ALIMENT pour Chats Kitekat - Assorti	Bte 4 oz	24¢
ALIMENT pour Chiens Kitekat - Assorti	Bte 14 oz	36¢
MELANGE à Pouss Assorti - Digestif Sobo	Bte 20½ oz	28¢
CEREALES Kellogg's de Pat's (Sugar Corp 12 oz 39¢)	Pqt 12 oz	55¢
SOUPE INSTANTANEE Assorti Knorr (Pot 11 oz - 1 oz Gratis 52 ¢)	Pot	$1.25
CONFITURE Le Tablier - Au Choix (Prodrop Assorti) Jell-O	Pot 1 kg	19¢
CONFITURE Dessert - Intensément - Divers Whip	Pot 4 oz	59¢
CROUSTILLES Ripples - Ondulées au Fromage 9 oz 89¢)	Sac 4 oz	67¢
BONBONS LEER'S Assortis	Sac 12 oz	49¢
THE EN SACS "Tea Bags Plain" Orange Pekoe	Boîte de 80	79¢
MIX AIDE à SOUPE Type Pepsi et Nouilles	Pqt 2½ oz	10¢
CONFITURE WELCHADE Fraise ou Raisin	Bout. 20 oz	36¢
GELEE de RAISIN Welch (Format et Boîte 9 oz 39¢)	Verre de 7 oz	35¢
BISCUITS Wagon Wheels Chocolat - De Westons	Pqt 14 oz	57¢
FARINE Tout Usage Robin Hood ou (Sac 7 lb 79¢)	Sac 5 lb	60¢
MARGARINE Quartiers Assortis (Pqt 2 lb 99¢)	Pqt 1 lb	38¢
POUDING Del Monte Assorti	4 Pots 3 oz	67¢
POPSICLES Savours Assortis - Boîtes de Choix	10 bte de 12 - 3 oz	70¢
BISCUITS Ritz Assortis - Assortis	Boîte 12 oz	39¢
MELANGE à SOUPE x 1 Oignon - Epice (Limite d'Achats 3 Qté)	2's	39¢
SACS à Sandwiches Lion	Bte de 100	52¢
BREUVAGES Coca-Cola	Bout. Ret. 40 oz	33¢
OLIVES QUEEN Québecoises Concassées Non Pitrées ou Farcies Amandes (12 oz/7½)	12 oz	$1.19
CIGARETTES Mark Ten Cartes de 25	Carte	$1.05 ¢

BREUVAGE BESSEY Jamaïque Di Orange ou Boisé (44 oz 55¢)	Bout. 22 oz	40¢
BISCUITS LIDO Si-Cinq Chocolat	Colis 12 oz	51¢
CRISTAUX SWING Jamaïque Di Orange ou (Ff'n ou 57¢)	2's	5/$3 5½
HUILE VEGETALE Assortie	Bout. 22 oz	82¢
SAUCE à la Viande x Spaghetti - Cuisiné	Bte 14 oz	34¢
GRUAU QUAKER Instantané ou Rapide 48 oz (Sac 5 lb 99¢)	Bte 48 oz	61¢
JUS de Pamplemousse Libby - De Concentré, Sans sucre	Bout. 48 oz	67¢
CITROUILLE Libby De Fantaisie	Bte 28 oz	35¢
FEVES LIMA Libby, De Fantaisie	Bte 14 oz	28¢
ALIMENT pour Chats 9 - 3 oz - Assorti	Bte 3 oz	19¢
CEREALES pour Enfants Nabisco - Assortis	Pqt 8 oz	36¢
JUS D'ANANAS Ahrnan D.C.	Bte 48 oz	40¢

FROMAGE TRANCHE Roberts - Ordinaire - Fumé ou Piquant 8 oz	Pqt	42¢
CAFE DOMINO De Luxe	Sac 1 lb	89¢
KETCHUP aux TOMATES Domestic ou (Bouteille 15 oz 31¢)	Bout. 11 oz	22¢
JUS DE TOMATE Domino de Fantaisie	Bte 48 oz	39¢
BISCUITS DOMINION A L'Avoine ou Assortis à la Noix de Coco	Pqt 1 lb	48¢
FEVES AU LARD Domino	Bte 28 oz	37¢
MAÏS EN GRAINS Domino de Fantaisie	Bte 12 oz	21¢
PAPIER D'ALUMINIUM Peyroll x ou (Rol. 12" x 100' $1.89) 12" x 25'	Rol.	69¢
SACS "UTILITY" Lion Snap Off	Bte de 50	79¢
PAPIER de TOILETTE Viva Couleurs Assorties	Pqt 2 Rol.	39¢
ESSUIE-TOUT Viva Couleurs Assorties	Pqt 2 Rol.	63¢
DETERSIF ALL A Mesure Contrôlée	Bte 20 oz	66¢

SAVON LUX Doux ou Rose	Format Bain 2's	42¢
JAVEL LIQUIDE Domex - Conc. ou (Conc 64 oz 54¢)	Mystique 128 oz	56¢
NETTOYEUR Mop & Glo x Pot à Fleurs ou (Conc. 32 oz 81 ¢¢)	Bte 16 oz	89¢
PAPIER DE TOILETTE Lady Scott - Assorti	Pqt 4 Rol.	38¢
ASSOUPLISSEUR de Tissus Downy (Prix Marqué $1.39)	Cont. 66 oz	$1.34
LOTION BRECK Soins Naturels ou (Fl no 99¢)	8 oz	83¢
FIXATIF ADORN A Cheveux	Cont. 10 oz	$1.07
PATE DENTIFRICE Mistral - Tube 150 ml.	ch.	$1.07
SCOTTIES Tissu Facial	Boîte 200	39¢
SACS Roll'n Rockit A Rabats ou (Pqt de 20 37 ¢¢)	Pqt de 10	68¢
PLATTEX Gants pour Protéger vos Mains	Paire	$1.09
AIRWICK Désodorisant	Bte 3 oz	78¢

AIGLEFIN et Filets Congelés, Blue Water	Pqt 20 oz	92¢
TARTE aux POMMES Congelée, Farm House	18 oz	$1.21
PATATES FRITES Congelées, Dominion Coupe Dentelée	2 lb	51¢

POISSON en Bâtonnets Congelé - Blue Water Pqt 10 oz **77¢**

JUS D'ORANGE Dominion, De Concentré Avec ou Sans Sucre	Boîte 6 oz	22¢
LEGUMES Asperges, Congelés	Sac 10 oz	55¢
FRAMBOISES Dominion, de Fantaisie, Congelées	Format 12 oz	67¢

Prix coupés à plein tous les jours

NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES

DOMINION STORES LIMITED

NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES. Prix en vigueur jusqu'à la fermeture Mardi le 2 octobre 1973. DOMINION STORES LIMITED

LES MAGASINS DOMINION HONORENT TOUS LES BONS DE RÉDUCTION SUR LES PRODUITS ALIMENTAIRES.

la ville de québec

ELECTIONS MUNICIPALES — 1973
LISTE DES ELECTEURS
ENUMERATION
AVIS PUBLIC

La liste des électeurs pour l'élection municipale est en révision depuis le 17 septembre 1973. Elle sera close le 27 septembre 1973 inclusivement et l'avis d'avis pour choisir des commissaires en révision a compter du 2 octobre 1973.
Toute personne peut le nom d'un ou mentir sur cette liste aux divisions peut le faire inscrire aux conditions, dates, heures et endroits ci-dessous indiqués.

CONDITIONS : Etablir ses qualité d'électeur, c'est-à-dire :
— avoir 18 ans accomplis le jour du scrutin, soit le 10 novembre 1973.
— être citoyen canadien.
— être propriétaire ou locataire depuis
— être domicilié dans la Ville depuis le 9 octobre 1972.

DATES, HEURES, ENDROITS : 9 - 10 -11 et 12 octobre 1973 inclusivement de 14 heures à 23 heures.
Bureau central de la Ville de Québec, Chambre 212, durant les heures ouvrables, ou
Bureaux des directeurs de district et autres endroits suivants :

DISTRICT CHAMPLAIN

BUREAU DU DIRECTEUR DE DISTRICT	AUTRES BUREAUX
870, rue Cartier Québec 6 Tél.: 525-3711	Patro Montcalm Coin d'Youville, Chambre 121 Québec 6 Centre de Loisirs St-Sacrement, 1000, rue Garnier, Québec 6

DISTRICT ST-ROCH

BUREAU DU DIRECTEUR DE DISTRICT	AUTRES BUREAUX
Centre Durocher, 2096, rue Caron, Québec 8 Tél.: 525-3810	Sous-Sol de l'Eglise Notre-Dame-de-Valcartier, 1000, rue Soucy, Québec 8 H.L.M. Jacques-Cartier, 2151, rue St-Francois, Québec 8 Le Maison de la Providence, 2000, rue Mgr-de-Laval, Québec 8

DISTRICT LIMOILOU

BUREAU DU DIRECTEUR DE DISTRICT	AUTRES BUREAUX
Salle Paroissiale St-Fidèle-Auteuil, 1, Québec, Rene Avenue, Québec Tél.: 529-5584	Centre Mar-Marcoux, 1525, de la Canardière, Québec 5 Sous-Sol de l'Eglise Ste-Claire d'Assise, Ste-Claire, Québec 5 Sous-Sol du Presbytère St-Dominique, 2525, Terrasse Rue, Québec 5 Salle paroissiale Ste-Odile, 2670, rue Duval, Québec 5

DISTRICT LES SAULES

BUREAU DU DIRECTEUR DE DISTRICT	AUTRE BUREAU
Ancien Hôtel de Ville Les Saules, 1868, Boul. Monaco, Québec 6 Tél.: 527-3318	Ecole Ouiatchoua, Local No 2, 2020, Chevrolet, Québec 6

DISTRICT DUBERGER

BUREAU DU DIRECTEUR DE DISTRICT	AUTRE BUREAU
Ancien Hôtel de Ville Duberger 67, rue Conseil, Québec 6 Tel.:527-3344	Ecole Jean-XXIII, 2626, Martin, Québec 6

DISTRICT NEUFCHATEL

BUREAU DU DIRECTEUR DE DISTRICT	AUTRES BUREAUX
Ancien Hôtel de Ville 1287, Boul. de l'Ormière, Neufchatel, P.Q. Tél.: 842-3244	Centre des Loisirs St-André, 1287, Boul. Neufchatel, P.Q. Centre de Loisirs St-Raphaël, 70, Boul. Murat, Neufchatel, P.Q.

DISTRICT CHARLESBOURG-OUEST

BUREAU DU DIRECTEUR DE DISTRICT
375, Boul. St-Joseph, Charlesbourg-ouest, Tél.: 626-5347

Pierre-F. Côté, avocat
Greffier de la Ville et
Président général des élections

Québec, le 27 septembre 1973

N.B. Cet avis public est donné en vertu de l'article 499 de la charte de la Ville (19 Geo. V, chapitre 98 et ses amendements).

La SSJB demande aux candidats de se prononcer sur la langue

par Donald Charette

Dans un communiqué remis à la presse, la Société St-Jean-Baptiste de Québec indique qu'elle demandera à tous les candidats aux prochaines élections provinciales de se prononcer clairement et ouvertement sur le statut et l'usage du français au Québec afin d'éclairer les électeurs dans le choix d'un candidat.

Les questions que la société entend poser aux gens qui briguent les suffrages sont celles-ci :

— êtes-vous en faveur de l'adoption par l'Assemblée nationale d'une loi déclarant le français seule langue officielle du Québec ?

— êtes-vous en faveur du rappel des dispositions de la loi 63 qui accorde le libre choix de la langue d'enseignement à tous les résidents du Québec ?

— seriez-vous d'accord pour que le français devienne la seule langue de travail au Québec ?

Contrôle

Le communiqué souligne également que le français n'est pas seulement une question sentimentale mais l'une des conditions du contrôle par les francophones des activités socio-culturelles, économiques et politiques. "La Société St-Jean-Baptiste invite les Québécois à se prononcer sur ces questions et à exiger qu'elles soient respectées et les respectent en français."

Roulez votre manche pour sauver une vie...
DONNEZ DE VOTRE SANG

PERDU ?
Si vous souffrez de la surdité et ne le savez pas encore, ou si vous pouvez entendre à nouveau. Renseignez vous aujourd'hui, en vous procurant gratuitement notre brochure illustrée. Ecrivez à MAICO, Minneapolis, Minn. 55427 ou remplissez et envoyez ce coupon ci-dessous.
SERVICE AUDITIF MAICO INC.
BUREAUX DE SERVICE :
815, Cte d'Aiguillon, Québec Tél.: 529-5588
554, rue Bluteau, Châteauguay Tél.: 692-5449
21, rue Verbois - Riviere-du-Loup Tél.: 862-6201
825, 12e Rue - Rimouski, Qc Tél.: 725-3570
907, rue Du Pont - Trois-Rivieres Tél.: 379-2716
d B. Réparations exécutées par dont ces sont effectuées.

Il y a plus de 3 millions d'épargnants au Québec

QUEBEC (PC) — Pour la première fois, le nombre de membres des Caisses d'épargne et de crédit du Québec a dépassé en 1971 le chiffre de la moitié de la population du Québec alors qu'il est passé à 3,053,611 membres.

De ce nombre, 2,573,390 membres appartenaient à la Fédération des Caisses populaires Desjardins.

Ces informations proviennent d'une publication du Bureau de la statistique du Québec portant sur les opérations financières des Caisses en 1971.

Actif

Cette année-là, l'actif des Caisses a augmenté de 20,3 pour cent dépassant les trois milliards de dollars. Les placements des caisses ont atteint $616,208,510, une augmentation de 14 p.c. par rapport à l'année précédente. Les corporations municipales ont accaparé 38,8 p.c. des placements, les commissions scolaires 16,8 p.c. et les gouvernements provincial, 15,6 p.c.

Les réserves des caisses ont atteint de 27,6 p.c. passant à $217,933,694, et 69,9 p.c. de ce montant provenaient des intérêts sur les prêts.

Moyenne

Les prêts sur reconnaissance de dette, accordés par les caisses se sont élevés à $557.6 millions. La moyenne générale des prêts a été sensiblement supérieure, passant de $963 en 1970 à $1,051 en 1971.

Plus de $140 millions ont été accordés en prêts pour l'achat de voitures et près de $130 millions ont servi à l'achat d'habitations neuves ou usagées.

Pour le CS

Mesures sociales mais pas de régime social

QUEBEC (P.C.) — Si les créditistes sont portés au pouvoir ils verront à instaurer au Québec des mesures sociales qui n'ont rien à voir avec un régime socialiste.

C'est du moins ce qu'a affirmé, mercredi soir, le chef créditiste, M. Yvon Dupuis, devant une cinquantaine de personnes, au congrès de l'Association des Assureurs du Québec.

"Parasitisme"

Il a ajouté, à cette autre, durant l'exemple du revenu minimum garanti qui "engloutirait le "parasitisme" social. "Le gouvernement n'a pas le droit, a-t-il déclaré à son auditoire très calme, de léguer ces intérêts entre les mains d'une petite minorité qui vous a que l'état providence va tout régler. Si on continue à vouloir tout régler pour tout le monde la société va éclater".

Selon le chef créditiste, au système actuel bientôt 50 pour cent de la société travaillera à entretenir les 50 pour cent qui ne font rien. Il a cependant tenu à ajouter qu'il n'était pas contre les vrais assistés sociaux.

Au cours de sa campagne électorale, qu'il doit lancer le 6 octobre prochain, M. Dupuis ne se limitera pas « des sujets d'o "sentimentalité" comme le "séparatisme" mais parlera d'administration, d'économies, de justice, d'agriculture, etc...

Il a d'ailleurs déclaré que s'il était au gouvernement présentement, il n'accepterait pas de subventionner l'agriculture.

Les prêts sur hypothèques se sont élevés à $275.8 millions, un peu plus qu'en 1970 qui avait atteint $267.5 millions.

LISEZ
à loisir
UN SUPPLEMENT DE 32 PAGES
GRATUIT
le dimanche dans "à propos"
Haraire TV
Choix d'émissions
Cinéma
Reportages
Spectacles
Gastronomie

UNE JOURNEE DANS L'ANNEE
aidez la Société
de Saint-Vincent-de-Paul,
qui, elle, se préoccupe des démunis
365 jours dans l'année,
en lui faisant
parvenir vos dons à
777, DES GLACIS, QUEBEC 4.

Allez, dites à tous que je répondrai à leur désir par la bouche de mes architectes!

Le comte de Frontenac vient de faire trois tours dans sa tombe, surexcité du bonheur de voir le Vieux Québec redevenir un lieu privilégié de la vie québécoise.

"Vous allez", lance Frontenac à ses bâtisseurs, "nous restaurer de fond en comble le Château qui porte mon nom. Il faut qu'on y soit plus confortable encore. Que chacun y soit le bienvenu pour manger, prendre un verre, flâner, s'amuser..."

Restaurer le Château Frontenac! Entrer au Château sans cesser de se sentir au coeur du Vieux Québec. S'y amuser à la québécoise. "Que tous entrent au Château par la grande porte!"

Prolongement du Vieux Québec, le Château laissera voir davantage la pureté ancienne de son architecture. Il révélera son âge véritable. Et il offrira en même temps le confort le plus moderne.

Les travaux sont en cours. Dans peu de temps, le Château Frontenac aura "refait peau vieille".

CP Hôtels

Le Château Frontenac

petites annonces

Coût des petites annonces

Nombre de mots	1 jour	3 jours consécutifs	6 jours consécutifs
20 ou moins	.75	$2.00	$3.50
21 à 25	.90	$2.40	$4.20
26 à 30	$1.05	$2.80	$4.90
31 à 35	$1.20	$3.20	$5.60
36 à 40	$1.35	$3.60	$6.30

Les trois premiers mots d'une annonce PEUVENT être COMPOSÉS EN GRAS.

Annoncer à la ligne après : 15¢ la ligne, (minimum 10 lignes) frais de service pour les numéros de caisse... $1.00

Les réponses reçues pour les cases non ouvertes à l'expiration des nombre et jours de chaque annonce. Les réponses aux cases ouvertes sont remises au plus tôt, le lendemain de la publication, et jusqu'à 5 jours après publication le fond.

En cas d'erreur dans une annonce, notre responsabilité se limite au montant payé pour une telle annonce, pour la première publication seulement. Nous nous réservons le droit de refuser ou de retirer une annonce qui ne signale dès le premier jour de parution. Faites non payés dans les 7 jours après la date de facturation. Frais additionnels.

à propos Tél. : 522-4771

130 Immeubles

Vous devez vendre votre propriété, commerce ou terrain. Consultez votre agent immobilier ou appelez votre bureau Consultants Canada Inc., "Courtiers" — Tél.: 529-5178.

(Lv.s de 20-10) 130

POUR TOUT ACHAT — Vente ou refinancement, — Consultez notre spécialiste GUY MARCOTTE — Société Immobilière Jacques Morin Inc. — Bureau 1 Québec — Bureau 2 Lévis — 37452 27-9 (24 fs) 130

135 Bureaux à louer

ESPACE DE BUREAUX À LOUER au Grd. Québec. Tél.: 524-3977, à 37500 17-9 (48 fs) 135

214 Cours Enseignement

LES DANSEURS "DU ROCHER"

Tél.: 522-5681

37387 21-9 (24 fs) 214

Ecole Blutex, cours jazz, ses cours commencent bientôt, inscrivez-vous dès maintenant au 529-2626, 673, Conception, Tél.: 529-2626.

37209 1-9 (24 fs) 214

226 Extermination (Vermine)

MAHEU & MAHEU INC.

EXTERMINATEURS insectes, punaises, rongeurs, rapides, discrets, garantis. Estimation gratuite. Tél.: 527-4392, Québec, 525-4795, Sherbrooke, 569, Prince Beaty, 20 mois(s). 37008 1-9 (24 fs) 226

MATHIEU Extermination Enr., Spécialiste extermination, insecte, rongeurs, punaises, fils, mouts, — 1981, Québec, Québec — Tél.: 522-1051.

L 37220 6-9 (Lv.s au 5-10) 237

250 Réceptions - restaurants

Ville-Gagé Nouvelle Orléans, cuisine française et canadienne, bar et lounge, réservations 527-2626 ou 683-3561.

37172 30-9 (24 fs) 250

Bureau-bar à vendre, 5 places, 41 pouces haut, Mont-Joli, Charlevoix, Québec, terrain 100 x 100, prof. 100 pieds, Tél.: 775-2222, demander Jean-Paul Bradeur ou composez 819-357-4135.

37403 29-9 (24 fs) 360

311 Terrains à vendre

Sillery — Côte du Verger, magnifique terrain vue sur le fleuve, services publics, Tél.: 529-5180 ou 681-3078.

37209 4-9 (48 fs) 311

QUEBEC SERVICE DE LAVEUSES INC. service & prêcis

Laveuses, sécheuses, poêles et réfrigérateurs, Tél.: 529-5828, 26 Arsène, Québec, Tél.: 529-5828

L 37222 9-9 683-0351 (Lv.s au 5-10) 247

331 Logements à louer (Limoilou)

BAR, FOYER

Ste-Odile — Appartement en sous-sol, 3½ à 3½, inoccupé, en permanence, $100 par mois, chauffé, eau chaude fournie, Tél.: 524-3977, ou 529-3206 après 6 heures.

37500 28-8 (6 fs) 331

334 Logements à louer (St-Roch)

QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE — 1½, 2½, 3½, 4½, pièces tout neuf, 529-2626.

37059 17-8 (48 fs) 334

341 Logements meublés à louer

Gîtard — Logement à louer, 3½, Mini-Confort, $60 par mois, Tél.: 667-8910.

37433 26-9 (6 fs) 341

350 Maisons à louer

St-Sauveur — Maison privée meublée, 4 chambres à coucher, libre, Prix à discuter, Tél.: 527-4392, 529-2626, 529-4795, Succursale: 666, Place Beaty, 20 mois(s).

37008 1-9 (24 fs) 225

360 Maison à vendre

ST-MALO — Près centre hospitalier, 6 chambres, 2 salles de bains, planchers, fini, garage, Tél.: 527-3731 ou 683-2158.

37231 28-8 (24 fs) 360

Maison à vendre Loc Beauport

Les Briquets, à pièces plus sous sol, située près centre de ville, Tél.: 527-3731 ou 683-2158.

37231 28-8 (24 fs) 360

391 Terrains à vendre

Terrain Commercial
Clarkebourg
Coin 1ère Avenue
et 85ème Rue
13,000 pieds carrés
$1.00 le pied
Directement du propriétaire
Tél. 622-3031 649-8843

20-9 16 fs) 391

408 Animaux

Chat Persan à vendre, 1 an, très Tél.: 561-3795.

37386 25-9 (6 fs) 408

432 Clarigraphes

A.B. Machines Inc.

CONSEILLER en machines de bureau antiques, 685, boul. Lasalle — Tél.: 525-6672 (24 hres)

37418 29-9 (24 fs) 432

UNDERWOOD

CLEMENCI & CLEMENCI, 550 boulevard Charest est, Québec, Tél.: 529-5828, Succursale: 26, Arsène, Québec, Tél.: 529-5828

L 37222 9-9 (48 fs) 391

LISETTE DACTYLO SERVICE, inc.

Lettres, rapports, manuscrits, thèses imprimés à forme, cassette stencil duplicating, traduction français-anglais, anglais-français, 1200, boul. René-Lévesque, Neuvième, Tél.: 522-4452.

(Lv.s. au 13-10) 432

435 Divers à vendre

Tapis de salon, en bas bon Tél.: 872-1687.

37418 26-9 (6 fs) 435

A vendre vaisselle de marque de Porce pots, sacs de voyage, pots de fleurs, Tél.: 524-3977, ou 529-3206 après 6 heures.

37474 25-9 (3 fs) 435

456 Matériaux de construction

DEMOLITION

Portes, fenêtres, escaliers, divisions, etc. Contactez-nous à Place-Laval, Tél.: 37337 27-9 (24 fs) 456

MATERIAUX neufs et vieux de toutes sortes, provenant de démolition, Modern Plywood Ltée, Tél.: 681-0525.

373413 27-9 (24 fs) 456

459 Meubles à vendre

MENAGE NEUF 1974
ESPAGNOL

Ces meubles sont neufs et garantis, fabriqués par un artisan espagnol, ils sont faits de pin massif, de noyer, de chêne, de teck, de palissandre, de cuir véritable, de tissus et de velours de qualité supérieure, ils sont tous garantis 1 an, ils sont de style espagnol, 6 pièces, Ameublement complet, Salon, Salle à manger, Salle à dîner, Salle à coucher, Salle de bain, une tenture de table en verre, Bureau, Bibliothèque, Fauteuil, Divan, 2 miroirs assortis, Bibliothèque, 2 miroirs, 2 lampes de table, 2 lampes sur pied, 2 lampes suspendues et un matelas, on est en train de faire un catalogue de ces meubles, il sera livré à $1995. Aucun engagement de votre part, vous recevrez le catalogue gratuitement, Tél.: 667-2100.

37420 25-9 (24 fs) 459

475 Tabac en feuilles

AVIS AUX FUMEURS

Nouvelles succursales : Ste-Marie de Beauce, Les Saints et St-Augustin, Vil. Tabac en feuilles 25¢ la livre, Cigarettes à bouts filtres $3.00 manufacturées par Rothmans et cigarettes à goudron 39¢ douzaine, Cigarettes à bouts filtres 39¢ douzaine, Cigarettes à goudron $1.49 la boîte 30 cigarettes, Tabac à pipe 50¢ livre, Cigarettes $1.00, Sac à tabac 79¢, Cigares 5¢ chacun, Cigares 10¢ chacun, Cigares 15¢, Tranchés, 24¢, Brunes, 25¢, Tranchés, 24¢, Brunes, 25¢, Tranchés, 24¢, Brunes, 25

montreal

Les cours ont été mixtes et l'activité faible

MONTREAL (PC) — Les lit ei sa cote a monté de 1-4 ei atteint $18 1-2.
ours ont été mixtes et re- Uranium Mining Corp Ltd
tivité a été faible mercredi a la Bourse de Montréal.
Le vieux-port nominé de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne se situe à 1,176,610 nominé, au regard de 1,187,700 la veille.
Les industrielles moulent de 1.37 et parviennent à 255.04, l'indice composé progresse de 1.36 et atteint 234.90, les banques auxiliaires font preuve de 73 et atteignent 275.22, alors que les papetiers reculent de 0.62 et ferment à 149.09 et les services publics baissent, pour leur part, de .38 et clôturent à 142.51.

Comportement des valeurs

	Nbre.	Mar.
Gains	124	103
Pertes	107	102
Inchangés	72	91
Total	303	326

IAC Ltd., dont 41,070 actions ont été échangées, a été le titre industriel le plus actif à 1-16 mercredi à Montréal et a reculé à $14 1-2.
Uranium Mining Corp Ltd dont 52,500 actions ont été échangées, a été le titre minier le plus actif et sa cote est restée inchangée, soit à 73 cents.
Dominion Bridge Co. Ltd., de Montréal, inchangé, à $30, annonce qu'elle va apporter à ses installations de Lachine, au Manitoba, des améliorations qui lui coûteront $25 millions.
Dennison Woodlands Ltd filiale de Domtar Ltd., va ériger une usine à Lebel-sur-Quévillon, dans le nord du Québec, usine dont l'exploitation coûtera $05.3 millions, et qui ouvrira ses portes en novembre 1974.
Domtar a reçu mercredi de 3-8 et fermé à $24 5-8.
La Bourse de Montréal a avancé légèrement mercredi. Ashland Oil a $12 gagné $ 3-4, Gulf Oil Canada à $34 7-8, $ 1-8, Pan Ocean Oil à $18 3-4, 1-2, Imperial Oil à $46, 1-4, Home Canada à $19 3-4, 1-8, tandis que Husky Oil a $22 1-2, 1-4 et Syndicate à $29 1-4 perd 1-8.

Le dollar

Le dollar US a baissé de 1-10 mercredi à Montréal et fermait à $1.00 33-50 et la livre sterling a baissé de 25-100 et clôturait à $2.43 10-20.
A New York, le dollar canadien a monté de 9-100 et atteint $9.93 33-100 et livrait sterling a monté de 1-100 et atteint $2.42 7-10.

Nouvelle taxe imposée aux compagnies minières canadiennes

LONDRES (PC) — Les Développement et Anglo-Dutch pétrolières.
Toutes les compagnies européennes sont exemptes d'une taxe d'extraction ou d'exportation imposée par le gouvernement indien. Mais une des grandes compagnies exploitant des mines en Inde a annoncé qu'elle abandonnerait son entreprise indienne.
Selon les journalistes, une compagnie canadienne a été récemment forcée de payer un montant en impôts contre décidé arbitrairement.
Les compagnies européennes déclarent privément que, selon elles, ces nouvelles mesures touchent pas, en effet, la même sort et elles n'avaient donc aucune raison de s'inquiéter.

Dénrées

Cours des dernières transactions enregistrés par le Bureau fédéral de l'Agriculture.
Bourse : arrivages courants, 92 points, 70: 83 points, 71: Commission canadienne des produits laitiers, 71.
Fromage : blanc, 68 jaune, 68.
Poudre de lait écrémé : Montréal, en vrac, 17 1-2 ¢ à 18 ¢ livré aux meuniers, No 1 en sac, 37 1-2 à 38, pour consommateur, en sac, 34 à 36.
Poudre de lait de beurre : Montréal, en vrac, 33 à 35 livré; poudre de lait, 6 1-2 à 7 ¢ en vrac, 9 à 10.
Prix des oeufs, prix moyens des grossistes aux détaillants, par la boîte d'une douzaine; A-extra-gros 84.7; A-gros 79.9; A-moyens 74.0; petits 59.8

Les prix cotés cette semaine par les distributeurs de la fédération des producteurs du Québec : A-extra-gros 82-84; A-gros 79, A-moyens 72, A-petits 58; A-pewee 35.

Pommes de terre : prix de gros aux producteurs, Québec, $2.00 à $2.25 la 50 lbs; Ontario, $1.75 à .02 la 100 lbs; $1.40 à $1.60 les 75 lbs; Nouveau-Brunswick, $3.25 à $3.65 les 100 lbs.

Devises étrangères

Voici les cours des devises telles qu'elles sont établies par la Banque Canadienne Nationale.

Afrique du Sud (rand)	$1.5120
Allemagne (deutsche mark)	$0.3900
Angleterre (livre sterling)	$2.4210
Autriche (schilling)	$0.0600
Belgique (franc)	$0.0240
Brésil (cruzeiro)	$0.1460
Ceylan (roupie)	$0.1400
Chili (escudo)	$0.0020
Danemark (couronne)	$0.1450
Espagne (peseta)	$0.0140
Etats-Unis (dollar)	$1.0040
Finlande (mark)	$0.2500
France (franc)	$0.2040
Grèce (drachme)	$0.0340
Hong-Kong (dollar)	$0.1780
Inde (roupie)	$0.1340
Irlande (livre sterling)	$2.4210
Italie (lire)	$0.0016
Japon (yen)	$0.0033
Mexique (peso)	$0.0800
Norvège (couronne)	$0.1900
Nouvelle-Zélande (dollar)	$1.4000
Pakistan (roupie)	$0.1000
Pays-Bas (florin)	$0.3600
Portugal (escudo)	$0.0350
Suède (couronne)	$0.2300
Suisse (franc)	$0.3900
Turquie (livre)	$0.0500
Yougoslavie (dinar)	$0.0600

Chiffres en devises canadiennes.

marché des bestiaux

Les arrivages étaient peu nombreux, les transactions étaient peu actives, de prix, vendredi, mercredi au marché Craig.
Arrivages à 18 heures : 160 bêtes à cornes, 22 veaux, 30 agneaux et moutons et 11 porcs.
Les bouvillons A1 et A2 se sont vendus de $35 à $36 et les A3 et A4 n'indiquaient à $33 à $34 et les vaches de $35.75 à $43.25.
Les veaux A1 et A2 n'ont pas changé.
Les agneaux de lait se vendaient $48.00.

marché des obligations

Marché nominé dans des obligations. A long terme Canada en baisse de 3-8; provinces aucun changement, sociétés aucun changement.
A court terme: Canada en hausse de 3 cents.
La plupart des prix sont établis par la Banque canadienne nationale.
Bourse et activité modérées.

Fonds mutuels

	Offre	Offre
Standard Securities	4.59	5.02
Canada Dominion A	5.38	5.88
Canada Dominion B	4.58	5.00
Canada Investment	11.39	12.45
Canada General	11.39	12.45
Investors Mutual	7.87	8.60
Investors Growth	8.49	9.28
Investors Special	10.97	11.99
Provident Mutual	7.16	7.82
Provident Growth	7.16	7.82
Trans-Canada	4.41	4.82

dividendes

Revkor Milk Or. Ltd., dividende de 7 1-2 cents, une hausse de 2 1-2 cents, le premier versement aux actionnaires inscrits le 25 octobre.
Canadian Industrial Oil and Gas Ltd., 2 cents, une hausse de cinq cents, le 10 octobre, aux actionnaires inscrits le 5 octobre.
Consolidated Crosp International Ltd., l'action privilégiée de 1 cent, $2.50, pour couvrir cinq ans d'arrérages, le 15 octobre aux actionnaires inscrits le 30 septembre.
Cutsur Industries Ltd., 7 1-2 cents, une hausse de 2 1-2 cents, le 15 décembre, aux actionnaires inscrits le 30 novembre.
Corporation Crédit Corp Ltd 10 cents, une hausse de deux cents, 2 1-4 cents le 31 octobre aux actionnaires inscrits le 10 octobre.

Fonds mutuels

	Offre	Offre
Trans-Canada	4.41	4.82
Trans-Canada Growth	4.41	4.82
Trans-Canada Income	4.41	4.82
Trans-Canada Special	4.41	4.82
Trans-Canada Venture	4.41	4.82
Trans-Canada Resources	4.41	4.82
Trans-Canada Mortgage	4.41	4.82
Trans-Canada Bond	4.41	4.82
Trans-Canada Preferred	4.41	4.82
Trans-Canada Real Estate	4.41	4.82
Trans-Canada Energy	4.41	4.82
Trans-Canada Technology	4.41	4.82
Trans-Canada Financial	4.41	4.82
Trans-Canada Utilities	4.41	4.82
Trans-Canada Industrial	4.41	4.82
Trans-Canada Consumer	4.41	4.82
Trans-Canada Transportation	4.41	4.82
Trans-Canada Communications	4.41	4.82
Trans-Canada Media	4.41	4.82
Trans-Canada Entertainment	4.41	4.82
Trans-Canada Leisure	4.41	4.82
Trans-Canada Hospitality	4.41	4.82
Trans-Canada Retail	4.41	4.82
Trans-Canada Wholesale	4.41	4.82
Trans-Canada Distribution	4.41	4.82
Trans-Canada Manufacturing	4.41	4.82
Trans-Canada Construction	4.41	4.82
Trans-Canada Mining	4.41	4.82
Trans-Canada Metals	4.41	4.82
Trans-Canada Forest Products	4.41	4.82
Trans-Canada Paper	4.41	4.82
Trans-Canada Chemicals	4.41	4.82
Trans-Canada Pharmaceuticals	4.41	4.82
Trans-Canada Biotechnology	4.41	4.82
Trans-Canada Environmental	4.41	4.82
Trans-Canada Agriculture	4.41	4.82
Trans-Canada Food	4.41	4.82
Trans-Canada Beverages	4.41	4.82
Trans-Canada Tobacco	4.41	4.82
Trans-Canada Textiles	4.41	4.82
Trans-Canada Apparel	4.41	4.82
Trans-Canada Footwear	4.41	4.82
Trans-Canada Leather	4.41	4.82
Trans-Canada Furniture	4.41	4.82
Trans-Canada Appliances	4.41	4.82
Trans-Canada Electronics	4.41	4.82
Trans-Canada Computers	4.41	4.82
Trans-Canada Software	4.41	4.82
Trans-Canada Telecommunications	4.41	4.82
Trans-Canada Broadcasting	4.41	4.82
Trans-Canada Publishing	4.41	4.82
Trans-Canada Printing	4.41	4.82
Trans-Canada Advertising	4.41	4.82
Trans-Canada Marketing	4.41	4.82
Trans-Canada Research	4.41	4.82
Trans-Canada Development	4.41	4.82
Trans-Canada Engineering	4.41	4.82
Trans-Canada Architecture	4.41	4.82
Trans-Canada Planning	4.41	4.82
Trans-Canada Management	4.41	4.82
Trans-Canada Consulting	4.41	4.82
Trans-Canada Accounting	4.41	4.82
Trans-Canada Legal	4.41	4.82
Trans-Canada Insurance	4.41	4.82
Trans-Canada Banking	4.41	4.82
Trans-Canada Investment	4.41	4.82
Trans-Canada Trust	4.41	4.82
Trans-Canada Mortgage

129 victoires

Un nouveau record pour Yvon Pelchat

Le talentueux conducteur Yvon Pelchat a remporté un total de 129 victoires en '73, ce qui constitue un record au livre des statistiques du club de courses Jacques-Cartier.

Le jeune conducteur de Beauport atteint également le plus grand nombre de triomphes au chapeau Molson, soit 9 à date, cette saison. Pelchat est confiant de remporter plus de 130 victoires, cette saison et au moins 10 trophées Molson.

Il dépasse ainsi Jean Cyrenne qui avait visité le cercle des vainqueurs à 127 reprises en 1969. Cyrenne avait toutefois profité non exploit en 112 programmes, c'est une marque qu'il doit seul toujours pour le mérite à ses nombreux programmes.

Très heureux de ses performances cette saison, Pelchat souhaite conserver la même allure jusqu'à la fin de la saison. Ses gains en bourses dépassent maintenant $85,000., un montant fort appréciable gagné exclusivement à Québec. Dans ce domaine également, il désire atteindre le cap des $100,000., ce qui constituerait une nouvelle marque pour un conducteur qui fait connaître à Québec.

Le conducteur de l'année 1973 désire notamment '73, cet Jacques Pruneau qui durant une longue période de 1960, suivi de très près par Réal Tremblay '69 et Yvon Pelchat se classe en 3e rang avec 285. Encore là, la lutte demeure très serrée et il faut s'attendre à une bataille très serrée à ce chapitre également.

Miranda Giri favori dans l'épreuve principale...

Doté d'une bourse de $5,000., l'épreuve principale dans la 5e course, réunit un excellent plateau de 9 chevaux, dont Miranda Giri, conduit par Réal Tremblay, 2 T. Parker à Jean-Eudes Cimon, Jacques Cartier à Yvon de Dumont, Mr Pronto à Jean-Jules Cyrenne et Silver Moon à Irène Bisnett. Cyrenne fut fournissant une opposition de taille à revenant sur les essieux.

Le 1er départ sera donné

KENNEDY
SHIPBUILDING LTD.
Demande pour réparations de bateaux.
Building Cleaning;
Agences de sécurité.
Arbiet dans le fer:
Lotier 1-0, Box 10058
Ste-Foy, Québec 10
GIV-4C9

COURS D'IMPOT
chez le plus grand service d'impôt du Canada
H. & R. BLOCK
• Traite aux taxe diverse spécialité, et la Province et ses Municipalités tels que ceux des Sommes des Bureau d'un assez à l'orbite.
• Choix des jours et des heures de classe
• Diplôme à la fin des cours.
INSCRIVEZ-VOUS DES MAINTENANT!
Début des classes : le 3 octobre
• Ecrire ou téléphoner à
115 ST-JOSEPH EST, QUEBEC, P.Q.
523-0818

courses

Inscrits à Blue Bonnets

Yvon Pelchat

COURSE NO 1
Trot — Bourse $1,500.
1—Cherry Dudley (1) 2-1
2—Cherry Dudley (2) Gendron 2-1
3—Charlie Guy (3) (Lupien) 3-1
4—Ruth Ann Charlton (2) Beaudoin 3-1
5—Peterson Hills (2 Déland) 5-1
6—Cherry Dudley (4) Lefebvre 5-1
7—Robert Diamond (2) Richard 5-1
8—Ruth Ann Charlton (3) Lefebvre 5-1
9—Cherry Dudley (5) Lefebvre 5-1
10—Cherry Dudley (6) Lefebvre 5-1
11—Charlie G (3) (Chabot) 5-2
12—Forever Gold (pas nommé) 5-1
13—Billy Kay (A Dugas) 5-1
14—Royal Block (F Gauthier) 5-1
15—Cherry Dudley (7) Lefebvre 5-1
16—Cherry Dudley (8) Lefebvre 5-1
17—Charlie G (4) (Chabot) 5-2
18—Forever Gold (2) (Lupien) 5-1
19—Billy Kay (A Dugas) 5-1
20—Royal Block (2) (Gauthier) 5-1
21—Cherry Dudley (9) Lefebvre 5-1
22—Cherry Dudley (10) Lefebvre 5-1
23—Charlie G (5) (Chabot) 5-2
24—Forever Gold (3) (Lupien) 5-1
25—Billy Kay (A Dugas) 5-1
26—Royal Block (3) (Gauthier) 5-1
27—Cherry Dudley (11) Lefebvre 5-1
28—Cherry Dudley (12) Lefebvre 5-1
29—Charlie G (6) (Chabot) 5-2
30—Forever Gold (4) (Lupien) 5-1
31—Billy Kay (A Dugas) 5-1
32—Royal Block (4) (Gauthier) 5-1
33—Cherry Dudley (13) Lefebvre 5-1
34—Cherry Dudley (14) Lefebvre 5-1
35—Charlie G (7) (Chabot) 5-2
36—Forever Gold (5) (Lupien) 5-1
37—Billy Kay (A Dugas) 5-1
38—Royal Block (5) (Gauthier) 5-1
39—Cherry Dudley (15) Lefebvre 5-1
40—Cherry Dudley (16) Lefebvre 5-1
41—Charlie G (8) (Chabot) 5-2
42—Forever Gold (6) (Lupien) 5-1
43—Billy Kay (A Dugas) 5-1
44—Royal Block (6) (Gauthier) 5-1
45—Cherry Dudley (17) Lefebvre 5-1
46—Cherry Dudley (18) Lefebvre 5-1
47—Charlie G (9) (Chabot) 5-2
48—Forever Gold (7) (Lupien) 5-1
49—Billy Kay (A Dugas) 5-1
50—Royal Block (7) (Gauthier) 5-1
51—Cherry Dudley (19) Lefebvre 5-1
52—Cherry Dudley (20) Lefebvre 5-1
53—Charlie G (10) (Chabot) 5-2
54—Forever Gold (8) (Lupien) 5-1
55—Billy Kay (A Dugas) 5-1
56—Royal Block (8) (Gauthier) 5-1
57—Cherry Dudley (21) Lefebvre 5-1
58—Cherry Dudley (22) Lefebvre 5-1
59—Charlie G (11) (Chabot) 5-2
60—Forever Gold (9) (Lupien) 5-1
61—Billy Kay (A Dugas) 5-1
62—Royal Block (9) (Gauthier) 5-1
63—Cherry Dudley (23) Lefebvre 5-1
64—Cherry Dudley (24) Lefebvre 5-1
65—Charlie G (12) (Chabot) 5-2
66—Forever Gold (10) (Lupien) 5-1
67—Billy Kay (A Dugas) 5-1
68—Royal Block (10) (Gauthier) 5-1
69—Cherry Dudley (25) Lefebvre 5-1
70—Cherry Dudley (26) Lefebvre 5-1
71—Charlie G (13) (Chabot) 5-2
72—Forever Gold (11) (Lupien) 5-1
73—Billy Kay (A Dugas) 5-1
74—Royal Block (11) (Gauthier) 5-1
75—Cherry Dudley (27) Lefebvre 5-1
76—Cherry Dudley (28) Lefebvre 5-1
77—Charlie G (14) (Chabot) 5-2
78—Forever Gold (12) (Lupien) 5-1
79—Billy Kay (A Dugas) 5-1
80—Royal Block (12) (Gauthier) 5-1
81—Cherry Dudley (29) Lefebvre 5-1
82—Cherry Dudley (30) Lefebvre 5-1
83—Charlie G (15) (Chabot) 5-2
84—Forever Gold (13) (Lupien) 5-1
85—Billy Kay (A Dugas) 5-1
86—Royal Block (13) (Gauthier) 5-1
87—Cherry Dudley (31) Lefebvre 5-1
88—Cherry Dudley (32) Lefebvre 5-1
89—Charlie G (16) (Chabot) 5-2
90—Forever Gold (14) (Lupien) 5-1
91—Billy Kay (A Dugas) 5-1
92—Royal Block (14) (Gauthier) 5-1
93—Cherry Dudley (33) Lefebvre 5-1
94—Cherry Dudley (34) Lefebvre 5-1
95—Charlie G (17) (Chabot) 5-2
96—Forever Gold (15) (Lupien) 5-1
97—Billy Kay (A Dugas) 5-1
98—Royal Block (15) (Gauthier) 5-1
99—Cherry Dudley (35) Lefebvre 5-1
100—Cherry Dudley (36) Lefebvre 5-1
101—Charlie G (18) (Chabot) 5-2
102—Forever Gold (16) (Lupien) 5-1
103—Billy Kay (A Dugas) 5-1
104—Royal Block (16) (Gauthier) 5-1
105—Cherry Dudley (37) Lefebvre 5-1
106—Cherry Dudley (38) Lefebvre 5-1
107—Charlie G (19) (Chabot) 5-2
108—Forever Gold (17) (Lupien) 5-1
109—Billy Kay (A Dugas) 5-1
110—Royal Block (17) (Gauthier) 5-1
111—Cherry Dudley (39) Lefebvre 5-1
112—Cherry Dudley (40) Lefebvre 5-1
113—Charlie G (20) (Chabot) 5-2
114—Forever Gold (18) (Lupien) 5-1
115—Billy Kay (A Dugas) 5-1
116—Royal Block (18) (Gauthier) 5-1
117—Cherry Dudley (41) Lefebvre 5-1
118—Cherry Dudley (42) Lefebvre 5-1
119—Charlie G (21) (Chabot) 5-2
120—Forever Gold (19) (Lupien) 5-1
121—Billy Kay (A Dugas) 5-1
122—Royal Block (19) (Gauthier) 5-1
123—Cherry Dudley (43) Lefebvre 5-1
124—Cherry Dudley (44) Lefebvre 5-1
125—Charlie G (22) (Chabot) 5-2
126—Forever Gold (20) (Lupien) 5-1
127—Billy Kay (A Dugas) 5-1
128—Royal Block (20) (Gauthier) 5-1
129—Cherry Dudley (45) Lefebvre 5-1
130—Cherry Dudley (46) Lefebvre 5-1
131—Charlie G (23) (Chabot) 5-2
132—Forever Gold (21) (Lupien) 5-1
133—Billy Kay (A Dugas) 5-1
134—Royal Block (21) (Gauthier) 5-1
135—Cherry Dudley (47) Lefebvre 5-1
136—Cherry Dudley (48) Lefebvre 5-1
137—Charlie G (24) (Chabot) 5-2
138—Forever Gold (22) (Lupien) 5-1
139—Billy Kay (A Dugas) 5-1
140—Royal Block (22) (Gauthier) 5-1
141—Cherry Dudley (49) Lefebvre 5-1
142—Cherry Dudley (50) Lefebvre 5-1
143—Charlie G (25) (Chabot) 5-2
144—Forever Gold (23) (Lupien) 5-1
145—Billy Kay (A Dugas) 5-1
146—Royal Block (23) (Gauthier) 5-1
147—Cherry Dudley (51) Lefebvre 5-1
148—Cherry Dudley (52) Lefebvre 5-1
149—Charlie G (26) (Chabot) 5-2
150—Forever Gold (24) (Lupien) 5-1
151—Billy Kay (A Dugas) 5-1
152—Royal Block (24) (Gauthier) 5-1
153—Cherry Dudley (53) Lefebvre 5-1
154—Cherry Dudley (54) Lefebvre 5-1
155—Charlie G (27) (Chabot) 5-2
156—Forever Gold (25) (Lupien) 5-1
157—Billy Kay (A Dugas) 5-1
158—Royal Block (25) (Gauthier) 5-1
159—Cherry Dudley (55) Lefebvre 5-1
160—Cherry Dudley (56) Lefebvre 5-1
161—Charlie G (28) (Chabot) 5-2
162—Forever Gold (26) (Lupien) 5-1
163—Billy Kay (A Dugas) 5-1
164—Royal Block (26) (Gauthier) 5-1
165—Cherry Dudley (57) Lefebvre 5-1
166—Cherry Dudley (58) Lefebvre 5-1
167—Charlie G (29) (Chabot) 5-2
168—Forever Gold (27) (Lupien) 5-1
169—Billy Kay (A Dugas) 5-1
170—Royal Block (27) (Gauthier) 5-1
171—Cherry Dudley (59) Lefebvre 5-1
172—Cherry Dudley (60) Lefebvre 5-1
173—Charlie G (30) (Chabot) 5-2
174—Forever Gold (28) (Lupien) 5-1
175—Billy Kay (A Dugas) 5-1
176—Royal Block (28) (Gauthier) 5-1
177—Cherry Dudley (61) Lefebvre 5-1
178—Cherry Dudley (62) Lefebvre 5-1
179—Charlie G (31) (Chabot) 5-2
180—Forever Gold (29) (Lupien) 5-1
181—Billy Kay (A Dugas) 5-1
182—Royal Block (29) (Gauthier) 5-1
183—Cherry Dudley (63) Lefebvre 5-1
184—Cherry Dudley (64) Lefebvre 5-1
185—Charlie G (32) (Chabot) 5-2
186—Forever Gold (30) (Lupien) 5-1
187—Billy Kay (A Dugas) 5-1
188—Royal Block (30) (Gauthier) 5-1
189—Cherry Dudley (65) Lefebvre 5-1
190—Cherry Dudley (66) Lefebvre 5-1
191—Charlie G (33) (Chabot) 5-2
192—Forever Gold (31) (Lupien) 5-1
193—Billy Kay (A Dugas) 5-1
194—Royal Block (31) (Gauthier) 5-1
195—Cherry Dudley (67) Lefebvre 5-1
196—Cherry Dudley (68) Lefebvre 5-1
197—Charlie G (34) (Chabot) 5-2
198—Forever Gold (32) (Lupien) 5-1
199—Billy Kay (A Dugas) 5-1
200—Royal Block (32) (Gauthier) 5-1
201—Cherry Dudley (69) Lefebvre 5-1
202—Cherry Dudley (70) Lefebvre 5-1
203—Charlie G (35) (Chabot) 5-2
204—Forever Gold (33) (Lupien) 5-1
205—Billy Kay (A Dugas) 5-1
206—Royal Block (33) (Gauthier) 5-1
207—Cherry Dudley (71) Lefebvre 5-1
208—Cherry Dudley (72) Lefebvre 5-1
209—Charlie G (36) (Chabot) 5-2
210—Forever Gold (34) (Lupien) 5-1
211—Billy Kay (A Dugas) 5-1
212—Royal Block (34) (Gauthier) 5-1
213—Cherry Dudley (73) Lefebvre 5-1
214—Cherry Dudley (74) Lefebvre 5-1
215—Charlie G (37) (Chabot) 5-2
216—Forever Gold (35) (Lupien) 5-1
217—Billy Kay (A Dugas) 5-1
218—Royal Block (35) (Gauthier) 5-1
219—Cherry Dudley (75) Lefebvre 5-1
220—Cherry Dudley (76) Lefebvre 5-1
221—Charlie G (38) (Chabot) 5-2
222—Forever Gold (36) (Lupien) 5-1
223—Billy Kay (A Dugas) 5-1
224—Royal Block (36) (Gauthier) 5-1
225—Cherry Dudley (77) Lefebvre 5-1
226—Cherry Dudley (78) Lefebvre 5-1
227—Charlie G (39) (Chabot) 5-2
228—Forever Gold (37) (Lupien) 5-1
229—Billy Kay (A Dugas) 5-1
230—Royal Block (37) (Gauthier) 5-1
231—Cherry Dudley (79) Lefebvre 5-1
232—Cherry Dudley (80) Lefebvre 5-1
233—Charlie G (40) (Chabot) 5-2
234—Forever Gold (38) (Lupien) 5-1
235—Billy Kay (A Dugas) 5-1
236—Royal Block (38) (Gauthier) 5-1
237—Cherry Dudley (81) Lefebvre 5-1
238—Cherry Dudley (82) Lefebvre 5-1
239—Charlie G (41) (Chabot) 5-2
240—Forever Gold (39) (Lupien) 5-1
241—Billy Kay (A Dugas) 5-1
242—Royal Block (39) (Gauthier) 5-1
243—Cherry Dudley (83) Lefebvre 5-1
244—Cherry Dudley (84) Lefebvre 5-1
245—Charlie G (42) (Chabot) 5-2
246—Forever Gold (40) (Lupien) 5-1
247—Billy Kay (A Dugas) 5-1
248—Royal Block (40) (Gauthier) 5-1
249—Cherry Dudley (85) Lefebvre 5-1
250—Cherry Dudley (86) Lefebvre 5-1
251—Charlie G (43) (Chabot) 5-2
252—Forever Gold (41) (Lupien) 5-1
253—Billy Kay (A Dugas) 5-1
254—Royal Block (41) (Gauthier) 5-1
255—Cherry Dudley (87) Lefebvre 5-1
256—Cherry Dudley (88) Lefebvre 5-1
257—Charlie G (44) (Chabot) 5-2
258—Forever Gold (42) (Lupien) 5-1
259—Billy Kay (A Dugas) 5-1
260—Royal Block (42) (Gauthier) 5-1
261—Cherry Dudley (89) Lefebvre 5-1
262—Cherry Dudley (90) Lefebvre 5-1
263—Charlie G (45) (Chabot) 5-2
264—Forever Gold (43) (Lupien) 5-1
265—Billy Kay (A Dugas) 5-1
266—Royal Block (43) (Gauthier) 5-1
267—Cherry Dudley (91) Lefebvre 5-1
268—Cherry Dudley (92) Lefebvre 5-1
269—Charlie G (46) (Chabot) 5-2
270—Forever Gold (44) (Lupien) 5-1
271—Billy Kay (A Dugas) 5-1
272—Royal Block (44) (Gauthier) 5-1
273—Cherry Dudley (93) Lefebvre 5-1
274—Cherry Dudley (94) Lefebvre 5-1
275—Charlie G (47) (Chabot) 5-2
276—Forever Gold (45) (Lupien) 5-1
277—Billy Kay (A Dugas) 5-1
278—Royal Block (45) (Gauthier) 5-1
279—Cherry Dudley (95) Lefebvre 5-1
280—Cherry Dudley (96) Lefebvre 5-1
281—Charlie G (48) (Chabot) 5-2
282—Forever Gold (46) (Lupien) 5-1
283—Billy Kay (A Dugas) 5-1
284—Royal Block (46) (Gauthier) 5-1
285—Cherry Dudley (97) Lefebvre 5-1
286—Cherry Dudley (98) Lefebvre 5-1
287—Charlie G (49) (Chabot) 5-2
288—Forever Gold (47) (Lupien) 5-1
289—Billy Kay (A Dugas) 5-1
290—Royal Block (47) (Gauthier) 5-1
291—Cherry Dudley (99) Lefebvre 5-1
292—Cherry Dudley (100) Lefebvre 5-1
293—Charlie G (50) (Chabot) 5-2
294—Forever Gold (48) (Lupien) 5-1
295—Billy Kay (A Dugas) 5-1
296—Royal Block (48) (Gauthier) 5-1
297—Cherry Dudley (101) Lefebvre 5-1
298—Cherry Dudley (102) Lefebvre 5-1
299—Charlie G (51) (Chabot) 5-2
300—Forever Gold (49) (Lupien) 5-1
301—Billy Kay (A Dugas) 5-1
302—Royal Block (49) (Gauthier) 5-1
303—Cherry Dudley (103) Lefebvre 5-1
304—Cherry Dudley (104) Lefebvre 5-1
305—Charlie G (52) (Chabot) 5-2
306—Forever Gold (50) (Lupien) 5-1
307—Billy Kay (A Dugas) 5-1
308—Royal Block (50) (Gauthier) 5-1
309—Cherry Dudley (105) Lefebvre 5-1
310—Cherry Dudley (106) Lefebvre 5-1
311—Charlie G (53) (Chabot) 5-2
312—Forever Gold (51) (Lupien) 5-1
313—Billy Kay (A Dugas) 5-1
314—Royal Block (51) (Gauthier) 5-1
315—Cherry Dudley (107) Lefebvre 5-1
316—Cherry Dudley (108) Lefebvre 5-1
317—Charlie G (54) (Chabot) 5-2
318—Forever Gold (52) (Lupien) 5-1
319—Billy Kay (A Dugas) 5-1
320—Royal Block (52) (Gauthier) 5-1
321—Cherry Dudley (109) Lefebvre 5-1
322—Cherry Dudley (110) Lefebvre 5-1
323—Charlie G (55) (Chabot) 5-2
324—Forever Gold (53) (Lupien) 5-1
325—Billy Kay (A Dugas) 5-1
326—Royal Block (53) (Gauthier) 5-1
327—Cherry Dudley (111) Lefebvre 5-1
328—Cherry Dudley (112) Lefebvre 5-1
329—Charlie G (56) (Chabot) 5-2
330—Forever Gold (54) (Lupien) 5-1
331—Billy Kay (A Dugas) 5-1
332—Royal Block (54) (Gauthier) 5-1
333—Cherry Dudley (113) Lefebvre 5-1
334—Cherry Dudley (114) Lefebvre 5-1
335—Charlie G (57) (Chabot) 5-2
336—Forever Gold (55) (Lupien) 5-1
337—Billy Kay (A Dugas) 5-1
338—Royal Block (55) (Gauthier) 5-1
339—Cherry Dudley (115) Lefebvre 5-1
340—Cherry Dudley (116) Lefebvre 5-1
341—Charlie G (58) (Chabot) 5-2
342—Forever Gold (56) (Lupien) 5-1
343—Billy Kay (A Dugas) 5-1
344—Royal Block (56) (Gauthier) 5-1
345—Cherry Dudley (117) Lefebvre 5-1
346—Cherry Dudley (118) Lefebvre 5-1
347—Charlie G (59) (Chabot) 5-2
348—Forever Gold (57) (Lupien) 5-1
349—Billy Kay (A Dugas) 5-1
350—Royal Block (57) (Gauthier) 5-1
351—Cherry Dudley (119) Lefebvre 5-1
352—Cherry Dudley (120) Lefebvre 5-1
353—Charlie G (60) (Chabot) 5-2
354—Forever Gold (58) (Lupien) 5-1
355—Billy Kay (A Dugas) 5-1
356—Royal Block (58) (Gauthier) 5-1
357—Cherry Dudley (121) Lefebvre 5-1
358—Cherry Dudley (122) Lefebvre 5-1
359—Charlie G (61) (Chabot) 5-2
360—Forever Gold (59) (Lupien) 5-1
361—Billy Kay (A Dugas) 5-1
362—Royal Block (59) (Gauthier) 5-1
363—Cherry Dudley (123) Lefebvre 5-1
364—Cherry Dudley (124) Lefebvre 5-1
365—Charlie G (62) (Chabot) 5-2
366—Forever Gold (60) (Lupien) 5-1
367—Billy Kay (A Dugas) 5-1
368—Royal Block (60) (Gauthier) 5-1
369—Cherry Dudley (125) Lefebvre 5-1
370—Cherry Dudley (126) Lefebvre 5-1
371—Charlie G (63) (Chabot) 5-2
372—Forever Gold (61) (Lupien) 5-1
373—Billy Kay (A Dugas) 5-1
374—Royal Block (61) (Gauthier) 5-1
375—Cherry Dudley (127) Lefebvre 5-1
376—Cherry Dudley (128) Lefebvre 5-1
377—Charlie G (64) (Chabot) 5-2
378—Forever Gold (62) (Lupien) 5-1
379—Billy Kay (A Dugas) 5-1
380—Royal Block (62) (Gauthier) 5-1
381—Cherry Dudley (129) Lefebvre 5-1
382—Cherry Dudley (130) Lefebvre 5-1
383—Charlie G (65) (Chabot) 5-2
384—Forever Gold (63) (Lupien) 5-1
385—Billy Kay (A Dugas) 5-1
386—Royal Block (63) (Gauthier) 5-1
387—Cherry Dudley (131) Lefebvre 5-1
388—Cherry Dudley (132) Lefebvre 5-1
389—Charlie G (66) (Chabot) 5-2
390—Forever Gold (64) (Lupien) 5-1
391—Billy Kay (A Dugas) 5-1
392—Royal Block (64) (Gauthier) 5-1
393—Cherry Dudley (133) Lefebvre 5-1
394—Cherry Dudley (134) Lefebvre 5-1
395—Charlie G (67) (Chabot) 5-2
396—Forever Gold (65) (Lupien) 5-1
397—Billy Kay (A Dugas) 5-1
398—Royal Block (65) (Gauthier) 5-1
399—Cherry Dudley (135) Lefebvre 5-1
400—Cherry Dudley (136) Lefebvre 5-1
401—Charlie G (68) (Chabot) 5-2
402—Forever Gold (66) (Lupien) 5-1
403—Billy Kay (A Dugas) 5-1
404—Royal Block (66) (Gauthier) 5-1
405—Cherry Dudley (137) Lefebvre 5-1
406—Cherry Dudley (138) Lefebvre 5-1
407—Charlie G (69) (Chabot) 5-2
408—Forever Gold (67) (Lupien) 5-1
409—Billy Kay (A Dugas) 5-1
410—Royal Block (67) (Gauthier) 5-1
411—Cherry Dudley (139) Lefebvre 5-1
412—Cherry Dudley (140) Lefebvre 5-1
413—Charlie G (70) (Chabot) 5-2
414—Forever Gold (68) (Lupien) 5-1
415—Billy Kay (A Dugas) 5-1
416—Royal Block (68) (Gauthier) 5-1
417—Cherry Dudley (141) Lefebvre 5-1
418—Cherry Dudley (142) Lefebvre 5-1
419—Charlie G (71) (Chabot) 5-2
420—Forever Gold (69) (Lupien) 5-1
421—Billy Kay (A Dugas) 5-1
422—Royal Block (69) (Gauthier) 5-1
423—Cherry Dudley (143) Lefebvre 5-1
424—Cherry Dudley (144) Lefebvre 5-1
425—Charlie G (72) (Chabot) 5-2
426—Forever Gold (70) (Lupien) 5-1
427—Billy Kay (A Dugas) 5-1
428—Royal Block (70) (Gauthier) 5-1
429—Cherry Dudley (145) Lefebvre 5-1
430—Cherry Dudley (146) Lefebvre 5-1
431—Charlie G (73) (Chabot) 5-2
432—Forever Gold (71) (Lupien) 5-1
433—Billy Kay (A Dugas) 5-1
434—Royal Block (71) (Gauthier) 5-1
435—Cherry Dudley (147) Lefebvre 5-1
436—Cherry Dudley (148) Lefebvre 5-1
437—Charlie G (74) (Chabot) 5-2
438—Forever Gold (72) (Lupien) 5-1
439—Billy Kay (A Dugas) 5-1
440—Royal Block (72) (Gauthier) 5-1
441—Cherry Dudley (149) Lefebvre 5-1
442—Cherry Dudley (150) Lefebvre 5-1
443—Charlie G (75) (Chabot) 5-2
444—Forever Gold (73) (Lupien) 5-1
445—Billy Kay (A Dugas) 5-1
446—Royal Block (73) (Gauthier) 5-1
447—Cherry Dudley (151) Lefebvre 5-1
448—Cherry Dudley (152) Lefebvre 5-1
449—Charlie G (76) (Chabot) 5-2
450—Forever Gold (74) (Lupien) 5-1
451—Billy Kay (A Dugas) 5-1
452—Royal Block (74) (Gauthier) 5-1
453—Cherry Dudley (153) Lefebvre 5-1
454—Cherry Dudley (154) Lefebvre 5-1
455—Charlie G (77) (Chabot) 5-2
456—Forever Gold (75) (Lupien) 5-1
457—Billy Kay (A Dugas) 5-1
458—Royal Block (75) (Gauthier) 5-1
459—Cherry Dudley (155) Lefebvre 5-1
460—Cherry Dudley (156) Lefebvre 5-1
461—Charlie G (78) (Chabot) 5-2
462—Forever Gold (76) (Lupien) 5-1
463—Billy Kay (A Dugas) 5-1
464—Royal Block (76) (Gauthier) 5-1
465—Cherry Dudley (157) Lefebvre 5-1
466—Cherry Dudley (158) Lefebvre 5-1
467—Charlie G (79) (Chabot) 5-2
468—Forever Gold (77) (Lupien) 5-1
469—Billy Kay (A Dugas) 5-1
470—Royal Block (77) (Gauthier) 5-1
471—Cherry Dudley (159) Lefebvre 5-1
472—Cherry Dudley (160) Lefebvre 5-1
473—Charlie G (80) (Chabot) 5-2
474—Forever Gold (78) (Lupien) 5-1
475—Billy Kay (A Dugas) 5-1
476—Royal Block (78) (Gauthier) 5-1
477—Cherry Dudley (161) Lefebvre 5-1
478—Cherry Dudley (162) Lefebvre 5-1
479—Charlie G (81) (Chabot) 5-2
480—Forever Gold (79) (Lupien) 5-1
481—Billy Kay (A Dugas) 5-1
482—Royal Block (79) (Gauthier) 5-1
483—Cherry Dudley (163) Lefebvre 5-1
484—Cherry Dudley (164) Lefebvre 5-1
485—Charlie G (82) (Chabot) 5-2
486—Forever Gold (80) (Lupien) 5-1
487—Billy Kay (A Dugas) 5-1
488—Royal Block (80) (Gauthier) 5-1
489—Cherry Dudley (165) Lefebvre 5-1
490—Cherry Dudley (166) Lefebvre 5-1
491—Charlie G (83) (Chabot) 5-2
492—Forever Gold (81) (Lupien) 5-1
493—Billy Kay (A Dugas) 5-1
494—Royal Block (81) (Gauthier) 5-1
495—Cherry Dudley (167) Lefebvre 5-1
496—Cherry Dudley (168) Lefebvre 5-1
497—Charlie G (84) (Chabot) 5-2
498—Forever Gold (82) (Lupien) 5-1
499—Billy Kay (A Dugas) 5-1
500—Royal Block (82) (Gauthier) 5-1

Inscrits à Québec

JEUNE
COURSE SPECIALE
Trot — Bourse $7,000.00
1—Beaupré D'Or (2 Ecuicheuil) 5-1
2—Sleeper Eric (Gendron) 5-1
3—Lovely Kathy (Gauthier) 5-1
4—Lovely Kathy (Guilliard) 5-1
5—Normal Angus (A Dugas) 5-1
6—Kiss Royale (Perreault) 5-1

COURSE NO 2
Trot — Bourse $10.00
1—Beaupré D'Or (3 Beaupré) 5-1
2—Sleeper Eric (2 Gendron) 5-1
3—Lovely Kathy (2 Gauthier) 5-1
4—Lovely Kathy (2 Guilliard) 5-1
5—Normal Angus (2 Dugas) 5-1
6—Kiss Royale (2 Perreault) 5-1

COURSE NO 3
Trot — Bourse $10.00
1—Beaupré D'Or (4 Beaupré) 5-1
2—Sleeper Eric (3 Gendron) 5-1
3—Lovely Kathy (3 Gauthier) 5-1
4—Lovely Kathy (3 Guilliard) 5-1
5—Normal Angus (3 Dugas) 5-1
6—Kiss Royale (3 Perreault) 5-1

COURSE NO 4
Trot — Bourse $1,500.00
1—Beaupré D'Or (5 Beaupré) 5-1
2—Sleeper Eric (4 Gendron) 5-1
3—Lovely Kathy (4 Gauthier) 5-1
4—Lovely Kathy (4 Guilliard) 5-1
5—Normal Angus (4 Dugas) 5-1
6—Kiss Royale (4 Perreault) 5-1

COURSE NO 5
Trot — Bourse $2,000.00
1—Beaupré D'Or (6 Beaupré) 5-1
2—Sleeper Eric (5 Gendron) 5-1
3—Lovely Kathy (5 Gauthier) 5-1
4—Lovely Kathy (5 Guilliard) 5-1
5—Normal Angus (5 Dugas) 5-1
6—Kiss Royale (5 Perreault) 5-1

COURSE NO 6
Trot — Bourse $2,500.00
1—Beaupré D'Or (7 Beaupré) 5-1
2—Sleeper Eric (6 Gendron) 5-1
3—Lovely Kathy (6 Gauthier) 5-1
4—Lovely Kathy (6 Guilliard) 5-1
5—Normal Angus (6 Dugas) 5-1
6—Kiss Royale (6 Perreault) 5-1

COURSE NO 7
Trot — Bourse $3,000.00
1—Beaupré D'Or (8 Beaupré) 5-1
2—Sleeper Eric (7 Gendron) 5-1
3—Lovely Kathy (7 Gauthier) 5-1
4—Lovely Kathy (7 Guilliard) 5-1
5—Normal Angus (7 Dugas) 5-1
6—Kiss Royale (7 Perreault) 5-1

COURSE NO 8
Trot — Bourse $3,500.00
1—Beaupré D'Or (9 Beaupré) 5-1
2—Sleeper Eric (8 Gendron) 5-1
3—Lovely Kathy (8 Gauthier) 5-1
4—Lovely Kathy (8 Guilliard) 5-1
5—Normal Angus (8 Dugas) 5-1
6—Kiss Royale (8 Perreault) 5-1

COURSE NO 9
Trot — Bourse $4,000.00
1—Beaupré D'Or (10 Beaupré) 5-1
2—Sleeper Eric (9 Gendron) 5-1
3—Lovely Kathy (9 Gauthier) 5-1
4—Lovely Kathy (9 Guilliard) 5-1
5—Normal Angus (9 Dugas) 5-1
6—Kiss Royale (9 Perreault) 5-1

COURSE NO 10
Trot — Bourse $4,500.00
1—Beaupré D'Or (11 Beaupré) 5-1
2—Sleeper Eric (10 Gendron) 5-1
3—Lovely Kathy (10 Gauthier) 5-1
4—Lovely Kathy (10 Guilliard) 5-1
5—Normal Angus (10 Dugas) 5-1
6—Kiss Royale (10 Perreault) 5-1

COURSE NO 11
Trot — Bourse $5,000.00
1—Beaupré D'Or (12 Beaupré) 5-1
2—Sleeper Eric (11 Gendron) 5-1
3—Lovely Kathy (11 Gauthier) 5-1
4—Lovely Kathy (11 Guilliard) 5-1
5—Normal Angus (11 Dugas) 5-1
6—Kiss Royale (11 Perreault) 5-1

COURSE NO 12
Trot — Bourse $5,500.00
1—Beaupré D'Or (13 Beaupré) 5-1
2—Sleeper Eric (12 Gendron) 5-1
3—Lovely Kathy (12 Gauthier) 5-1
4—Lovely Kathy (12 Guilliard) 5-1
5—Normal Angus (12 Dugas) 5-1
6—Kiss Royale (12 Perreault) 5-1

COURSE NO 13
Trot — Bourse $6,000.00
1—Beaupré D'Or (14 Beaupré) 5-1
2—Sleeper Eric (13 Gendron) 5-1
3—Lovely Kathy (13 Gauthier) 5-1
4—Lovely Kathy (13 Guilliard) 5-1
5—Normal Angus (13 Dugas) 5-1
6—Kiss Royale (13 Perreault) 5-1

COURSE NO 14
Trot — Bourse $6,500.00
1—Beaupré D'Or (15 Beaupré) 5-1
2—Sleeper Eric (14 Gendron) 5-1
3—Lovely Kathy (14 Gauthier) 5-1
4—Lovely Kathy (14 Guilliard) 5-1
5—Normal Angus (14 Dugas) 5-1
6—Kiss Royale (14 Perreault) 5-1

COURSE NO 15
Trot — Bourse $7,000.00
1—Beaupré D'Or (16 Beaupré) 5-1
2—Sleeper Eric (15 Gendron) 5-1
3—Lovely Kathy (15 Gauthier) 5-1
4—Lovely Kathy (15 Guilliard) 5-1
5—Normal Angus (15 Dugas) 5-1
6—Kiss Royale (15 Perreault) 5-1

Wietzes à Watkins Glen

MONTREAL — Eppie Wietzes de Willowdale, Ont., deux fois champion canadien de la course automobile, se joindra à l'équipe Second Canada/Schweppes. Wietzes participera à l'épreuve de Watkins Glen, N.Y., le 6 octobre prochain.

Wietzes, au volant d'une March 73B, fera équipe avec Ian Cristine. Ce dernier, pilote régulier de l'équipe Schweppes pilotera une March 74B. Le binôme participera à la course de formule 5 qui précédera le Grand Prix des Etats-Unis. L'épreuve est doté d'une bourse de $30,000.

Le Montréalais Kris Harrison, gérant de l'équipe déclarait: "Eppie est un des meilleurs pilotes en Amérique du Nord et nous sommes heureux de l'incueillir. Avec une telle équipe, le fois champion canadien pourra sa course automobile, se joindra à l'équipe Second Canada/Schweppes. Victoires particulières à Edmonton, Watkins Glen, N.Y., le 6 octobre prochain.

Wietzes, au volant d'une March 73B, fera équipe avec Ian Cristine. Ce dernier, pilote régulier de l'équipe Schweppes pilotera une March 74B. Le binôme participera à la course de formule 5 qui précédera le Grand Prix des Etats-Unis. L'épreuve est doté d'une bourse de $30,000.

Le Montréalais Kris Harrison, gérant de l'équipe déclarait: "Eppie est un des meilleurs pilotes en Amérique du Nord et nous sommes heureux de l'incueillir. Avec une telle équipe, le fois champion canadien pourra sa course automobile, se joindra à l'équipe Second Canada/Schweppes. Victoires particulières à Edmonton, Watkins Glen, N.Y., le 6 octobre prochain.

Wietzes, âgé de 25 ans, avait remporté le championnat national en 1969 et en 1970, alors que cette série se limitait au volant de formule A. Il a également participé régulièrement à la série du championnat L & M de formule 5 000 et a remporté aux K-U, Wietzes est classé 4e pilote de l'équipe Second Canada/Schweppes. Il a également participé à la course de formule 5 000

Héritiers de Globensky et Dupont

Des membres de l'organisation des Remparts qui s'étaient rendus au Forum samedi dernier pour assister à la visite des Bruins et d'André Savard ont eu droit à un spectacle gratuit dans la galerie de presse. L'intimité bien connue de Montréal-Matin, Guy Emond, était en verve et il n'avait que le Bleu-Blanc-Rouge à la bouche. Il faut dire qu'il n'avait pas été gâté par les protégés de Roger Bédard l'an dernier.

Guy a vécu les belles années du Canadien junior, alors que le Forum était bondé à craquer, et l'air qu'il respire maintenant autour du BBR commence à avoir des relents des Dupont et Globensky. Il n'en faut pas plus pour déclencher son volubile maulin à paroles, accompagné de force gestes, cris et rires.

Quand on sait que le Tricolore a gagné un match hors-concours 5-4 à Cornwall, il est facile de deviner que les partisans des Remparts se sont fait "barber", devant l'interminable série de défaites consécutives des Québécois dans le petit aréno des Royals

Emond, qui est le portion no un de Mad Dog Vachon, ne tarit pas d'éloges en parlant de Pierre Renaud qui a servi des râclées consécutives à Terry Angel (le successeur logique de John Wensink) et à Dave Rooke. La défense se tient dans les 6 pieds de moyenne avec les Lupien, Clément, MacKasey, Crady et Robert Picard, le neveu des autres. J'aime aussi bien ne pas penser à l'action qu'il y aura vendredi dans la tribune de presse du Colisée avec Guy Emond et Dave Ball, qui trouvait déjà moyen de parler fort avec un club de septième position l'an dernier.

ÇA PLAIT A DUMONT

Paul Dumont est secrétement fort heureux qu'on parle maintenant de Sorel, de Cornwall et de Montréal comme co-favoris avec les Remparts. Il n'y a rien de pire que d'être étoilé gros favoris avant le début d'une saison.

Il se souvient fort bien que l'on disait le Bleu-Blanc-Rouge avoit fait match nul à Cornwall à sa première visite et n'avoit rien fait qui vaille par la suite. Il sait également que des Royals sans John Wensink, ce n'est plus la même chose, et il a de bonnes raisons de croire qu'une équipe où le grand Lupien s'est toillé un poste régulier ne peut pas être invincible.

Je n'ai pas de crainte de voir Richard Nantais, Charles Constantin ou Donald Gloude contre n'importe qui dans la ligue. Personnellement je crois que le duo Samson-Dion dans les filets et des gars comme Robert Sirois ou Mario Tremblay sont plus à redouter

Après tout, qui se souviendrait des Dupont ou Globensky si le Canadien junior n'avait pas eu les Houle, Perreault, Tardif pour gagner les championnats ?

LEGENDRE ETAIT SOURIANT

Richard Legendre a assisté au tirage du tournoi Rothmans et il affichait un large sourire. D'abord, il est difficile de rester sérieux quand on est assis à proximité du bouteen-train Guy Lemieux; ensuite, le tirage lui a souri.

Pour les 17 joueurs qui tentent de se qualifier pour les six places encore disponibles dans le tournoi, il n'y a pas d'alternative. Ils doivent survivre jusqu'à lundi pour toucher leur premier sou. Or, le Québécois a touché une passe gratuite (bye) et il n'aura qu'un match à disputer pour se qualifier. Parmi les joueurs qui tentent de gagner cette place encore libre, les Américains sont les plus forts en principe, suivis des Suédois, puis des Canadiens. Or, dans son match dominical, il affrontera le vainqueur du match de samedi entre le Canadien Burr et le Suédois Svenson.

Et s'il passe au travers de celo, son premier adversaire dans le tournoi proprement dit est un Britannique du nom de Lloyd, donc un joueur non semé. S'il avait eu à choisir parmi les 26, c'est probablement celui qu'il aurait désigné.

L'ANECDOTE DU JOUR

Ferguson Jenkins prend toujours le même chauffeur de taxi à Chicago et bien qu'il soit un grand admirateur du lanceur canadien, il ne se gêne pas pour le taquiner à l'occasion. Un jour où il avait accordé trois circuits aux Padres de San Diego, son chauffeur lui dit: "Tu sais, Fergy, que tu viens de dépasser Willie Stargell. Il a frappé 24 coups de circuits et toi, tu viens de donner ton 25e".

Ici et là.

N'oubliez pas samedi, à compter de 13 heures, go va marcher à Charlesbourg, ce sera un autre bon petit coup de pied pour AAA. — Denis Marois, le fils de Jean, a signé son contrat avec les Rangers de Drummonville. — Mes condoléances à Pierre et Aniard Gravel, affligés du décès de leur mère.

— Normand Descoteaux est un autre produit du comité des jeunes de Rosemont dont Jean Trottier est très fier, mais il soutient que Donald Lemieux dépassera tout ce qu'a produit jusqu'ici. — Tele 5 montrera à compter de 4 heures samedi les championnats nord-américains de canotage où Québec a tout balayé. — Devant l'excellent travail accompli par Jean-Marc Pomerlo et Yvon Morineau, Trois-Rivières aurait de nouveau la séance de repêchage de la LJMQ en 1974.

Le rallye Pastille d'Erable peut bouleverser le classement national des conducteurs et les meilleurs rallyistes au pays ont confirmé leur présence. — Carl Brewer a montré mordi qu'il était loin d'être fini. Après tout, il a pratiquement l'âge de J.-C. Tremblay. — Est-ce un règlement de lo LCF que le club champion de l'Est manque les éliminatoires la saison suivante ? Ce fut le cas pour les 3 dernières années et Hamilton n'en mène pas large dans le moment.

Doh Taiton a démoralé que les Hawks lui donnent le chandoil na 19 au lieu de 9, car il sent déjà l'impossibilité de succéder à Bobby Hull. — Pourquoi Gérald Bouchard ne lance-t-il pas un défi à Jean-Claude Leclair puisque Régis Levesque se plaint de ne pas lui trouver d'adversaire ?

Jean POULIOT

Les propos de Jean Pouliot

Au tournoi international Rothmans

Ove Bengston, de Suède, sera l'adversaire de première ronde du Canadien Robert Bédard.

Ony Parun, de Nouvelle-Zélande, le favori numéro 5 sera opposé au Québécois Réjean Genois.

Le Britannique Mark Cox « été semé favori numéro 3 du tournoi Rothmans.

Tournoi Rothmans

L'Américain Jim Connors semé no 1

Par Claudo CADORETTE

Le président du tournoi International de tennis Rothmons, Jean-Yves Lourin, et les membres de son exécuté ont fait connaître hier à l'occasion d'une conférence de presse les noms des 26 joueurs acceptés directement dans le tournoi, ainsi que les 17 qui devront au préalable traverser une épreuve de qualification.

Comme on l'avait laissé entendre depuis quelque temps, les vedettes établies ont passé la plupart délaissé le tournoi de la Vieille Capitale pour tenter leur chance à Houston où se déroulera simultanément un autre tournoi. Ceci ne signifie pas que les amateurs de lo région verront du tennis de seconde classe, loin de là ! En effet, la majorité des vedettes de domain seront sur place. L'Américain Jim Connors, un jeune qui a été la révélation du championnat des États-Unis à Forest Hills a été établi joueur semé numéro 1. Marty Riessen, son compatriote, tentera de défendre le championnat mérité l'on dernier, alors que les Mark Cox, Bjorn Borg, Onny Parun et Roy Moore seront des adversaires de taille.

Comme on l'a maintes fois souligné, le prestige de cette épreuve ne cesse de croître et la présence de Connors, au moment inscrit, l'Britannique Roger Taylor a mis une bâtissure à nos amateurs qui n'ont récent tournoi et il y aura pourra certes être apprécié. Il sera remplacé par D. Russell, de la Jamaïque.

Le bon équilibre des quatre groupes en présence doit donner du tennis excellent et une lutte acharnée pour l'obtention de la bourse intéressante de quatre mille dollars.

Les amateurs sont d'ailleurs très gâtés cette pro-vente de billets s'est avérée excellente. Il est, presque assuré qu'au moins 25% d'amateurs différents de plus que l'an dernier assisteront aux parties.

Genois opposé à Parun

Ce sera aussi la première visite qui attend le Québécois Réjean Genois, le jeune tournoi prometteur dit. En effet, le tirage officiel des positions, effectué hier devant les journalistes, a voulu qu'il soit opposé au Néo-Zélandais Ony Parun, classé à la tête de série du tournoi. Travailleur infatigable, Parun a participé à la majorité des tournois Grand Prix au cours de la dernière saison. On se souviendra qu'il s'est rendu jusqu'en demi-finale de Wimbledon, atteint les quarts de finale de Forest Hill, battu par Connors, et Ilie Nastase, et a atteint les quarts de finale de Rome.

Ici et là.

Le championnat de Wimbledon et ce, pour une deuxième année d'affilée. C'est d'ailleurs à Wimbledon qu'il s'est toujours connu ses plus beaux succès. Dès sa première apparition, en 1969, il disposait de Bob Lutz, puis l'année suivante, il succédait une victoire surprise devant Roger Taylor. En 1971, Stanton était une de ses victimes. Cette année, il s'est fait éliminer à trois reprises devant Stan Smith et Jimmy Connors qui connaît présentement, sa meilleure saison. En 1969, il avait été sélectionné à titre de l'équipe canadienne de la coupe Davis, après avoir remporté le championnat junior du pays. Genois est actuellement à Montréal où il poursuit un entraînement intensif, en compagnie de nos autres membres de l'équipe canadienne. Il a déjà remporté dans la Vieille Capitale trois titres de juvénil. Ce sera donc pour ce Québécois une autre expérience enrichissante.

Parmi les autres Canadiens inscrits au tournoi, Mike Belkin sera opposé au Polonais Kinnaird. R. Bahin, Ray Bedard affrontera le Suédois O. Bengston et Keith Carpenter aura comme adversaire G. Battrick, de Grande-Bretagne, dans un match de première ronde.

Samedi et dimanche, qualifications

C'est à compter de 11.30 heures samedi au Pavillon d'exhibition physique et des sports de l'université Laval, où se déroulera la ronde de qualification servant à sélectionner les six joueurs qui participeront à un tournoi. Un jeune Québécois, Richard Legendre, tentera d'imposer à ses adversaires qu'il a bénéficié d'une passe gratuite, en première tournée. A noter que les frais d'entrée pour ces matches seront minimes et que la stationnement sera gratuit.

Richard Legendre attend avec impatience le voinqueur du match entre le Canadien C. Burr et le Suédois T. Svenston qu'il devra vaincre pour participer au tournoi proprement dit.
(Photo Marcel Laforce)

56 joueurs tentent leur chance

LE TOURNOI (56)

B. Borg	(Suède)
M. Moore	(As)
F. Cramer	(As)
J. Ryan	(As)
F. McMillan	(As)
H. Rebian	(Pak)
F. Froehling	(USA)
C. Dowdeswell	(Rho)
O. Rissen	(USA)
R. Gruenzer	(USA)
G. Paulo	(USA)
V. Gronsalds	(Suède)
M. Cox	(G.-B.)
D. Russell	(Jam.)
J. Lloyd	(G.-B.)
R. Maud	(G.-B.)
K. Carmichael	(Afr.)
O. Parun	(N.-Z.)
R. Crealy	(A)
R. Warwick	(USA)
O. Bengston	(Suède)
M. Belkin	(Can)
R. Carpentier	(Can)
R. Bedard	(Can)
J. Ryan	(Can)

LA QUALIFICATION (17)

D. McCormick	(Can)
T. Bardsley	(Can)
C. Burr	(Can)
F. Lamarche	(Can)
R. Legendre	(Can)
M. Johansson	(Suède)
F. Svensson	(Suède)
B. Norberg	(Suède)
B. Anderson	(Suède)
J. Fahrenbolz	(Suède)
M. Reid	(USA)
J. Hirsch	(Inde)
B. Brown	(USA)
J. Fort	(USA)
D. Behrstedt	(USA)
S. Krulevitz	(USA)
J. Andrews	(USA)

La revanche d'Ali

NEW YORK (AFP) — Des négociations en vue d'un combat entre les deux anciens champions du monde des poids lourds, Joe Frazier et Cassius Clay, sont en cours, apprend-on, mercredi, à New York.

La "revanche d'Ali" aurait lieu au cours premier prochain au Madison Square Garden de New York, la ville où Mohammed Ali a perdu son titre face à Frazier, le 8 mars 1971.

La conclusion d'un tel match au Garden dépend toutefois des mesures d'exemptions fiscales que l'Etat et la ville de New York sont prêts à faire. En effet, les taxes qui frappent les revenus de boxe à New York sont parmi les plus élevés au monde.

Depuis le fameux "match du siècle" entre Clay et Frazier, qui eut versé au fisc une grande partie de leurs bourses, les 2,5 millions de dollars chacun, les grands combats sont devenus rares à New York et contraints la "mecque" de la boxe.

Bob Arum, conseiller de Cassius Clay, a indiqué mercredi que les négociateurs auquit d'un match revanche continuaient. Jusqu'ici rien n'a été fait, mais que c'est Abbott, administrateur de l'Etat de New York qui aurait le dernier mot.

Au cas où la situation fiscale demeurait inchangé, le combat entre Clay et Frazier pourrait avoir lieu dans l'Astrodome géant de Houston, au Texas.

Jean Marois a procédé au tirage des joueurs pour le tournoi de tennis Rothmans et le rende préliminaire en présence du président Jean-Yves Lourin et du commanditaire Louis Boudreau. (Photo Marcel Laforce)

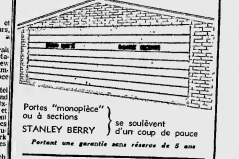

Portes "monopièce" ou à sections

STANLEY BERRY se soulèvent d'un coup de pouce

Portant une garantie sans réserve de 5 ans

Première qualité
25 couleurs au choix

Prix à partir de $3.80 la feuille

PANNEAUX PREFINIS

FERLAND & FERLAND LTEE
445 Pierre-Bertrand — Ville Vanier — 681 2512

Revalorisons le vétérinaire

Dans le rouage compliqué du domaine des courses de chevaux, le médecin-vétérinaire devrait remplir un rôle prépondérant, mais nous nous demandons si ce professionnel joue présentement ce rôle ?

Les autorités qui régissent les courses que ce soit les commissions de courses, le ministère de l'Agriculture du Canada, l'Association Canadienne du Trot (CTA) auraient tout avantage à donner au vétérinaire la place qu'il doit jouer dans ce sport, si souvent sujet à des critiques acerbes de la part du public qui a droit à toute la protection possible.

LE DOPING

L'une des questions les plus controversées de l'heure tant chez les humains en compétition que chez les animaux est le "doping". Au cours de nos vingt années dans le domaine des courses, combien de fois avons nous entendu cette phrase : "Il va gagner, ils l'ont chargé !" mentionnant par ceci que le cheval en question avait été injecté d'un stimulant quelques heures avant la course. Bien des fois on exagérait, mais les autorités en place avaient une telle situation en main pris les moyens normaux pour pallier à cette situation en instituant les tests d'après-course pour tout cheval gagnant ou tout autre participant d'une épreuve. On a certes par la suite ressuré le public, mais à l'heure présente des cas où on a trouvé des matières toxiques dans la salive ou l'urine d'un coursier, Toutefois il est plutôt rare que le cheval étranger soit de la morphine ou tout autre stimulant ou calmant.

Il s'agit généralement de trace d'analgésique, comme le cas s'est produit dernièrement dans la province sœur de l'Ontario. Pour bien situer le rôle que devrait jouer le vétérinaire dans toute cette chose, relatons un cas précis.

LE CAS O'BRIEN

Le 7 août dernier, le conducteur et entraîneur de réputation mondiale, Joe O'Brien, conduisait à la piste de Greenwood la jument Sara Jane Hanover alors une favorite importante. Cette bête qui fait partie de l'importante écurie de O'Brien, remporta la victoire à la surprise de personne.

A l'issue de l'épreuve, on préleva les tests prescrits par la commission et à la surprise de tous, le laboratoire décela des traces d'un analgésique puissant de 72 heures avant l'épreuve. En conséquence, et suivant le règlement 21, section 7, O'Brien et tous ses chevaux furent suspendus pour une période de 30 jours et le conducteur fut de plus condamné à une amende de $300. Inutile de dire que le complot en a perplu de cette sentence et dix jours plus tard, il fut réinstallé ainsi que ses chevaux. L'exquête prend par la commission des courses permit de découvrir qu'un vétérinaire licenciée avait injecté un analgésique local, deux jours avant la course, car le cheval souffrait de douleur à une épaule.

Pour la même raison, cette situation de renversement de peine se produit assez souvent dans de pareils cas ce qui a pour effet de semer des doutes dans l'esprit du parieur et de l'amateur de courses.

LA SOLUTION

Pour prévenir de telles situations, il y aurait, à notre avis, deux façons qui devraient s'avérer à toute épreuve. La première serait le pré-test, c'est-à-dire le test du sang avant la course qui permettrait de déceler, s'il y a eu administration d'un médicament dans les limites prescrites par les règlements. Mais là on rencontre des obstacles presque infranchissables, pour ne pas dire tous. Il faudrait un éventail d'accommodations physiques et matérielles pour organiser un tel système. Laboratoire des plus modernes et des méthodes ultra-rapides pour faire le test du sang prélevé sur chaque partant. Le personnel requis pour un tel test devrait également être assez nombreux pour ne pas retarder la marche des événements, lorsqu'un programme est en cours.

L'autre moyen, qui serait des plus sûrs et qui donnerait une confiance presque entière au public serait de laisser aux médecins vétérinaires en comptée responsabilité du départ d'un tel ou tel participant. Ce système est d'ailleurs en fonction en Californie et on s'en dit des plus satisfaits. Le vétérinaire doit inscrire dans un livre de record (log book) tout médicament administré à un cheval en spécifiant l'heure et la date du traitement. Si par hasard on trouve des traces de quelque médicament que ce soit ou de n'importe quelle nature, il se coupler conformé à bien reçu un traitement renfermant un tel médicament. Il faut toutefois bien comprendre que si l'on décède de la drogue proprement dite, l'entraîneur devrait alors subir les figueurs d'un règlement qui ne s'avèrera jamais assez sévère pour les coupables.

Et dire que la figure centrale de cette situation est le cheval qui ne demanderait pas mieux que de paître en toute vie à brouter l'herbe de nos vertes prairies !

Les propos de Henri Bertrand

Le Salon des Neiges

c'est quelque chose à voir !

... de jeudi à dimanche, aux Pavillons de la Jeunesse et des Congrès.

Du 27 au 30 septembre, Québec revit la plus rafraîchissante des expériences: Le Salon des Neiges.

Vous y admirerez les motoneiges, modèles 1974, ainsi que toutes les nouveautés dans le domaine du ski alpin ou de fond, de la raquette et du patinage. Sans oublier les démonstrations, défilés de mode et des spectacles tous les jours: Jeudi 10h30 et vendredi 4h30 et 10h30 - Les Pialeys
Samedi et dimanche 4h30 et 10h30 - Tr-Gus et Tr-Mousse

Le Salon des Neiges: un refet rempli des joies de l'hiver.

Une présentation de la Commission de l'Exposition provinciale, en collaboration avec l'Association des distributeurs de motoneiges du Québec et l'Exécutif.

Enfants de 12 ans ou moins: $0.75
Adultes: $1.25

Stewart songe à la retraite

WATKINS GLEN, New York (CP) — "L'Ecossais volant" Jackie Stewart, champion du monde des conducteurs 1973 quittera-t-il la compétition automobile l'an prochain ?

C'est la question que se pose actuellement le célèbre pilote de formule 1.

Dans une interview accordée cette semaine à une agence américaine, Stewart a déclaré qu'il renoncerait pour les aussitôt que possible, après le Grand Prix des États-Unis, pour retraite, à cette époque, à ce problème. Ses amis et sa femme, Helen, le pressent, en effet, de quitter la piste avant qu'il ne soit trop tard de quelque accident.

Le pilote écossais a perdu ses meilleurs camarades lors dans des accidents : Piers Courage, Jochen Rindt, Jo Siffert, Jacques Bruguière, Ken Cladwick et Roger Williamson.

Mais Jackie Stewart, qui fêtera un million de ses ouvertes ne sont pas encore terminé, est hésitant.

Derby de démolition à Val St-Michel

Les meilleurs pilotes cet-jour-nt, c'est la collision arrière-cou de la région de Québec ne peuvent pas demander mieux pour démolir leurs autos, à compter de 2:00 heures, à un derby de démolition géant, à la piste de Val St-Michel.

Les Lemaire, Lavoie, Thibodeau, Lacroix, Fradette, Pelletier, etc., seront dans une piste remplie de pneus de vieux autos et de barrières qui seront mises en place de façon à former un labyrinthe compliqué qui oblige tout conducteur téméraire à ralentir considérablement.

Le but de ce genre de course est de conserver leurs bagnoles le plus longtemps possible, jusqu'à la fin de la rencontre.

En effet, le gagnant du derby est celui qui réussit à demeurer sur ses adversaires, tout en gardant sa voiture en état de marche. Lors d'un départ, une série de vieilles bagnoles se placent à gauche de la ligne de départ, tandis que l'autre groupe s'immobilise à droite de la même ligne.

Les officiels conservent pendant dix minutes 30 de ces pneus entre les deux lignes d'arrivée. Lorsque le signal final de la course donne le signal du départ, les deux groupes de voitures se précipitent à toute vitesse pour faire le tour du camp et revenir à leur point de départ. Le premier qui revient au point de départ est déclaré le gagnant.

Le système est d'ailleurs en vigueur depuis plusieurs années dans les États-Unis et a connu un succès fou. Les spectateurs peuvent assister en plus, à 4 courses de classe novice. L'on revient aussi à l'ouvrez les Lemaire, Plante et Thibodeau, dans des tours tels que le tour de la chandelle, la projection à travers un mur de glace, le saut au-dessus de deux autobus et le concours d'acrobaties automobiles. Les amateurs de derby de Québec feront sûrement un grand succès de cette journée.

LJMQ : section Ouest

Les Royals de Cornwall

par Rosy Doré

NDLR : Le présent article est le dixième d'une série de onze visant à mieux connaître les équipes qui composeront la ligue junior majeur du Québec au cours de la prochaine saison. En vedette aujourd'hui, les Royals de Cornwall.

"Ce n'est pas mon habitude de gagner des championnats de zéros remportés dès le mois de septembre et encore moins de les gagner dans les journaux pour une partie de hockey se jouant sur la patinoire et pas ailleurs". Après quelques minutes de discussion, il me faut ajouter : "Chose certaine, les Royals de Cornwall auront encore une équipe de première classe".

Ron Racette est très optimiste quelques heures à peine avant l'ouverture de sa deuxième saison à la barre des Royals. Un changement important à noter cette saison, le pilote des Royals est marié ! Est-ce que cela aurait quelque chose à voir avec son attitude derrière le banc ?

Napoléon avait l'un dernier Racette a conduit ses hommes à la deuxième position au classement des équipes de l'est division des Nordiques et c'est précisément cette position qu'ils ont de dominés en grande finale contre de la province. Notre but à noter, l'assistant-entraîneur, Orval Tessier, est maintenant le gérant-général des Royals.

VIENS ET WYNNE

Devant leurs buts, les Royals ont un remuement assez changement comparativement à l'an dernier puisque les deux cerbères sont de retour. Il s'agit de Mario Viens et Tom Wynne.

Viens est celui qui sera crédité d'une bonne remière. L'an dernier, il a remporté 20 victoires en 40 matchs et une moyenne de buts contre de 4.00. Quand à Wynne, il a été victime de blessures.

"Mario en a encore porté deux saisons avec nous et il pourra nous donner un meilleur coup de main. D'après moi, nos deux gardiens sont aussi bons que n'importe qui dans la ligue" d'affirmer Ron Racette.

LES SAINTS N'EST PLUS

Après à faire un parallèle avec sa formation défensive de l'an dernier avec celle de cette l'édition 1973-74, Racette est plus optimiste que jamais tu ne perds pas un joueur

Alignement probable

1 — Mario Viens
3 — Brian Barker
4 — Allan Wagner
6 — Bob Murray
7 — Bob Chase
9 — Al Fonsson
10 — Garry MacGregor
11 — John Wentzell
12 — Bob Chase
13 — Kevin Tracey
14 — Mike Conway
15 — Dan Geoffrion
16 — Doug Chase
17 — Bob Geoffrion
18 — Yvon DesChâtels
19 — Dan Lupinette
20 — Terry Angel
21 — Denis Rochon
22 — Rick Watson
23 — Ken Chadwick
24 — Dave Morrow
25 — Chris Stevenson
27 — Jim Hunter
30 — Tom Wynne

Instructeur : Ron Racette

Alignement complété

Les Remparts ont fait siger les trois derniers choix au repêchage de la saison dans l'uniforme local.

Ce sont les défenseurs Jean Gagnon et Donald Giasson et le centre Gaston Bouchard. Les trois s'alléguaient pour le Cauliflour de Ste-Foy la saison dernière.

Curling

Pour faire suite à l'Association générale spéciale tenue au Club de Curling Cornwall, le 17 septembre dernier, il a été décidé par le Conseil, que le club organiserait durant la prochaine saison, comme par les années passées.

La saison devrait débuter dans les premiers jours d'octobre; les glaces étant déjà en fonction.

Le calendrier des matchs sera connu sous peu.

Cours de sécurité

Le ministre du Tourisme de la Chasse et de la Pêche du Québec, M. Lucien Lessard, donnera un cours de sécurité dans le maniement des armes à feu et tiendront à l'Ecole St-Charles, rue Charles-Guilmont, le samedi 6 octobre 1973 à 9 heures 30 A.M.

Ces cours sont donnés en vue de permettre l'obtention du permis, dont du chasseur, en vigueur pour la saison de chasse 1974.

On peut obtenir de plus amples renseignements en communiquant avec M. Claude Bélanger, instructeur au ministère à Québec, téléphone 643-9694.

Derby de démolition

Les Remparts ont fait signer les trois derniers choix au repêchage de la saison dans l'uniforme local.

Ce sont les défenseurs Jean Gagnon et Donald Giasson et le centre Gaston Bouchard. Les trois s'alléguaient pour le Cauliflour de Ste-Foy la saison dernière.

Curling

Pour faire suite à l'Association générale spéciale tenue au Club de Curling Cornwall, le 17 septembre dernier, il a été décidé par le Conseil, que le club organiserait durant la prochaine saison, comme par les années passées.

La saison devrait débuter dans les premiers jours d'octobre; les glaces étant déjà en fonction.

Le calendrier des matchs sera connu sous peu.

Cours de sécurité

Le ministre du Tourisme de la Chasse et de la Pêche du Québec, M. Lucien Lessard, donnera un cours de sécurité dans le maniement des armes à feu et tiendront à l'Ecole St-Charles, rue Charles-Guilmont, le samedi 6 octobre 1973 à 9 heures 30 A.M.

Ces cours sont donnés en vue de permettre l'obtention du permis, dont du chasseur, en vigueur pour la saison de chasse 1974.

On peut obtenir de plus amples renseignements en communiquant avec M. Claude Bélanger, instructeur au ministère à Québec, téléphone 643-9694.

Des arbitres en forme dans la LNH

TORONTO (P.C.) — Un arbitre en bonne condition physique est l'exemple d'un arbitre compétent, estime Scotty Morrison, arbitre en chef de la Ligue nationale de hockey.

"Soyez en bonne condition physique et vous serez compétent", déclare Morrison, et vous serez un arbitre bon". Morrison, qui a pris sa retraite, pendant qu'il regardait arbitrer sur la patinoire, les 65 participants au neuvième camp d'entraînement annuel des arbitres de la LNH qui doit prendre fin aujourd'hui.

Ce camp d'entraînement réunit les arbitres professionnels, un certain nombre de joueurs et quelques-uns des meilleurs arbitres amateurs susceptibles de se perfectionner à la prochaine invasion des équipes de hockey sortiles-ques en Amérique du Nord.

Morrison, qui compte cet hiver, sa 22e saison comme juge de ligne, est satisfait de la façon dont les arbitres ont été préparés à cette saison de hockey. "Ils ont travaillé très fort durant l'été et ils sont prêts pour la saison régulière", dit-il.

Morrison, qui est âgé de 45 ans, a souligné que la vie d'un arbitre, comme celle d'un juge de ligne, est extrêmement difficile. "Il faut avoir la fatigue qu'entraînent les voyages, aux formalités de la douane, à l'attente dans les aéroports, aux retards dans les horaires aériens, aux annulations de vols et au décalage d'heures.

"Souvent, les arbitres doivent travailler trois ou quatre jours par semaine et durant la plupart des week-ends. Si l'arbitre est père de famille, il doit s'assurer l'appui total des membres de sa famille.

"Je le sais, je suis moi-même père de huit enfants".

Les règles qu'exige l'exercice d'un arbitre professionnel est sont pas à ce qu'un homme puisse pourvoir seul à l'entretien d'une famille. Morrison et ses adjoints sont continuellement à la recherche de recrues.

En plus des rapports que ces assistants ses dépêchent qui sont généralement d'excellents arbitres de la Ligue nommé John Ashley et Lou Marson, Morrison tient compte des recommandations que lui formulent les arbitres Bruce Hood et Lloyd Gilmour, qui dirigent respectivement des camps d'entraînement à Guelph, Ont., et Banff, Alberta.

CANDIDATS JEUNES

La majorité des candidats qui participent à cette session pour but d'apprendre les ficelles d'un arbitre professionnel avant qu'ils atteignent l'âge de plus de 26 ou 27 ans.

"Chaque candidat doit être capable de compléter son apprentissage en cinq ans, et qui élimine la plupart des candidats qui ne prennent pas leur retraite avant l'âge de 25 ans. Il est difficile de dire à un homme de 27 ans qu'il est trop vieux, mais ce n'est pas pourtant le cas".

Parmi les candidats qui se sont particulièrement mis en valeur au cours du camp d'entraînement figurent John Lemelin de Hamilton, diplômé de l'université McMaster, Murray Harding, 20 ans, étudiant de Winnipeg, et les frères Gerry et Bob McMurray, étudiants de Nanaimo, C.-B., âgés respectivement de 18 et 21 ans.

Parmi un arbitre de la LNH comporte des avantages que ceux qu'offrent les arbitres de la ligue nationale. "Il faut poursuivre leurs études et n'être pas dépendant de la carrière de hockeyeur".

Morrison est aussi d'avis que certains arbitres tirent profit de la situation en travaillant durant l'hiver et en étudiant durant l'été.

Un plus grand nombre d'arbitres s'intéressent à la carrière d'arbitre depuis l'expansion du hockey professionnel aux États-Unis.

Steve Dowling, de Boston, et Bob Lutter, de St-Louis, font partie de ce personnel et Morrison prédit que d'ici peu un plus d'Américains se porteront candidats.

Les arbitres ont aux adjoints actuellement impression par le travail de Gord Brooker, de Baltimore. Celui-ci, qui fut jadis l'assistant comme juge de lignes dans la LNH, mesure six pieds et deux pouces et pèse 195 livres. Au cours des quatre dernières années, il a fait preuve d'une grande professionnelle de basketball.

Parmi les arbitres qui participent au camp, cette année, se trouvent notamment les Soviétiques Nauss Bekov et Viktor Dombrovski, et le Tchécoslovaque Rudy Bata. Ces derniers s'entraînent en vue de la tournée qu'effectueront cet hiver en Amérique du Nord deux équipes de l'Union soviétique, sous-nommés parmi les meilleurs pour battre la saison" a dit Racette.

POURQUOI PAS SI ANS

Si l'âge maximum dans le hockey junior était porté de 20 à 21 ans, les amateurs de Cornwall sauteraient dans le feu. En plus de pouvoir s'aligner de nouveau le défenseur Al Sims, ils pourraient alors surveiller également le jeune gardien de but de Cornwall qui était composé de Yvon Bellefeuille, Blair McDonald et Robert Davison; ces trois derniers ont quitté les rangs amateurs de Boullion, pour un record de 105 points la saison dernière pour terminer en première place chez les Cadets de l'équipe. Quant à McDonald, il a compté 58 points cette année. Davison était un travailleur infatigable.

Le seul trio composé entièrement en vue de la prochaine saison est celui de Garry MacGregor, Kevin Tracey et John Wentzell. Ils demeurent, ces trois joueurs d'avant, une valeur sûre pour le dernier. Il s'agit d'une ligne assez productive. Pour ce qui est des autres trios, il faudra attendre le début de la saison pour connaître la haute stratégie de Racette.

Pour former ses autres lignes, il peut compter sur Dan Lupinette qui a récolté 72 points l'an dernier, Ron Chase, un compteur de 25 buts l'an dernier, et Tom Wynne, un enfant une vingtaine de buts dans l'uniforme des Royals au cours de la dernière saison est celui de Garry MacGregor, Kevin Tracey et John Wentzell. Ils demeurent, ces trois joueurs d'avant, une valeur sûre pour le dernier. Il s'agit d'une ligne assez productive. Pour ce qui est des autres trios, il faudra attendre le début de la saison pour connaître la haute stratégie de Racette.

Pour former ses autres lignes, il peut compter sur Dan Lupinette qui a récolté 72 points l'an dernier, Ron Chase, un compteur de 25 buts l'an dernier, et Tom Wynne, un enfant une vingtaine de ans sommes petits pour battre la saison" a dit Racette.

POURQUOI PAS SI ANS

Si l'âge maximum dans le hockey junior était porté de 20 à 21 ans, les amateurs de Cornwall sauteraient dans le feu. En plus de pouvoir s'aligner de nouveau le défenseur Al Sims, ils pourraient alors surveiller également le jeune gardien de but de l'équipe qui était composé de Yvon Bellefeuille, Blair McDonald et Robert Davison; ces trois derniers ont quitté les rangs amateurs de Boullion, pour un record de 105 points la saison dernière pour terminer en première place chez les Cadets de l'équipe. Quant à McDonald, il a compté 58 points cette année. Davison était un travailleur infatigable.

Le seul trio composé entièrement en vue de la prochaine saison est celui de Garry MacGregor, Kevin Tracey et John Wentzell. Ils demeurent, ces trois joueurs d'avant, une valeur sûre pour le dernier. Il s'agit d'une ligne assez productive. Pour ce qui est des autres trios, il faudra attendre le début de la saison pour connaître la haute stratégie de Racette.

Pour former ses autres lignes, il peut compter sur Dan Lupinette qui a récolté 72 points l'an dernier, Ron Chase, un compteur de 25 buts l'an dernier, et Tom Wynne, un enfant une vingtaine de

Le départ d'Al Sims soulève des couteaux aux Royals

L'excellent Bob Murray, le leader défensif des Royals.

sionnel. Incidemment, il a signé son contrat avant-hier avec les Blues de St-Louis et il commencera la saison avec les Américains de Rochester, Rayy Angel de qui on attend la pleine saison de sa carrière s'il maintient aussi bien que les autres le début des parties préparatoires. Denis Racette est âgé de 16 ans qui n'attend que son passage de Junior B à valoir. Don Geoffrion qui n'a que 18 ans et on dit qu'il possède du potentiel à revendre. Rick Paterson est recrue de 16 ans etc.

Un autre élément à ne pas oublier, les Royals n'ont pas perdu compter sur la présence de John Wentzell, celui qui imposait le rôle exclusivement qu'en sotinant sur la patinoire. Le policier a lui aussi quitté les rangs amateurs pour les hockey profes-de Shawinigan.

la meilleure sortie ...

emparts de québec

VENDREDI 28 SEPTEMBRE 8:00 p.m.

BILLETS DISPONIBLES AU VIEUX QUÉBEC
BILLETS DE SAISON EN VENTE JUSQU'AU 31 OCTOBRE 1973

côté enseignes

un point c'est tout !

Selon son avocat

Bernier pourra jouer tant qu'il le voudra

Par Réal LABBÉ

Serge Bernier pourra jouer tant et aussi longtemps qu'il le voudra. C'est l'impression que donne son avocat, Me Pierre Martin, qui a représenté le joueur des Nordiques à Los Angeles lundi dernier. "Je crois qu'il faut dire très optimiste dans ce cas-là e-f-f dit, car il ne s'est rien passé à Los Angeles au point de vue décision du juge. Il n'a fait qu'entendre les témoignages des deux parties concernées. Il n'y a cependant pas eu de plaidoiries, le juge se contentant d'écouter".

La décision devrait être rendue d'ici une couple de semaines et selon Me Martin, quatre possibilités s'offrent. Il a dit que la plus probable que le magistrat rende l'injonction. A ce moment il y a plusieurs cas qui peuvent survenir. Premièrement, il pourra être en faveur de Serge Bernier et ne pourra évidemment pas l'exiger de Calder et aussi de Calder à entre celle des Kings de Los Angeles, Jack Kent Cooke.

Deuxièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Troisièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Quatrièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Cinquièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Sixièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Septièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Huitièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Neuvièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Dixièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Onzièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Douzièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Treizièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Quatorzièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Quinzièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Seizièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Dix-septièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Dix-huitièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Dix-neuvièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Vingtièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Vingt-et-unièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Vingt-deuxièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Vingt-troisièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Vingt-quatrièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Vingt-cinquièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Vingt-sixièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Vingt-septièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Vingt-huitièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Vingt-neuvièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Trentièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Trente-et-unièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Trente-deuxièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Trente-troisièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Trente-quatrièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Trente-cinquièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Trente-sixièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Trente-septièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Trente-huitièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Trente-neuvièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Quarantièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Quarante-et-unièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Quarante-deuxièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Quarante-troisièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Quarante-quatrièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Quarante-cinquièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Quarante-sixièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Quarante-septièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Quarante-huitièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Quarante-neuvièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Cinquantièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Cinquante-et-unièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Cinquante-deuxièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Cinquante-troisièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Cinquante-quatrièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Cinquante-cinquièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Cinquante-sixièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Cinquante-septièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Cinquante-huitièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Cinquante-neuvièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Soixantièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Soixante-et-unièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Soixante-deuxièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Soixante-troisièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Soixante-quatrièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Soixante-cinquièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Soixante-sixièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Soixante-septièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Soixante-huitièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Soixante-neuvièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Soixante-dixièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Soixante-et-onzièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Soixante-douzièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Soixante-treizièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Soixante-quatorzièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Soixante-quinzièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Soixante-seizièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Soixante-dix-septièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Soixante-dix-huitièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Soixante-dix-neuvièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Quatre-vingtièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Quatre-vingt-et-unièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Quatre-vingt-deuxièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Quatre-vingt-troisièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Quatre-vingt-quatrièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Quatre-vingt-cinquièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Quatre-vingt-sixièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Quatre-vingt-septièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Quatre-vingt-huitièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Quatre-vingt-neuvièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Quatre-vingt-dixièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Quatre-vingt-onzièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Quatre-vingt-douzièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Quatre-vingt-treizièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Quatre-vingt-quatorzièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Quatre-vingt-quinzièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Quatre-vingt-seizièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Quatre-vingt-dix-septièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Quatre-vingt-dix-huitièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Quatre-vingt-dix-neuvièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Cent-ièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Cent-et-unièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Cent-deuxièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Cent-troisièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Cent-quatrièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Cent-cinquièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Cent-sixièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Cent-septièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Cent-huitièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Cent-neuvièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Cent-dixièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Cent-onzièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Cent-douzièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Cent-treizièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Cent-quatorzièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Cent-quinzièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Cent-seizièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Cent-dix-septièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Cent-dix-huitièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Cent-dix-neuvièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Cent-vingtièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Cent-vingt-et-unièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Cent-vingt-deuxièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Cent-vingt-troisièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Cent-vingt-quatrièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Cent-vingt-cinquièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Cent-vingt-sixièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Cent-vingt-septièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Cent-vingt-huitièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Cent-vingt-neuvièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Cent-trentièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Cent-trente-et-unièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Cent-trente-deuxièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Cent-trente-troisièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Cent-trente-quatrièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Cent-trente-cinquièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Cent-trente-sixièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Cent-trente-septièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Cent-trente-huitièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Cent-trente-neuvièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Cent-quarantièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Cent-quarante-et-unièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Cent-quarante-deuxièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Cent-quarante-troisièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Cent-quarante-quatrièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Cent-quarante-cinquièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Cent-quarante-sixièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Cent-quarante-septièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Cent-quarante-huitièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Cent-quarante-neuvièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Cent-cinquantièmement, il pourra être en faveur de Calder et ne pourra évidemment pas l'exiger de Bernier et aussi de Calder à entre celle des Nordiques de Québec, Jack Kent Cooke.

Serge Bernier au moment où il acceptait le gilet des Nordiques lors de la signature de son contrat. Depuis ce temps, Serge et les Nordiques ont été poursuivis pour un million de dollars.

A Sudbury

Les Nordiques tenteront de garder leur fiche intacte

(par Réal Labbé)

Les Nordiques tenteront de conserver intacte leur fiche en rencontres pré-saison alors qu'ils se rendront ce soir les Tsros de Toronto, à Sudbury, ce soir. Les hommes de Jacques Plante ont disputé de ces mêmes Tsros les 4 un match au Colisée, mardi soir. Il s'agit de la première sortie officielle de l'équipe québécoise cette saison contre une autre formation de l'Association Mondiale de Hockey.

Les deux instructeurs ont par contre quelques modifications aux alignements qui seront affrontés mardi soir. Pour les Tsros, Billy Harris avait décidé de faire reposer deux vétérans, laissant la vedette aux recrues Wayne Carleton, Guy Trottier et Bob Ledue n'ont pas fait le voyage à Québec mais il est fort probable que les quatre seront alignés ce soir pour notre des Nordiques, étant la principale cause de leur fiche dans cette.

Wayne Carleton, avec les Nationals d'Ottawa la saison dernière, avait été la bête noire des Tsros. Gentdron qui a été blessé à la cheville lors de son premier match contre les Tsros. Gentdron pourrait être en fin de semaine.

Gary Smith (ci-haut) et Jacques Caron ont mené les Canucks de Vancouver à une victoire de 5-4 sur les Canadiens, mardi soir, devant 15,570 spectateurs. Ils ont repoussé 30 rondelles alors que Michel Plasse et Michel Larocque étaient mis à l'épreuve à 42 reprises. C'est la première fois depuis leur entrée dans le circuit Campbell en 1970 que les Canucks réussissent à battre le Tricolore. Robert Lalonde, Don Lever, Jerry Korab et Peul Bordeleau ont également compté pour Vancouver tandis que les buts des Canadiens ont été l'oeuvre de Guy Lapointe, Yvan Cournoyer, Dave Gardner et Bob Gainey. (P.C.)

Lanceurs probables

LIGUE AMERICAINE

Cleveland	Cuicinno	(22-18)
vs Baltimore	Garland	(15- 9)*
New York	Medich	(13-14)
vs Milwaukee	Slaton	(13-9)
Kansas C.	Fitzmorris	(15-12)
vs Oakland	Holtzman	(17-12)
Minnesota	Decker	(1s-10)
vs California	Ryan	(20-10)*

LIGUE NATIONALE

Philadelphie	Lonborg	(13-14)
vs Pittsburgh	Ellis	(12-13)*
Los Angeles	Osteen	(16-12)
vs Atlanta	Morton	(14-12)*
Chicago	Sanbarn	(7- 6)
vs St Louis	Cleveland	(13-10)*

football

LUNDI

LIGUE CANADIENNE
Edmonton 22, Hamilton 17

LIGUE NATIONALE
Dallas 40, New Orléans 3

MARDI

LIGUE CANADIENNE
Winnipeg 25, Ryerson 23

SAMEDI

LIGUE CANADIENNE
Toronto au Vancouver

LIGUE INTERCOLLEGIALE
Le Pentathlon au Stade

LES CLASSEMENTS

LIGUE CANADIENNE

Division EST

	J	G	N	P	PF	PC	Pts
Toronto	5	4	1	0	156	100	11
Ottawa	5	3	1	1	172	125	10
Montréal	5	2	0	3	175	165	4
Québec	5	0	0	5	173	142	0

Division OUEST

	J	G	N	P	PF	PC	Pts
Régina	5	4	0	1	222	183	16
Edmonton	5	4	0	1	218	200	12
Calgary	5	3	0	2	210	200	6
Vancouver	5	1	0	4	182	217	2
Winnipeg	5	0	0	5	190	186	0

LIGUE NATIONALE

CONFERENCE AMERICAINE

Division EST

	J	G	N	P	PF	PC
Buffalo	1	1	0	0	30	17
N. Y. Jets	1	1	0	0	41	23
Miami	1	1	0	0	38	47
New England	0	2	0	0	40	20
Baltimore	0	2	0	0	20	44

Division CENTRALE

	J	G	N	P	PF	PC
Cincinnati	2	2	0	0	49	37
Cleveland	1	1	0	0	30	17
Pittsburgh	1	1	0	0	24	17
Houston	0	3	0	0	56	73

Division OUEST

	J	G	N	P	PF	PC
Oakland	2	2	0	0	49	40
Denver	1	1	0	0	30	20
Kansas City	1	1	0	0	24	17
San Diego	1	1	0	0	56	24

CONFERENCE NATIONALE

Division EST

	J	G	N	P	PF	PC
Dallas	1	1	0	0	40	3
Washington	1	1	0	0	24	10
N. Y. Giants	1	1	0	0	20	14
Philadelphie	0	1	0	0	17	20

Division CENTRALE

	J	G	N	P	PF	PC
St-Louis	2	2	0	0	50	20
Detroit	2	2	0	0	50	20
Green Bay	1	1	0	0	27	17
Minnesota	0	1	0	0	17	27
Chicago	0	2	0	0	20	50

Division OUEST

	J	G	N	P	PF	PC
Los Angeles	2	2	0	0	50	20
Atlanta	1	1	0	0	27	17
San Francisco	1	1	0	0	50	49
La Nouvelle-Orléans	0	2	0	0	19	50

LIGUE INTERCOLLEGIALE

	J	G	N	P	PC	Pts
T.-Rivières	2	0	0	1	61	4
Sherbrooke	2	0	0	1	61	4
Moncton	1	0